

Dupuis est expulsé du Cabinet

Pearson n'indique pas les motifs de sa décision mais un journal torontois les laisse soupçonner



OTTAWA — Le premier ministre a brusquement expulsé le ministre Yvon Dupuis de son cabinet hier, mais n'a pas encore fait connaître les motifs de son geste. Bien que le communiqué émis par le bureau du premier ministre dise clairement que M. Pearson a demandé à M. Dupuis de renoncer à son poste, celui-ci, dans une déclaration écrite communiquée en soirée, affirme qu'il a lui-même demandé au premier ministre d'accepter sa démission.

Le bureau du premier ministre a fait savoir que M. Pearson avait exigé la démission de M. Dupuis quelques heures après la parution d'un article dans le "Star" de Toronto prédisant la démission imminente du ministre. Le quotidien torontois disait qu'une enquête de la Gendarmerie royale avait établi un lien entre le comté de M. Dupuis (Saint-Jean-Iberville-Napierville) et les circonstances qui entourent une requête faite au gouvernement provincial en vue d'obtenir une franchise pour une piste de courses.

Pendant que se poursuivait une séance spéciale du cabinet, qui devait durer trois heures, le secrétaire de presse de M. Pearson, M. Richard O'Hagan, a lu un texte bref ainsi libellé :

"Mercredi de cette semaine, le premier ministre a demandé à M. Yvon Dupuis, ministre d'État, de renoncer à son poste au sein du gouvernement fédéral. A compter d'aujourd'hui, M. Dupuis ne fait plus partie du conseil des ministres."

M. Dupuis, qui est âgé de 38 ans, était le plus jeune des ministres fédéraux. Il avait été nommé au cabinet il y a à peine un an. Il n'assistait pas à la séance du cabinet d'hier. A Ottawa, sa secrétaire a dit ignorer où il se trouvait et à son domicile, à St-Jean, on répondait qu'il était en route pour Ottawa.

A l'issue de la séance du cabinet, M. Pearson, qui semblait être perturbé, a refusé de répondre aux questions des journalistes. Il a dit qu'il émettrait une "déclaration" plus tard, sans préciser le moment.

M. Pearson se rendait quand même hier soir à Newtonbrook, la banlieue torontoise, où il a vécu dans son enfance, pour inaugurer une école. Mais il a été arrêté sur le chemin de deux heures, afin de consulter ses collaborateurs.

M. Diefenbaker a refusé de commenter immédiatement la décision du premier ministre. Il devait prononcer un discours hier soir à un meeting conservateur à Moose Jaw.

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, a déclaré que la population a droit de savoir pourquoi le premier ministre a expulsé M. Dupuis du cabinet. Cette expulsion a-t-elle quelque lien avec l'enquête Dorion ou le ministre est-il impliqué dans une affaire qui n'est pas à l'honneur du gouvernement? demanda-t-il.

M. Ral Casquette, chef du Ralliement des créditistes, a dit que l'expulsion de M. Dupuis, qui a été son ennemi le plus farouche aux dernières élections, ajoute une autre tare

Voir page 2: Dupuis est expulsé du cabinet

L'affaire Rivard s'enveloppe de mystère: un témoin est mort, deux ont pris le large

par Jean-Pierre FOURNIER

La Commission Dorion est perplexe: comme si elle n'en avait pas déjà plein les bras, voilà que des témoins s'évaporent. Depuis deux jours, trois n'ont pas répondu à l'appel du huissier: Ovide (Dave) Gagnon, Bill Lamy et Roger Aubin. Elle avait appris avec stupeur jeudi que le premier est mort depuis deux mois, elle a découvert sans s'en rendre compte que les deux autres ont pris le large.

Ensemble, Gagnon, Lamy et Aubin avaient formé plus des deux tiers (\$42.000) de la somme de \$60.000 que Mme Rivard entendait utiliser pour délivrer son

mari des bras de la justice. Soupçonné de complicité dans un réseau international de contrebande de stupéfiants, Rivard est menacé d'être extradé aux États-Unis. Gagnon, Lamy et Aubin devaient être interrogés sur la nature de leurs relations avec Rivard et sur l'aide qu'ils ont fournie à sa femme.

Me André Desjardins, procureur de la Commission, a consigné hier au dossier un document attestant que Gagnon est mort le 7 décembre 1964 et a été enterré le 10 dans le cimetière de la Côte-des-Neiges. Suivant le témoignage de Mme Rivard, il a succombé à une crise cardiaque.

La mise en liberté sous cautionnement de l'accusé, M. Rouleau a toujours soutenu qu'il n'avait rien fait d'anormal.

Rivard a confirmé qu'après son arrestation en juin, il avait suggéré à sa femme de se mettre en communication avec M. Raymond Rouleau afin de voir s'il pouvait l'aider.

Il a reconnu avoir fait campagne "des deux côtés" au cours des dernières élections, mais il a nié avoir travaillé pour le compte de M. Guy Rouleau.

Il savait, a-t-il dit, que sa femme avait rattaché Robert Gignac et Guy Masson à sa cause et qu'elle avait versé \$1.000 à Gignac afin qu'il les remît à Masson. "Quant à moi, j'ai toujours eu l'impression que Gignac avait extorqué \$1.000 de ma femme." Il a décrit Masson et Gignac comme une bande de fumeurs. "Mais en prison, a-t-il dit, on ne s'arrête pas pour penser bien longtemps. On prend ce qui passe."

Rivard, dont le dossier criminel a été produit devant la Commission mais avec une interdiction sévère de le publier, a témoigné sous la protection du tribunal. C'est-à-dire que sa déposition ne pourra pas être utilisée contre lui plus tard, sauf s'il était accusé de parjure.

Un autre témoin, Gérard Turcotte, ex-associé de Rivard, a rappelé que Gignac lui avait déjà dit "qu'il tenait le gouvernement dans sa main et qu'il saurait faire sortir Rivard de prison."

Turcotte et Rivard ont tous deux affirmé qu'ils avaient entendu parler de la mort d'Ovide Gagnon, mais ni l'un ni l'autre ne savaient qu'il souffrait du cœur. Gagnon, qui est censé avoir prêté \$20.000 à Mme Rivard pour l'aider à former les \$60.000 dont elle

Power: pas de vente libre de l'alcool

QUEBEC — Le directeur général de la Régie des alcools, M. Lorne Power, a déclaré hier qu'après avoir étudié le régime de vente libre de l'alcool en vigueur dans l'État de New York, il conclut que le système québécois, où le gouvernement contrôle la vente de l'alcool, est préférable.

Plus tôt cette semaine, M. Power avait dit qu'il recommanderait au gouvernement de remettre la vente de l'alcool à l'entreprise privée s'il en venait à la conclusion que la vente libre est préférable. Les dirigeants des syndicats de la Régie avaient dit que cette déclaration était une forme de chantage, visant à intimider les employés au moment où s'engageaient les négociations sur les salaires. Ils avaient précisé que les propos de M. Power nuisaient à la marche des pourparlers.

Le directeur général de la RAQ a précisé hier que, pour l'instant, le régime de vente québécois lui semble préférable, mais a ajouté que des fonctionnaires continuent d'étudier la question, notamment en examinant le système en vigueur en d'autres États américains.

M. Dupuis affirme qu'il a lui-même prié M. Pearson de le relever de ses fonctions

M. Yvon Dupuis a fait hier soir à la Presse Canadienne une déclaration selon laquelle il a lui-même demandé au premier ministre de le relever de ses fonctions de ministre pendant la tenue d'une enquête. On trouvera plus bas le texte de la déclaration. D'autre part, le bureau du premier ministre a rendu publiques les lettres échangées entre le premier ministre et M. Dupuis. Celle de M. Dupuis se lit comme suit: "A la suite de mon entretien avec vous dans votre bureau mercredi dernier à Ottawa, et pour les raisons personnelles que je vous ai données, je vous demande d'accepter dès mainte-

nant ma démission comme ministre sans portefeuille." A cette lettre, M. Pearson a répondu ainsi qu'il suit: "J'ai reçu votre lettre du 22 janvier. Je comprends les raisons personnelles que vous ont amenées à donner votre démission et je vous remercie des services rendus comme membre du gouvernement."

Voici le texte de la déclaration de M. Dupuis: "A mon retour d'un long voyage, en mission officielle pour le gouvernement canadien en Asie et en Afrique, j'ai appris qu'une vague rumeur circulait dans certains milieux à l'effet que j'aurais été mêlé à une

scandaleuse affaire concernant un projet d'hippodrome à Saint-Luc, comté de Saint-Jean."

"J'ai immédiatement demandé au premier ministre et au ministre de la justice d'instituer une enquête de la gendarmerie fédérale, afin de jeter la lumière sur cette affaire. Ils ont spontanément acquiescé à ma demande et cette enquête est actuellement en cours."

"Mercredi dernier, j'ai convenu avec le premier ministre qu'il serait préférable que je ne fasse pas partie du conseil des ministres pendant la tenue d'une telle enquête. Conséquemment, je lui ai demandé aujourd'hui même vendredi

d'accepter ma démission immédiate comme ministre d'État."

"Je tiens à dire que je suis en mesure de prouver mon intégrité. Je n'ai jamais, au cours de ma carrière politique, posé des gestes qui puissent être, directement ou indirectement, incompatibles avec mes fonctions d'homme de bien du peuple. Je ne permettrai à personne de ternir impunément ma réputation."

Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré à Edmonton au cours d'une conférence de presse qu'il avait averti l'organisation de son parti de se préparer à

Voir page 2: Dupuis

Qu'arrivera-t-il si la Chambre haute refuse de limiter ses pouvoirs?

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — L'Assemblée législative pourrait-elle, par une simple adresse à Sa Majesté ou par une résolution, abolir le Conseil législatif?

Les experts en procédures parlementaires demeurent sceptiques. Pourtant, c'est à peu près le seul recours qui resterait à l'Assemblée législative si la Chambre haute refusait d'approuver le projet de loi restreignant ses pouvoirs.

Le premier ministre a inscrit hier ce projet de loi en annexe au feuilleton de la Chambre. Il a pour titre: "loi du parlement de Québec".

Ce projet sera déposé, en première lecture, mardi prochain. Ce n'est donc qu'à ce moment que nous en saurons exactement la substance.

En attendant, on peut prendre pour acquis que les pouvoirs de la Chambre haute seront réduits à ceux que possède la Chambre des lords du Royaume-Uni, ce qui signifie que si le Conseil législatif accepte tel quel ce projet, c'est son existence même

qui est en jeu. Il suffirait pour l'Assemblée législative d'adopter durant deux sessions de suite un projet abolissant le Conseil pour que celui-ci cesse d'avoir toute existence légale.

Mais qu'arrivera-t-il si le Conseil refuse d'approuver le projet restreignant ses pouvoirs?

Le gouvernement aurait alors vraisemblablement recours à une adresse à Sa Majesté.

En octobre 1887, le premier ministre, au cours de la première conférence interprovinciale, avait réussi à faire adopter la résolution suivante:

"Que l'acte de la confédération devrait être amendé de manière à pourvoir à ce que, sur une adresse de l'Assemblée législative, composée des représentants élus du peuple, Sa Majesté la reine pourrait, par proclamation, abolir le Conseil législatif ou changer sa constitution pourvu que cette adresse fut adoptée par le concours d'au moins les deux tiers des membres de l'Assemblée législative."

Cette résolution a sombré dans l'oubli. Le gouvernement actuel devrait-il la ressusciter? ou a-t-il d'autres tours dans son sac?

Une chose est certaine: il est fermement résolu, sinon à abolir pour l'instant le Conseil, du moins à restreindre ses pouvoirs et n'endurerait pas indéfiniment une résistance de la part de la majorité des conseillers.

En attendant, les commentaires vont bon train.

M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré hier que si le gouvernement voulait abolir ou modifier le Conseil législatif, il ferait peut-être mieux de passer par le comité de la constitution.

De son côté, le chef de l'opposition a suggéré que l'on confie à la Chambre haute l'étude de tous les bills privés comportant des incidences juridiques, et cela avant qu'ils ne passent à l'Assemblée législative. Les droits de cette dernière devraient cependant être intégralement sauvegardés en ces matières. Me Daniel Johnson faisait ainsi suite à une déclaration qu'il avait faite, jeudi: "Qu'on donne du travail au conseil législatif, ou bien qu'on l'abolisse carrément."

Dief: ce sont les mêmes qu'en 56 qui travaillent contre moi

PRINCE-ALBERT, Sask. — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Diefenbaker, a accusé le parti libéral et "sa machine de propagande" d'être à la source du mouvement en faveur de son remplacement comme chef du parti progressiste conservateur.

"Il est surtout intéressant de constater que le parti libéral ait pu s'assurer de l'appui apparent de certains conservateurs," a-t-il souligné lors d'une assemblée groupant environ 350 personnes dans son comté.

"La machine de propagande libérale est en action et elle me vise afin de détourner les yeux du public de la mauvaise

administration du gouvernement," a affirmé M. Diefenbaker.

C'était sa première déclaration publique, depuis ses vacances aux Antilles au début de ce mois, sur la scission grandissante dans les rangs conservateurs, au sujet de la direction et de la politique du parti. La faction anti-Diefenbaker est dirigée par le leader du parti au Québec, M. Léon Balcer.

M. Diefenbaker a dit que "les mêmes personnages qui n'ont boycotté en 1956 traient encore contre moi." Mais il n'a pas mentionné de noms.

Son discours au dîner de l'Association des jeunes pro-

gressistes-conservateurs a été chaleureusement applaudi à plusieurs reprises. Auparavant, il avait été l'objet d'un vote de confiance en sa qualité de chef du parti.

M. Diefenbaker s'est élevé contre ceux qui l'accusent d'avoir fait tort à la confédération.

"Suis-je à blâmer pour avoir mis sur le tapis la question du drapeau?" a-t-il demandé.

"Suis-je à blâmer pour la visite de la reine et la réception qu'on lui a faite?"

Il a accusé le premier ministre, M. Pearson, d'être "en faveur de deux nations ou

Voir page 2: Diefenbaker

Comité d'opposition à l'enquête sur Air-Canada

Le gouvernement représenté par Gérard Lévesque et Claude Morin

QUEBEC — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, et M. Claude Morin, sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, représenteront le gouvernement du Québec au sein d'un comité qui a été formé pour protester contre la commission Thompson.

Cette dernière enquête sur les rapports soumis par des experts concernant l'endroit où seront situés les ateliers de réparation et d'entretien d'Air-Canada.

Le comité est formé de M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, de M. Sarto Desnoyers, maire de Dorval, de M. George Gould, représentant de la ville de Montréal, de M. Gaston Bertrand, président de la Chambre de Commerce de Montréal, de M. Gérard Lord, de l'Association des marchands détaillants, de M. Robert Paquet-Raymond, de l'Union générale des étudiants du Québec, et des deux représentants du gouvernement provincial.

Le comité se réunira lundi

matin à Montréal et c'est à ce moment que l'on discutera quel rôle jouera chaque organisation représentée, ainsi que les modalités des interventions gouvernementales dans cette affaire.

M. Paul Gérin-Lajoie, agissant comme premier ministre par intérim, avait protesté, le 13 janvier dernier, contre la tenue d'une enquête sur certaines opérations d'Air-Canada qui ont déjà fait l'objet d'études techniques par des spécialistes impartiaux.

Un arrêté ministériel adopté par le fédéral a créé une commission d'enquête devant être menée par un homme seul, le 11 juin dernier.

Le commissaire, M. D.A. Thompson, avocat de Winnipeg, a reçu le mandat d'enquête sur les rapports fournis par deux sociétés d'experts qui favorisent Montréal, au lieu de Winnipeg, comme emplacement de la base d'entretien pour les appareils d'Air-Canada.

M. Gérard D. Lévesque a également envoyé un télé-

gramme à M. Jack Pickersgill, ministre fédéral des Transports pour protester et s'opposer à cette enquête.

Le maire de Winnipeg, M. Stephen Juba, a admis que les autorités municipales de cette ville n'avaient pas examiné ce qu'il en coûterait à Air-Canada pour maintenir sa base d'entretien à Winnipeg, au lieu de centraliser ses ateliers à Montréal comme elle avait décidé de le faire.

M. Juba a donné cette précision au cours de l'interrogatoire serré que lui faisait subir hier le procureur d'Air-Canada, devant la commission Thompson, chargée d'enquêter sur la décision de la société de la Couronne. Plus tôt, le maire de Winnipeg s'en était pris au mémoire que la Chambre de commerce d'Edmonton a soumis à la commission. Il l'a accusé la Chambre d'être "stupide" parce qu'elle soutient qu'il ne doit pas y avoir d'ingérence politi-

que dans les affaires d'Air-Canada.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que Gold Trading Co. Ltd. une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a le 17 janvier 1965, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présentes et futures, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 janvier 1965, sous le numéro 1802464.

MONTREAL, le 20 janvier 1965.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que The Vulcan Hotel Company Limited, une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a le 17 janvier 1965, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présentes et futures, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 18 janvier 1965, sous le numéro 1802518.

MONTREAL, le 20 janvier 1965.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du Code civil, avis est par les présentes donné qu'une cession de transport et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Delta International Inc. dont la principale place d'affaires est dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faite et exécutée le 16 jour du mois de décembre 1964 ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 13 jour du mois de janvier 1965, sous le numéro 1801324.

Daté à Montréal, Qué., ce 13e jour du mois de janvier 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de Delta International Inc. dont la principale place d'affaires est dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faite et exécutée le 16 jour du mois de décembre 1964 ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Québec, le 13 jour du mois de janvier 1965, sous le numéro 1801324.

Daté à Montréal, Qué., ce 13e jour du mois de janvier 1965.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code civil, de l'enregistrement au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 15 janvier 1964, sous le no. 1802271, du transport et du transfert par E. M. D. INC. d'Activa Factors Corporation Ltd. de toutes ses créances et comptes de livres, actuels et futurs.

MONTREAL, le 19 janvier 1965.

ACTIVA FACTORS CORPORATION LIMITED

NOTRE-DAME-DE-GRAVE

AVIS est donné par la présente à l'effet que NOTRE-DAME-DE-GRAVE CURLING & BOWLING CLUB, une corporation incorporée sous l'acte des compagnies du Québec et ayant son bureau chef dans la Cité de Montréal, fera application au secrétaire provincial de la province de Québec pour abandonner sa charte sous le no. 1802271 de l'acte des compagnies du Québec.

Daté à Montréal, le 19 janvier 1965.

A.-J. GOSSELIN, Secrétaire.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de J.A. Piché Engr. à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802508.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Entre Ladies' Cloak Co. Ltd. à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 23 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802460.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de Kovac Manufacturing Inc. à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 23 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802597.

H. KRAKOW COMPANY

AVIS est donné par les présentes que H. KRAKOW COMPANY, constituée en corporation en vertu de la loi des compagnies de Québec, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, s'adresse au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Daté à Montréal, ce 19e jour de janvier 1965.

Hyman BERNSTEIN, Secrétaire.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que VERDUN PROTESTANT HOSPITAL présente une requête à la législature de Québec lors de sa prochaine session afin qu'une loi soit décrétée pour changer son nom à "Douglas Hospital" et pour d'autres fins.

MONTREAL, le 5 janvier 1965.

HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTER, HANSHARD, Procureurs de la Requête.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DEUX-MONTAGNES

A une assemblée spéciale tenue le 15 janvier 1965, où tous les Commissaires étaient présents, la résolution suivante a été adoptée :

RESOLUTION NO 691 :

CONSIDERANT qu'il a été nécessaire d'acquiescer un terrain pour l'emplacement de maisons d'école ;

CONSIDERANT que toutes les autorisations ont été reçues de la part des diverses autorités du Ministère de l'Éducation, relativement à ce terrain, et que la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes en est maintenant propriétaire ;

CONSIDERANT que ledit terrain a été acquis par le moyen d'un emprunt temporaire dûment autorisé par la Commission Municipale de Québec ;

CONSIDERANT que ladite autorisation prévoit le remboursement dudit emprunt lors de l'émission d'un emprunt à cette fin par voie d'obligations ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses, ci-dessous énumérées :

CONSIDERANT qu'il est devenu nécessaire de construire l'école d'Initiation au Travail, conformément aux plans et devis approuvés par le Ministère de l'Éducation ;

CONSIDERANT que toutes les autorisations ont été reçues de la part des dites autorités dudit Ministère, et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous, énumérées, à savoir :

1— Coût du terrain et frais inhérents	\$191,615.30
2— Ameublement	37,794.92
3— Coût de la construction (contrat)	336,313.00
4— Honoraires des architectes et des ingénieurs	33,000.00
5— Ameublement des classes et des ateliers, ne comprenant pas l'ameublement mentionné à l'article 2, lequel concerne uniquement les autres écoles de la commission scolaire ou elle détient des baux	90,000.00
6— Dépenses imprévues, escompte, impressions pour la vente des obligations, frais légaux etc.	\$1,276.78
Montant total des dépenses	740,000.00

CONSIDERANT que les commissaires d'écoles ne peuvent acquiescer les dépenses susdites à moins d'avoir recours à un emprunt ;

CONSIDERANT que les commissaires d'écoles ont adopté une première résolution d'emprunt le 14 novembre 1964, laquelle a été dûment approuvée, mais que cette résolution se révèle incomplète, et qu'elle doit être remplacée par la présente ;

EN CONSEQUENCE :

IL EST PROPOSE par M. le commissaire Fernand Constantin appuyé par M. Jean Valois et unanimement résolu qu'une résolution soit et est adoptée à cette fin, et que cette résolution énonce ce qui suit :

- 1— Que la résolution du 14 novembre 1964 relative à l'emprunt de \$400,000, soit rescindée à toutes fins que de droit ;
- 2— Les Commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes sont par les présentes autorisés à construire une école d'Initiation au Travail, conformément aux plans et devis approuvés par le Ministère de l'Éducation et à rembourser l'emprunt temporaire et les dépenses incidentes effectuées pour l'acquisition du terrain, et que les Commissaires d'écoles soient et sont autorisés à acquiescer les dépenses ci-dessus spécifiées comme si elles étaient ici au long énumérées pour une somme n'excédant pas \$740,000 ;
- 3— Les Commissaires d'écoles de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes sont autorisés à emprunter pour les fins de la présente résolution un montant n'excédant pas \$740,000, au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant ;
- 4— Les dites obligations représentant le capital, seront émises en valeurs nominatives de \$100.00 ou de multiples de \$100.00, chacune de celles-ci sera munie de coupons représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de ladite obligation ;
- 5— Les dites obligations seront datées du 1er juin 1965, à moins que les Commissaires d'écoles n'en décident autrement lors de la vente des dites obligations, au moyen d'une résolution d'amendement. Elles seront remboursables au pair, au cours d'une période de vingt (20) ans suivant le tableau de remboursement tel que préparé par la Commission Municipale de Québec le quel fait partie integrante de la présente résolution ; Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque de Montréal, dans la province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite Banque à Toronto, dans la province d'Ontario. Les fonds de la commission scolaire, aux fins de remboursement des dites obligations et de paiement des coupons seront déposés dans un compte spécial à la succursale de la Banque de Montréal, Cité des Deux-Montagnes ;
- 7— Un intérêt, à un taux n'excédant pas 6% l'an, sera payé semi-annuellement le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, sur présentation et remise des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le principal ;
- 8— Elles seront signées par le président et contre-signées par le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé ; gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt ;
- 9— Les dites obligations pourront sous l'autorité du chapitre 212 des statuts relatifs de la présente loi être rachetées par anticipation, en tout ou en partie, au pair, à toute échéance d'intérêt ; cependant, si tel rachat est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées et les numéros les plus élevés ;
- 10— Il est par la présente, imposé et il sera prélevé chaque année pendant toute la durée de l'emprunt, sur tous les biens fonds imposables des différentes commissions scolaires faisant partie de la Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes, une taxe spéciale annuelle à un taux suffisant d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en principal et intérêts des échéances annuelles conformément au tableau ;
- 11— Cette taxe spéciale sera perçue en même temps que la taxe générale ;
- 12— Au cas où le montant réel de l'une quelconque des dépenses ci-haut mentionnées au 7e considérant serait moindre que celui prévu, le solde d'argent disponible pourra servir à défrayer l'une quelconque des dépenses dont le montant réel serait plus élevé que celui prévu, ou encore, être ajouté à la réserve pour les imprévus si celle-ci n'était pas suffisante.

Signé : Gérard Brault, Sec.-trés. et Administrateur.

Ce 20ième jour de janvier 1965 à Cité des Deux-Montagnes.

Dupuis est expulsé du cabinet...

(Suite de la première page)

honteuse à l'image libérale. Des personnalités éminentes du parti libéral au Québec font la honte de leur parti et de tous les Canadiens français ajoutés-ils, faisant un lien entre l'expulsion de M. Dupuis et la démission de M. Guy Rouleau, député de Dollard, comme secrétaire parlementaire du premier ministre. M. Rouleau a démissionné en novembre après avoir été désigné parmi ceux qui, suivant Me Pierre Lamontagne, avocat de Montréal, avaient fait des pressions en vue d'obtenir le relâchement sous cautionnement de Lucien Rivard, soupçonné de trafic de stupéfiants.

M. Guy Marcoux, député du Crédit social, se prononçant au nom des thomsonnistes, a déclaré au DEVOIR que son groupe voit dans l'expulsion de M. Dupuis un premier geste de M. Pearson en vue de répondre aux exigences des petits partis et notamment du Crédit social. Il a rappelé que M. Thompson a lancé un ultimatum au premier ministre, lui enjoignant de faire le ménage dans son cabinet sans quoi le Crédit social lui retirait son appui au parlement.

La rumeur relative aux démarches faites par M. Dupuis pour obtenir un permis pour l'aménagement d'une piste de courses dans son comté circule à Ottawa depuis plusieurs semaines.

M. Dupuis se plaignait dans une interview donnée il y a un mois de ce que les journaux anglais se concentraient pour saisir les députés et les ministres canadiens-français.

Il affirmait que des "insinuations malveillantes" glissées dans certaines informations de presse faisaient partie d'un complot pour discréditer les chefs politiques du Québec.

L'indemnité parlementaire de M. Dupuis se trouve réduite de \$26,000 à \$18,000 par suite de son expulsion.

Depuis novembre, trois autres ministres québécois et M. Rouleau ont été accusés d'avoir fait preuve de piètre jugement ou d'incompétence.

Le député libéral Auguste Choquette a invité hier le premier ministre Pearson à désigner, sans délai, au moins deux nouveaux ministres québécois afin d'aider le parti à triompher de la mauvaise passe qu'il traverse.

Le député de Lotbinière suggère que les nouveaux ministres soient des gens de renom et choisis hors de la députation libérale.

Il a formulé sa demande dans un communiqué de presse publié quelques heures après la révocation de M. Dupuis mais n'y fait pas allusion.

M. Choquette propose aussi la tenue immédiate d'un caucus des députés libéraux du Québec qui aurait à débattre de la montée des créditistes et de la campagne des séparatistes.

Il craint que les libéraux ne perdent la prochaine élection "par défaut" et qu'une grave crise politique s'ensuive si le parti ne regagne pas la confiance de la population.

PRECEDENTS

Les annalistes politiques d'Ottawa n'ont souvenir que de trois ministres fédéraux qui aient été dégoimés ou obligés de démissionner par le premier ministre du temps.

Sir Wilfrid Laurier exigea la démission de son ministre des Travaux publics, Israël Tarte, en 1902, et de son ministre des Chemins de fer, Andrew Blair, l'année suivante, pour raison de divergences politiques. Sir Robert Borden pria son ministre de la Défense, sir Sam Hughes, de remettre sa démission en 1916 à cause du scandale suscité par les déficiences constatées dans les carabines Ross.

En décembre 1961, le premier ministre Diefenbaker faisait part aux Communes qu'il avait demandé la démission de Henri Courtmanche comme sénateur. L'ex-secrétaire d'Etat dans le gouvernement Diefenbaker était accusé d'avoir accepté plus de \$60,000 en retour d'octrois provinciaux à l'hôpital Jean-Talon, de Montréal.

Diefenbaker...

(Suite de la première page)

Etats associés. Voilà ce qui arrive.

A son avis, une récente résolution des jeunes libéraux de l'Ontario réclamant l'abolition de la royauté au pays, indique bien la tendance libérale à diviser le Canada.

"Si je suis à blâmer, c'est parce que nous nous sommes opposés à ces idées."

Le leader conservateur a également déclaré que la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme avait coûté un million de dollars et "fait plusieurs millions de dollars de dommages" au Canada.

Il a ajouté que son refus de créer la commission en 1962 et en 1963 lui avait fait perdre des votes, mais que son jugement lui avait alors dicté "que nous aurions une grave scission au pays si elle était établie".

"Si j'avais projeté de détruire le Canada, je n'aurais pu choisir meilleure façon. Et maintenant M. Pearson déclare que c'est la faute du chef de l'opposition."

L'affaire Rivard...

(Suite de la première page)

Aussi bien Rivard que Turcotte ont fréquemment référé Gignac par le surnom de "Bob" alors que Gignac avait fermement nié avoir été connu sous ce nom. Dans son témoignage, Me Pierre Lamontagne avait rappelé des téléphones de menaces qu'il avait reçus de la part d'un "Bob" Gignac ou Gignars. On n'a pas encore retracé l'auteur de ces appels.

Aménagement de la couverture-or

HOUSTON. — Le vice-président exécutif de l'association des banquiers américains, le Dr Charles E. Walker, s'est déclaré en faveur d'un aménagement et non d'une suppression de la couverture légale par de l'or, à raison de 25 pour cent, de la monnaie en circulation et des dépôts dans les banques de la réserve fédérale.

AVIS

Allstate Insurance Company, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Ville Mont-Royal, dans le district de Montréal, Demanderesse versus Lionel Tardif, dans le District de Montréal, Défendeur, Lionel Tardif est ordonné de comparaître d'ici un mois.

MONTREAL, ce 22e jour de janvier 1965.

OBRIEN, HOME, HALL, NOLAN & SAUNDERS, 507 Place d'Armes, Montréal, P.Q. Procureurs de la demanderesse

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est, par les présentes, donné qu'un contrat passé le 21 décembre 1964, en vertu duquel toutes les dettes existantes et futures dues à Solo Acceptance Corp. ont été vendues à la Banque de Commerce Canadienne Impériale, a été enregistré le 21 janvier 1965 au Bureau d'enregistrement de la Cité de Montréal sous le numéro 1802233.

MONTREAL, P.Q. 21 janvier 1965

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE par M.A. McCallum, gérant

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de LABORATOIRE BIO-CHEMIE INC. — BIOCHEMICAL LABORATORY INC., ayant sa principale place d'affaires à Montréal, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du 14 janvier 1965, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 19 janvier 1965, sous le no. 1802378.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PUBLICISTE BILINGUE

Un important fabricant d'équipement industriel requiert les services d'un publiciste connaissant très bien l'anglais, pour diriger son service de publicité en langue anglaise.

Le candidat choisi devra avoir au moins 6 ans d'expérience et être familier avec tous les aspects de l'annonce technique, y compris textes, maquettes, budgets, etc.

Il s'agit d'une situation permanente offrant des possibilités exceptionnelles d'avancement. Salaire initial \$6,000.00 à \$9,000.00 par année, suivant qualifications et expérience, plus les bénéfices marginaux usuels.

Envoyer curriculum vitae complet, comprenant âge, statut marital, éducation, expérience, etc. Discretion assurée.

Case 1139, Le Devoir

La Commission Régionale de Chambly

DEMANDE

Un professeur d'anglais pour ses élèves d'expression française au niveau de la dixième et de la onzième année.

Prière de communiquer avec le Secrétaire de la direction générale des études

674-4983

OFFRE D'EMPLOI

POSITION : Assistant de l'ingénieur de la Cité. Travail à effectuer sous ses ordres : préparation de plans et devis ; surveillance de contrats, arpentage.

QUALIFICATIONS : Jeune ingénieur civil, membre de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec, préférablement avec expérience en arpentage.

SALAIRE : A discuter suivant l'expérience.

Les applications devront être adressées à l'ingénieur de la Cité

Monsieur Marcel Bernard, 188, rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P. Qué.

le ou avant le 1er février 1965, et contenir tous les renseignements d'âge, de diplômes, d'expérience antérieure.

ON DEMANDE UN ADMINISTRATEUR

Un journal quotidien de Montréal veut confier d'importantes responsabilités administratives à une personne possédant la compétence requise. Cette personne collaborera à la direction administrative d'un service-clé du journal.

Qualités requises : bonne santé, discipline et régularité dans le travail, solide formation administrative et comptable, expérience dans la direction du personnel, bonne culture générale, esprit de collaboration, solide connaissance du français et de l'anglais.

Le salaire sera déterminé suivant la compétence et l'expérience.

On est prié de soumettre sa candidature par écrit à :

Case 1141, Le Devoir.

Prière de préciser âge, niveau d'instruction, emplois précédents, salaire demandé, adresse, numéro de téléphone, références.

"Directeur Général des Ecoles"

La Commission scolaire régionale "Pascal-Taché" avec siège social à Montmagny, comptant plus de 60,000 de population recevra d'ici le 30 janvier, 1965 des offres de service pour le poste de "Directeur Général des Ecoles".

Cette fonction comporte les responsabilités énoncées dans la Loi et dans les règlements scolaires établis par la Commission scolaire régionale.

Toute offre de service sera faite par écrit et comprendra l'information pertinente à l'expérience et aux qualifications pédagogiques et autres. Les offres devraient parvenir au Secrétaire de la Commission scolaire régionale avant le 30 janvier prochain.

Le directeur général aura la charge complète du cours secondaire pour tout ce territoire.

La Commission Scolaire Régionale "Pascal-Taché"

Rosaire Laprise, sec.-trés., C.P. 1089, Montmagny, P. Qué.

SK

TRADUCTEUR

Une importante firme de produits pharmaceutiques recherche un traducteur pour son service français de diffusion auprès du corps médical.

Qualifications : Au moins 3 ans d'études universitaires (ou bacc.), connaissance parfaite du français, facilités de rédaction, excellente culture générale.

Ses fonctions consisteront à contribuer à la traduction des textes anglais de documentation et à leur adaptation française.

Excellentes conditions de travail et avantages sociaux non contributifs.

Veuillez envoyer curriculum vitae et renseignements généraux à :

Chef du personnel, Smith Kline & French, 300, boul. Laurentien, Montréal 9, Québec.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.

AVIS

Avis est donné qu'un nantissement et transfert de toutes dettes présentes et futures de The Danby Corporation à Affiliated-Business Factors Corporation et exécuté le 9 décembre 1964, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 19 janvier, sous le numéro 1802598.



Les adieux de l'ambassadeur de France : M. Raymond Bousquet, au centre, ambassadeur de France au Canada depuis 1962, a fait sa dernière visite officielle au maire de Montréal. Il a signé le livre d'or de la ville en présence de M. Yves Plattard, attaché commercial à l'ambassade française et le maire Jean Drapeau. M. Bousquet se retire du service diplomatique français après avoir occupé divers postes diplomatiques au cours des 40 dernières années.

L'Assemblée législative rend hommage à M. Bousquet

QUEBEC — L'Assemblée législative a été unanime dans ses hommages à l'ambassadeur de France au Canada, M. Raymond Bousquet, qui rentrera incessamment en France au terme de sa mission diplomatique dans notre pays.

Le premier ministre, M. Jean Lesage, a déclaré que "la France et le Canada doivent, à M. Bousquet des échanges plus nombreux que jamais dans les domaines les plus variés", et il a rappelé la visite au Québec du ministre des affaires culturelles de France, l'admission de fonctionnaires du Québec à l'Ecole française d'administration.

"Dois-je rappeler, a poursuivi le premier ministre à l'occasion de la visite d'adieu de M. Bousquet à l'Assemblée législative, l'établissement des

usines Peugeot-Renault? Parlerai-je de l'espoir légitime que j'entretenais dans les pourparlers plus qu'encourageants qui se poursuivent pour l'établissement de filiales canadiennes d'usines françaises qui transformeront sur place, avec une main-d'œuvre québécoise, des matières premières de notre province?"

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a exprimé à l'ambassadeur de France ses "hommages personnels et ceux de l'opposition" et il a déclaré: "Il nous plaît de constater que le peuple que vous représentez, M. l'ambassadeur, s'intéresse plus que jamais au sort de ses cousins d'Amérique."

Les allocutions du premier ministre et du chef de l'opposition ont été suivies de cordiales poignées de mains.

L'accord sur le rapatriement soumis aux députés à Québec

QUEBEC. — Une motion inscrite depuis vendredi au feuilleton de l'Assemblée législative demande à la Chambre de ratifier l'accord des premiers ministres canadiens sur le rapatriement de la Constitution.

Le discours du Trône, lu jeudi, annonçait l'intention du gouvernement de demander à l'Assemblée législative de ratifier l'accord sur le rapatriement de la constitution qui a été conclu au mois d'octobre dernier par tous les premiers ministres canadiens.

La motion, inscrite par le premier ministre, M. Jean Lesage, cite au texte la formule de rapatriement et d'amendement de la constitution qui a été mise au point par le ministre de la Justice et les procureurs généraux du Canada, et qui est communément appelée formule Favreau-Fulton.

La motion, quand elle aura été adoptée, aura pour effet d'inviter le parlement britannique, au nom de l'Assemblée législative du Québec, à adop-

ter un projet de loi prévoyant la modification au Canada de la Constitution canadienne.

Pareille demande au Parlement britannique doit venir de toutes les législatures provinciales du Canada ainsi que du parlement fédéral.

Le projet de loi qui doit être présenté au Parlement britannique est divisé en deux parties: la première porte sur le pouvoir de modifier la Constitution du Canada et la deuxième traite de modifications à apporter à l'acte de l'Amérique du nord britannique.

Le projet de loi réunit déjà l'assentiment des gouvernements canadiens; et il est basé sur la formule d'amendement et de rapatriement de la Constitution canadienne préparée par M. Davie Fulton, ex-Ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker, à des conférences constitutionnelles en 1960 et 1961 et complétée l'automne dernier par une conférence des procureurs généraux qui s'est tenue sous la présidence de M. Guy Favreau, ministre de la Justice du Canada.

LE DEVOIR

MONTREAL, SAMEDI 23 JANVIER 1965

Le taux de mortalité générale a atteint son plus bas niveau en 1964 à Montréal

Pour la première fois dans l'histoire de Montréal, le taux de mortalité générale a été établi avec un indice de 7.8 comparativement à 8.1 par 1,000 de population en 1963.

C'est l'année dernière, au cours de 1964, que ce record a été établi avec un indice de 7.8 comparativement à 8.1 par 1,000 de population en 1963.

Voilà ce que révèle le rapport préliminaire du service de Santé, dirigé par le Dr Adélard Groulx.

En 1964, le total des décès a atteint 9,765 en regard de 9,961 en 1963. Par contre, les naissances vivantes n'ont été que de 26,947 en 1964 avec un taux de 21.5 par 1,000 de population par rapport à 27.275 en 1963 et un taux de 22.3.

Ce déclin de la natalité persiste depuis 1957. Le rapport souligne cependant que la mortalité infantile a aussi accusé une nouvelle diminution avec un taux de 20.0 par 1,000 naissances vivantes en 1964, par comparaison avec celui de 22.8 en 1963.

Le rang de chacune des dix principales causes de décès est demeuré identique à celui de l'année précédente.

Les maladies du cœur et le cancer occupent de nouveau le premier et le second rang avec, respectivement, 3,841 et 2,116 décès; viennent ensuite: les lésions vasculaires cérébrales, 781; les morts violentes, 627, soit 51 accidents divers dont 249 accidents de la circulation, 93 suicides et 23 homicides; maladies de la première enfance, 299; maladies du foie et de la vésicule biliaire, 206; néphrite, 204; diabète, 200; malformations congénitales, 173 et pneumonies, 13.

La tuberculose, précise le rapport, a repris sa tendance vers la baisse qu'elle avait interrompue l'an dernier, pour atteindre 64 décès et un taux de 5.1 par 100,000 de population, contre 104 décès et un taux de 8.5 en 1963.

A part quelques exceptions, la tendance générale des maladies contagieuses aiguës est vers une baisse substantielle à Montréal. Un total de 4,472 cas fut rapporté et a causé 12 décès en 1964, comparativement à 6,791 cas et 19 décès en 1963.

Les décès par maladies contagieuses se répartissent comme suit: 3 par encéphalite, 2 pour chacune des maladies suivantes: méningite à méningocoques, hépatite infectieuse et staphylococcies. La poliomyélite, la salmonellose et l'échinococcose ont causé chacun un décès.

La rougeole, qui était demeurée à l'état endémique depuis 18 mois, a fait sa réapparition en octobre 1964. Elle devrait poursuivre son cycle habituel au cours des prochains mois de l'année 1965.

Il n'y eut aucun cas et aucun décès par diphtérie pour la troisième année consécutive.

Le sens collectif de la responsabilité est le fondement de la révolution dans laquelle le Québec est engagé (G.-Lajoie)

de notre envoyé spécial, Jules LeBLANC

QUEBEC — L'apparition du "sens collectif de la responsabilité" constitue le fondement de toute la révolution, non seulement scolaire, mais sociale dans laquelle le Québec est engagé, a affirmé hier M. Paul Gérin-Lajoie. C'est dans ce changement de comportement que se trouve "la véritable et profonde révolution du Québec" et c'est à cause de cela que, en réalité, la "révolution tranquille" est plus profonde que la plupart des révolutions qu'a connues l'histoire, a précisé le ministre de l'éducation devant les quelque 2,200 personnes qui participent depuis hier matin à un colloque de deux jours sur l'opération 55.

Il y a une quinzaine de jours, on attendait environ 1,200 personnes à ces assises organisées par le ministère de l'éducation en vue de faire le point sur l'opération 55 avant d'entreprendre la deuxième phase de cette vaste entreprise qui a été lancée le 10 septembre dernier: l'élaboration des plans scolaires régionaux. Jeudi soir, 1,800 personnes étaient attendues à l'académie de Québec.

Finalement, hier midi, plus de 400 inscriptions additionnelles, non attendues, étaient enregistrées.

Des représentants, des éducateurs, des administrateurs scolaires (locaux, régionaux et provinciaux) et des comités régionaux de planification scolaire, ainsi que des spécialistes dans les différents domaines reliés à l'éducation (sciences de l'homme, génie et architecture, etc.) sont présents. Au début de son allocution, M. Gérin-Lajoie leur a présenté le "nouveau ministre d'Etat à l'éducation", M. Gaston Binette, dont la nomination remonte à mercredi.

Révolution profonde Rappelant que le ministère de l'éducation a été créé sous le signe de la démocratie de consultation et de participation et qu'il s'est engagé à réaliser rapidement cet objectif, M. Gérin-Lajoie a soutenu que cela signifie un changement beaucoup plus profond que ceux qu'ont effectués la plupart des révolutions de l'histoire.

Celles-ci ont été militaires et se sont généralement contentées de remplacer l'équipe des dirigeants politiques, "sans changer l'esprit de l'administration publique, et encore moins sans changer l'esprit de la masse des citoyens".

Le ministre a continué: "C'est la révolution du comportement qui a changé le visage du Québec, et que d'autres ont appelée la "révolution tranquille", a été marquée par la déroute du paternalisme autoritaire et l'apparition du sens collectif de la responsabilité. Une partie de cette révolution est visible: c'est celle qui permet le grand réveil actuel dans tous les domaines, en particulier dans celui de l'éducation.

"L'autre partie est encore cachée: elle apparaîtra quand la première partie aura porté fruit. Elle apparaîtra quand une grande masse de citoyens auront participé pendant plusieurs années à une démocratie de participation, quand existera une génération complète de jeunes hommes qui auront été formés dans ce nouvel esprit de liberté et de collaboration active. Ce sera là la vraie révolution, plus tranquille, encore qu'aujourd'hui elle apparaisse, mais plus réelle et plus profonde que jamais. C'est cet épanouissement que nous sommes à bâtir, tout autant que des écoles et des campus."

M. Gérin-Lajoie a souligné que "l'opération 55 est un élément majeur et un point tournant de cette évolution majeure: aux yeux de l'histoire, elle aura été l'élément fondamental de cette renaissance du Québec et de cette implantation d'institutions nouvelles qui auront donné au Québec et au Canada français une signification véritable. "Grâce à cet esprit nouveau et à ces institutions nouvelles, le Québec et le Canada français ne sont pas et ne seront plus jamais une réserve derrière une muraille de Chine" et ils prendront de plus en plus leur signification profonde et leur place définitive en Amérique du Nord.

L'opération 55, a-t-il continué, réalise simultanément une double révolution: révolution dans les modalités concrètes du système scolaire québécois et dans l'esprit même qui anime le peuple du Québec. Incitant les leaders régionaux à assumer leurs responsabilités, sans toujours attendre du ministère des directives précises et détaillées, elle assure en outre la démocratisation de la réforme scolaire.

La présence de 2,200 personnes à ce colloque constitue "un argument de poids qui devrait convaincre définitivement tous ceux qui n'ont pas encore foi en l'action collective."

tive, en la démocratie de participation, ceux qui espèrent encore que l'omniprésence d'un gouvernement peut être un substitut à un travail d'équipe de tous les secteurs de la société." Le ministre entend assumer ses responsabilités qui consistent à coordonner et à donner les grandes orientations générales, mais il entend les assumer avec les représentants des différents secteurs de l'éducation.

Annouçant que "la 55e commission scolaire régionale à direction catholique" a été sanctionnée mercredi à la régionale de Tilly, en banlieue de Québec — et qu'environ 45 comités régionaux de planification scolaire sont formés jusqu'ici, M. Gérin-Lajoie a déclaré que la réforme des structures scolaires est faite.

"Jusqu'à présent, la réforme du système d'éducation a été une réforme administrative: création d'un ministère de l'éducation, mise en place de divers services, regroupement des structures administratives régionales, création d'outils de consultation à divers niveaux. Mais il ne faut pas oublier que nous travaillons avant tout à une réforme de l'enseignement."

"Si important que soit le travail accompli, il ne peut constituer, à lui seul, que la base matérielle d'une réforme qui sera faite de nouveaux programmes, de nouvelles méthodes, de nouvelles structures et d'un nouvel esprit. Les plans que vous allez élaborer ou terminer au cours des deux prochains mois doivent tenir compte d'un facteur nouveau dans l'enseignement: l'évolution comme donnée permanente."

Le nouveau député de Matane est en faveur de l'assurance-santé

QUEBEC — Proposeur de la motion sur l'adresse en réponse au discours du Trône, M. Jacques Bernier (L-Matane), a exprimé en Chambre, hier, un souhait de la population de son comté qui, a-t-il dit, demande une loi d'assurance-santé.

M. Bernier a qualifié de "merveilleuse" la loi provinciale d'assurance-hospitalisation votée sous le présent régime ajoutant: "La population de mon comté est désireuse de voir le gouvernement compléter cette oeuvre magnifique par une loi d'assurance-santé".

Les discours de M. Bernier ne suggèrent aucun délai pour l'instauration dans la province d'un régime d'assurance-santé; il exprime seulement la "confiance" qu'une "réponse favorable sera donnée à cette requête dès que ce sera possible".

Elu pour la première fois lors d'élections partielles qui ont eu lieu au mois d'octobre dans quatre circons-



J.-M. Laliberté est nommé chef de cabinet de Lucien Saulnier

M. Jean-Marc Laliberté, journaliste au Devoir, deviendra à compter du 1er février prochain, chef de cabinet du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

M. Laliberté, qui est chroniqueur municipal depuis 1955, est entré au Devoir le 9 mai 1940. Après avoir été secrétaire au tirage et secrétaire particulier du directeur, feu M. Georges Pelletier, il entra à la rédaction au retour de son service militaire. Il fut successivement responsable des chroniques des faits divers, du monde ouvrier, de la politique provinciale, des tribunaux. Durant quelques années il fut courriériste parlementaire à Québec et remplit la fonction de directeur de l'information jusqu'au moment où il est devenu chroniqueur municipal.

Tremblay: nous n'avons pas de "solutions préfabriquées"

QUEBEC (De notre envoyé spécial) — Le sous-ministre de l'éducation a affirmé hier que le réseau des institutions d'enseignement existantes, qu'elles soient privées, publiques, gouvernementales ou autres, constituent "une sorte de bien commun" et que ce serait "une erreur grave de se priver de ce qui existe, si tout le monde est disposé à travailler pour le bien commun."

Portant la parole à la séance d'ouverture du colloque sur l'opération 55, M. Arthur Tremblay a soutenu: "Un réseau scolaire est un ensemble dynamique à l'intérieur duquel tous les éléments sont interdépendants, quelles que soient leurs structures administratives."

Il importe de prendre conscience de cette solidarité de toutes les institutions d'enseignement et d'effectuer une "conversion" en ce qui a trait au partage des rôles entre chacune d'elles.

Notant que cette "conversion" est en train de s'accomplir, M. Tremblay a signalé que l'époque où une institution pourrait se permettre de crier qu'elle est menacée et qu'on lui enlève ceci ou cela, est dépassée aujourd'hui: "Il ne faut plus raisonner comme en 1930; il faut démythifier 1930 ou 1940", a-t-il ajouté.

Faisant allusion aux divers types d'écoles québécoises, sur le plan administratif, il a ajouté: "Il faut dépasser ces différences qu'on a trop longtemps considérées comme des antagonismes". Ce qui importe, c'est que toutes les institutions de chaque région se partagent la tâche, à savoir: scolariser le plus grand nombre

Le prix Duvernay de la SSJB est attribué à M. Desrochers

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'attribuer son grand Prix Duvernay, pour l'année 1964, à l'auteur de A L'OMBRE DE L'ORFORD et de OFFRANDE AUX VIERGES FOLLES, Alfred Desrochers, qui demeure l'un des poètes canadiens les plus actuels, puisque "la grande poésie ne date pas".

Le Prix Duvernay reconnaît depuis 1944 les mérites de l'oeuvre de nos meilleurs écrivains. La liste prestigieuse des lauréats serait incomplète sans l'inscription du poète qui marqua "un moment important de l'évolution de notre poésie".

En 1928, Alfred Desrochers publiait L'Offrande aux Vierges folles, et l'année suivante, A l'ombre de l'Orford. Ces deux recueils "recurent des applaudissements enthousiastes et causèrent presque une petite révolution dans notre littérature poétique. D'un hommage unanime, les critiques saluèrent un grand poète."

Divers prix couronnèrent son talent. En 1930, aux Jeux Floraux; en 1930, Prix de l'A.C.J.C., prix de l'Action intellectuelle; en 1931, médaille du lieutenant-gouverneur de la province de Québec pour le concours de la Société des Poètes canadiens-français; en 1932, prix David de poésie.

En 1948, la maison Fides a reproduit, dans sa collection du Nénuphar, dirigée par M. Luc Lacoursière, les trente-quatre poèmes de A l'ombre de l'Orford, suivis de treize nouveaux poèmes du Cycle du Village. A l'automne 1964, Fides procédait à une réimpression de cet ouvrage, qui s'inscrit dans les classiques du Canada français.

Alfred Desrochers est fils de l'Estrie. Il poursuivit ses études au Collège Séraphique de Trois-Rivières et fit du journalisme à Sherbrooke et à Montréal.

Le jury du Prix Duvernay 1964 était présidé par M. le professeur Michel Brunet, et les autres membres étaient: Me Roger Duhamel, Me Guy Sylvestre, Me Marcel Raymond et le Rév. Père Pierre Angers.

M. Lesage souhaite le retour de M. Lapalme

QUEBEC. — M. Jean Lesage, premier ministre et chef du parti libéral, a exprimé hier le désir de voir M. Georges-Emile Lapalme revenir sur la décision qu'il a prise d'abandonner son siège à l'Assemblée législative.

M. Lapalme, ancien ministre des affaires culturelles, a déclaré, peu après avoir remis sa démission comme ministre, qu'il avait également l'intention d'abandonner le siège qu'il détient comme député de la circonscription électorale d'Outremont.

M. Lapalme n'était pas en Chambre à l'ouverture de la session.

M. Lesage a profité du fait qu'il offrirait en chambre ses vœux de bon anniversaire à M. Lapalme qui a fêté son anniversaire de naissance le 12 janvier dernier, pour faire une remarque au sujet du retour en chambre de l'ancien chef du parti libéral.

"J'espère que M. Lapalme reviendra sur sa décision de quitter son siège d'Outremont et qu'il continuera de siéger pour nous faire profiter de son immense expérience," a dit le premier ministre.

Condolances à M. Lesage

QUEBEC — Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, et le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, ont offert leurs sincères condoléances, en Chambre, au premier ministre Jean Lesage, qui fut affligé par la perte de son père le 11 décembre dernier. Le père de M. Lesage, M. Xavier Lesage, était rentier et âgé de 82 ans, au moment de son décès.

MERCI DE VOTRE APPRECIATION... ACTUELLEMENT TOUT EST

VENDU

A L'AVANCE. INCROYABLE...

RESERVEZ DES MAINTENANT POUR UNE LIVRAISON EN MAI ET BENEFICIEZ DE L'ALLOCATION DE \$1,000 SUR LES TRAVAUX D'HIVER

\$143.

DE MENSUALITE TOTALE

Incluant taxes et chauffage

de \$32,900 à \$35,900, COMPTANT \$4,200

L'ULTRADUPLEX, construit "sur mesure", représente une conception radicalement nouvelle de la maison à revenu. Au confort et à l'intimité du bungalow, de qualité, il joint les avantages d'un revenu intéressant.

Ne cherchez pas plus loin... c'est au coeur même de l'île de Montréal que vous trouverez cette oasis de tranquillité ou vous attendent une vie d'élégance et de confort... et un revenu additionnel.

DIRECTION: Du boulevard l'Acadie tournez vers l'ouest au chemin de la Côte-Vertu (Savé ouest). Vous êtes déjà sur les lieux...

À L'AUTOROUTE ET CÔTE-VERTU

de salaberry

CORPORATION

LES CONSTRUCTEURS DU

DOMAINE CHAMERAN

À ST-LAURENT

202 BOUL. THOMPSON, ST-LAURENT - 334-1863

LES COURS DU GESU

(COLLEGE SAINTE-MARIE)

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES

DEBUT DES COURS: 1er, 2, 3 et 4 février

SCIENCES RELIGIEUSES Religions et athéisme Questions d'actualité religieuse Commentaire de la Bible	ÉCONOMIE ET ADMINISTRATION Système et procédures La Direction du personnel Exploitation scientifique de la petite entreprise Théorie et pratique de la vente La comptabilité au service de l'entreprise Le droit dans les affaires
PHILOSOPHIE Preuves de l'existence de Dieu Teilhard de Chardin Jean-Paul Sartre et l'engagement sans Dieu Histoire de la philosophie moderne	BEAUX-ARTS Les peintres que nous aimons Connaissance de la musique L'oeuvre d'art dramatique
PSYCHOLOGIE Psychologie de l'adolescent Psychologie de la personnalité Psychopathologie de la personnalité Dynamique de groupe	LITTÉRATURE Littérature canadienne La femme dans la littérature Théâtre d'aujourd'hui Le roman contemporain Civilisations grecque et latine
LANGUE FRANÇAISE La composition française de tous les jours Stylistique française Pratique de l'expression orale Cours de prononciation française Cours de lecture rapide	GÉOGRAPHIE Géographie humaine HISTOIRE ET CIVILISATIONS Civilisation orientale SCIENCE POLITIQUE Pour utiliser les services de l'Etat Relations internationales de 1945 à nos jours
LANGUE ESPAGNOLE Espagnol élémentaire Espagnol intermédiaire La culture hispanique	
SCIENCES Biologie de l'homme	
SOCIOLOGIE Processus de socialisation La structure de la société	

Pour plus de renseignements demander un prospectus à l'adresse suivante:

LES COURS DU GESU

1180, rue BLEURY, Montréal 2 866-3611

NOUVEAU...

Estudianto

Au service des étudiants

Filtre et Nature

EDITORIAL

Démission ou renvoi?

Le ministre Yvon Dupuis vient d'être invité par M. Pearson à se retirer du cabinet. "Invité" est ici un euphémisme. Le premier ministre n'invite pas un collègue à démissionner. D'habitude, quand il veut s'en débarrasser, il lui offre une promotion. Cette fois, il s'agit d'un renvoi pur et simple. La démission n'est qu'une formalité.

Cette dégringolade a quelque chose d'infiniment attristant. Dans un autre contexte, il vaudrait cent fois mieux la passer sous silence. Mais dans ce cas, les leçons que l'événement comporte sont si évidentes qu'on serait coupable de les passer sous silence.

Un trait nous a toujours frappé à propos de l'ancien ministre d'Etat. Non seulement il n'était aucunement qualifié pour être ministre; il l'était à peine pour être député.

M. Dupuis est ce qu'on peut appeler un aventurier politique. Sans avoir jamais fait ses preuves dans la vie privée, il fut élu, très jeune, député à la législature provinciale. Battu dans son comté, il déménagea ses pénates à Saint-Jean. Peu après, on le retrouva candidat au fédéral. Il se fit élire député. Moins d'un an après la demi-victoire de M. Pearson, il est choisi pour entrer au cabinet, alors que des hommes cent fois mieux taillés que lui restent à la porte.

M. Dupuis est typique d'un certain genre d'homme public qui a longtemps fait fortune dans notre milieu. Plutôt que de se créer d'abord un solide métier comme tout le monde, ces gens préfèrent brûler les étapes. Ils profitent d'un vide qui se crée quelque part pour se faufiler dans des fonctions comportant de hautes responsabilités. Ils se font élire jeunes; cela flatte la vanité des électeurs et leur donne à eux-mêmes l'illusion de la réussite. Une fois élus, certains deviennent vite impossibles à déloger. D'autres se font prendre les doigts dans un panneau quelconque. Quand ils ne sont pas traînés devant les tribunaux pour mauvais usage de leur fonction, ils disparaissent en douce de la scène publique.

La vie politique est devenue trop complexe, trop profondément imbriquée dans tout le tissu social, pour qu'il soit permis de tolérer plus longtemps dans des postes-clés cette engeance parasitaire. Quand apprendrons-nous à exiger des candidats à la députation, à plus forte raison des apprentis-ministres, des lettres de créance plus sérieuses?

Mais là n'est pas la vraie question. Comment de tels personnages peuvent-ils

réussir à obtenir l'appui du public? Tout en faisant la part de l'indéniable talent de quelques-uns, on peut formuler deux explications complémentaires.

La première explication, c'est le système lui-même qui la fournit. Des partis ont beau être purs et nobles à l'origine; s'ils se laissent financer par des sources occultes, ils finissent tôt ou tard par sombrer dans la médiocrité et la corruption. L'exemple le plus classique en était pour nous, jusqu'à ces derniers temps, la défunte machine de l'Union nationale. A cet exemple, il faudra superposer, pour les années 60, celui de la vieille machine libérale fédérale de Montréal.

Dans des milieux comme ceux-là, il se noue toutes sortes de relations qui vont, nous l'apprenons tous les jours, du sommet aux bas-fonds de la société. Les politiciens chevronnés voient ces choses de haut, se fermant délibérément les yeux sur les abus qui se commettent autour d'eux, les considérant comme des maux inévitables et pensant pouvoir les dominer. Quand les politiciens ne sont pas les produits de ce système, ils en deviennent hélas les esclaves.

Par-delà ce mal bien connu, il en existe un autre, plus subtil et plus profond: c'est l'indifférence des électeurs et l'insouciance des honnêtes militants. L'aurai-je beau récriminer tant que je voudrai; si mon député au fédéral est un insignifiant, c'est en bonne partie parce que, silencieux et indifférent, je l'ai laissé élire. Jamais ce parvenu n'aurait été choisi si des centaines de citoyens conscients s'étaient donnés la main pour lui barrer la route.

En face des maux qui s'amoncellent sur les libéraux fédéraux depuis quelque temps, il y a de quoi désespérer de la capacité de renouvellement des vieux partis. Il faudra surveiller étroitement le comportement de M. Pearson au cours des semaines à venir. Le premier ministre, en exigeant la démission de M. Dupuis, a-t-il voulu prévenir l'éclatement imminent d'une autre histoire embarrassante pour le gouvernement? Ou a-t-il voulu plutôt poser le premier d'une série de gestes rénovateurs qui viseraient à une refonte de l'appareil libéral et à l'instauration de cette "nouvelle politique" dont il parlait fièrement il y a quelques mois?

Nous sommes, pour le moment, réduits à des conjectures malheureusement plus pessimistes qu'optimistes. Nous attendrons avec impatience le prochain chapitre.

Claude RYAN

Le discours du trône de Toronto

Les travaux des législatures des autres provinces ne sont pas suivis avec assiduité dans le Québec; on ne s'y intéresse que lorsqu'il est question des minorités ou au moment de crises politiques ou à propos des relations fédérales-provinciales. D'ailleurs, la réciproque est vraie, sauf que les revendications du Québec ont reçu ces dernières années une plus large publicité et souvent tendancieuse dans le reste du Canada. Cette indifférence ou cette ignorance témoignent du fossé qui sépare les deux collectivités culturelles du pays.

Le discours du trône à l'ouverture de la session provinciale de Toronto, mercredi, a donc pu passer inaperçu de beaucoup de Québécois, même si nos journaux en ont donné un résumé. Ce document contient pourtant des éléments nouveaux qui doivent retenir notre attention, car ils reflètent l'évolution de notre fédéralisme canadien.

Le jour même où ce discours du trône était prononcé, le député Jean-Luc Pepin, parlant devant des étudiants de l'université McGill, disait qu'au lieu de passer leur temps à s'interroger sur le Canada français, les Canadiens anglais des autres provinces devraient plutôt pour un temps étudier leur propre position dans ce schéma binationnel.

Or, c'est un peu ce qu'annonce le gouvernement ontarien par la nomination d'un comité, indépendant des partis, pour conseiller le cabinet au sujet des relations entre cette province et le gouvernement fédéral. Ce n'est peut-être pas l'équivalent du comité de la constitution qui siège à la législature québécoise, mais c'est du moins l'amorce d'une étude de l'évolution du fédéralisme canadien quant aux intérêts et aux vœux de l'Ontario.

A maintes reprises depuis quelques années, des Canadiens anglais ou des groupes des autres provinces ont invité le Canada français et le Québec à dire de façon précise quelles sont nos revendications, de quoi nous nous plaignons et ce que nous voulons voir corriger dans la Confédération. A quoi, certains de nos notres ont répondu en disant qu'il serait bon aussi que les Canadiens anglais examinent eux-mêmes les exigences nouvelles de notre régime fédéral, quant aux responsabilités et aux besoins particuliers des régions et des provinces du pays, en vue de redéfinir des relations fé-

BLOCS NOTES

qui sera différent des recommandations de la commission Hall; d'autre part, le discours du trône ne précisait pas l'attitude du gouvernement sur la caisse de retraite, ce qui avait soulevé des commentaires. Or, M. Roberts annonce jeudi que l'Ontario participerait à la caisse de retraite fédérale, et il a expliqué qu'il avait pris cette décision pour sauvegarder l'unité nationale et assurer à la caisse une enveloppe nationale.

L'Ontario étant la province la plus riche doit naturellement faire des sacrifices assez lourds dans la prérogative et dans sa participation à divers programmes interprovinciaux. Mais cette province a aussi de grands besoins budgétaires pour faire face à son progrès rapide. Elle doit donc chercher un équilibre entre deux obligations divergentes. Les débats des prochaines semaines à Toronto seront donc intéressants à suivre de ce point de vue. Le nouveau comité ontarien de la Confédération ne manquera pas de besogne.

Accroc au bilinguisme

Une entreprise montréalaise canadienne-française au nom bien français vient de recevoir un appel de soumission du ministère de la production de la défense. Cette longue formule, de plus de deux pages, est complètement bilingue excepté pour l'essentiel. C'est-à-dire que le texte imprimé d'avance et qui sert pour tous les appels de soumission est bilingue; mais il va de soi que dans la formule un espace est réservé à la désignation des articles et/ou des services qui font l'objet de la soumission. C'est la partie maîtresse du document. Or, elle est exclusivement rédigée en anglais.

C'est se moquer des gens. Les protagonistes et les artisans du fédéralisme coopératif au sein du cabinet fédéral et dans la députation devraient surveiller ces manifestations fâcheuses de l'unilinguisme tenace des services fédéraux. Cet accroc au bilinguisme est d'autant plus maladroite qu'il se produit dans un ministère dont le ministre est un député montréalais, M. Drury. Ce dernier pourra vérifier et faire les observations utiles aux fonctionnaires en cause; il s'agit de la soumission No MON4-4560A (LT).

P.S.



Les centres de ski des Laurentides crient au secours

LA DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Une oeuvre monumentale: le ROBERT

par R. LeBIDOIS

Le voici enfin achevé, ce Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, conçu, imaginé, entrepris — et financé! — par Paul Robert, sous la direction duquel une équipe enthousiaste de rédacteurs et de réviseurs a mené à bien la rédaction de milliers d'articles dont l'ensemble forme six gros volumes de grand format (21 x 30) et couvre plus de cinq mille cinq cents pages. Ce n'est sans doute pas par hasard que des écrivains aussi différents que Jules Romains et Daniel-Rops se sont trouvés d'accord pour qualifier ce dictionnaire de "monumental".

Le "Robert" — c'est déjà sous ce nom qu'on le désigne — est plus et mieux qu'un nouveau dictionnaire: un dictionnaire nouveau. Sa conception, son ordonnance et sa présentation sont originales, comme aussi l'esprit dans lequel il a été rédigé. Il ne se borne pas, en effet, à répertorier tous les mots du français d'aujourd'hui, à en définir les diverses acceptations et à les illustrer par de copieuses citations; pour chaque vocable étudié, il mentionne, quand il y a lieu, les autres termes que ce mot évoque logiquement, la chaîne des "analogies" qui l'entourent — mots de sens voisins (synonymes) ou contraires (antonymes) ou de même consonance (homonymes). — et tous ceux qui s'y rapportent en vertu de l'association des idées.

Un bon dictionnaire de langue se reconnaît à l'exactitude des définitions, à la filiation rationnelle des diverses acceptations, à l'abondance des citations. J'ai déjà eu l'occasion d'examiner de ces points de vue les premiers tomes du "Robert". Maintenant, que l'ouvrage est achevé, nous pouvons mesurer la richesse de sa nomenclature. On y trouve d'abord des termes scientifiques et techniques que l'on chercherait en vain dans Littré, qui composa son dictionnaire avant l'invention du phonographe, de l'automobile, du cinéma, de la radiodiffusion, de la télévision, sans parler de l'énergie nucléaire. D'autre part, des mots anciens (hantise, préconiser, implanter, série, structure, etc.) sont enrichis de nombreux sens nouveaux de Littré. Le traitement des mots "polytechniques", que les lexicographes ont tant de peine à classer, est particulièrement soigné. Il suffit, par exemple, de comparer l'article savoir de Littré avec le même article du Robert pour voir qu'à la sèche numération du Littré, qui donne la même importance à chacun des vingt-sept numéros et représente donc, selon le mot de Henri Mitterand, un "épave de désordre", s'oppose le classement du Robert, où des chiffres et lettres majuscules (I, A, B, II, etc.) se subdivisent à leur tour en 1°, 2°, 3°, etc., ce qui permet non seulement de classer, mais d'ordonner les emplois en sens principaux et secondaires et de respecter les articulations logiques et les filiations sémantiques.

Bien entendu, le Robert ne néglige pas la langue familière et populaire. Les termes d'argot courant sont mentionnés, mais avec discrétion (voir, par exemple, blairer, bosser, charrier, filer, faire gaffe, lardon, marteau, pigeon, tarte, zéugler, ziguer). En outre, ces mots sont "illustrés" — si l'on peut dire — par des exemples empruntés à des auteurs contemporains (Aragon, Carco, Céline, Sartre, etc.). A l'arti-

cle Femme, une étonnante et fort peu académique citation de Georges Duhamel, longue de vingt lignes, énumère et caractérise en quelques qualificatifs choisis une dizaine de termes d'argot des plus pittoresques et "qui ne sont pas synonymes". Sous le mot Trailler, une citation de Gilbert Cesbron nous fournit des synonymes "scolaires" de ce verbe: bouillonner, bosser, chiader, gratter et même ruper, à propos duquel le lexicographe a soin de préciser que le verbe évoque l'idée de réussite plutôt que celle de travail.

A côté de ces noms et de ces verbes qui forment les éléments vivants de la langue, il y a les "outils grammaticaux": articles, pronoms, adjectifs, prépositions. L'équipe du Robert s'est particulièrement intéressée à ces mots dont l'analyse est si délicate et dont le maniement présente les plus grandes difficultés pour l'usage de la langue. Car s'il est facile, une fois son sens connu, d'employer le mot thermostat ou typographique, il n'en est pas de même de ces petits mots essentiels comme je, le, me, ne, ni, par, pour, qui, que, se, tout, un qui sont souvent négligés ou sacrifiés dans les dictionnaires. Chacun de ces mots est longuement et minutieusement étudié dans le Robert, et les articles qui leur sont consacrés constituent de précieuses monographies dont le regroupement pourrait former une véritable grammaire. Les rédacteurs ont pris soin, en effet, de consulter les meilleures autorités et de regrouper les connaissances éparses dans les ouvrages de linguistique et de syntaxe, tels que le Langage de Vendryes, le Cours de linguistique générale de Saussure, la Pensée et la Langue de Brunot, la Grammaire historique de Nyrop, la Syntaxe du français moderne, le Bon Usage de M. Grevisse, et beaucoup d'autres.

Pour la partie historique, les rédacteurs du Robert tiennent compte des plus récentes découvertes de la science étymologique. Ils mettent ainsi à la portée de non-spécialistes le contenu si riche, mais inaccessible au grand public, de l'admirable "F.E.W." de Wartburg. Ces indications ne sont pas seulement intéressantes pour qui veut connaître les dates d'apparition de tel terme ou de telle acception: très souvent, le plan de l'article suit et retrace l'histoire du mot et du concept. Ainsi, l'article consacré au mot "roman" en littérature (s.v. I) Roman, II) distingue avec beaucoup de précision les divers emplois et les sens que ce mot a pris tour à tour en ancien français, au Moyen Âge, puis au XVIe siècle et enfin au XIXe siècle. C'est toute une histoire du roman qui se trouve esquissée, datée et illustrée par des citations choisies et de nombreux renvois.

Dans d'autres cas, l'histoire d'un terme permet d'éclairer un fait de langue qui autrement, serait incompréhensible: la Sarabande, qui était primitivement une "danse vive et lascive", est devenue au XVIIIe siècle une "danse lente et grave, voisine du menuet", et c'est ce sens qui domine encore les dictionnaires du XIXe siècle; puis, revenant à ses origines, le mot a pris des emplois figurés et

n'évoque plus, pour les non-musiciens, que l'idée de "vacarme, tapage, course déchaînée".

On ne s'étonnera donc pas que Daniel-Rops, dans un récent article publié dans une chaîne de journaux, ait vanté "l'admirable instrument" que constitue le Robert pour la connaissance du français. "Aucun dictionnaire, déclare-t-il, ne peut se comparer à lui... Avec le Robert, on sait tout sur un mot." Et l'académicien compare alors le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française avec celui qui s'élabora — laborieusement! — qu'il qualifie: ce dernier n'a d'autre fonction que de fixer la langue: "il n'est ni historique, ni étymologique, ni analogique" et surtout il ne donne aucune citation. Venant d'un membre de l'Académie française "dont la fonction première est de faire un dictionnaire", cet hommage à un concurrent est d'un poids inestimable.

Ces citations d'auteurs auxquelles l'Académie refuse, par principe, l'accès de son dictionnaire, le Robert leur accorde, comme avait fait Littré avant lui, une place de choix. Mais, tandis que Littré se bornait presque exclusivement aux textes antérieurs à 1840, le Robert puise ses citations à la fois dans les siècles passés et dans les œuvres contemporaines: essais, livres d'histoire ou de science, romans, articles de revues ou de journaux, etc. Ces exemples ne sont pas seulement pris à des écrivains "académiques" (la plupart des académiciens vivants s'y trouvent cités), mais aussi à des auteurs "en marge", tels que Sartre, S. de Beauvoir, Robbe-Grillet, M. Butor, J. Durtout, R. Quilès, R. Queneau, etc. On a pu dire, avec juste raison, que le Robert est "le dictionnaire des citations le plus complet et sans doute le plus prodigieux qui se puisse concevoir" (P. Demeuse, dans le Peuple de Bruxelles).

Ainsi, ce dictionnaire est appelé à rendre les plus grands services aux catégories de lecteurs les plus diverses. Le Français moyen ou l'étudiant qui s'intéresse à la langue y trouvera tous les mots du vocabulaire d'aujourd'hui, y compris les termes techniques et les termes d'argot, avec des définitions précises et des remarques sur leurs différents emplois. L'écrivain ou le journaliste scrupuleux découvrira sans peine, grâce aux réseaux des analogies et des associations d'idées, le synonyme qu'il recherche, l'épithète ou l'image qui donnera de l'éclat et de la vie à son style. Enfin, le professeur de français et le spécialiste auront, pour chaque mot de la langue, les dernières données de l'étymologie, de la lexicographie et de la linguistique. On peut donc prédire sans témérité que le Robert va prendre, pour nos contemporains, le rôle que le Littré a joué pendant tout un siècle.

(1) Félicitons le "maître d'oeuvre" et l'ensemble de ses excellents collaborateurs, parmi lesquels il faut citer plus spécialement Alain Rey, secrétaire général de la rédaction, Marie-José Rey et Henri Cottet.

(LE MONDE)

OPINION DU LECTEUR

L'indépendance, option de raison

par Claude FALARDEAU

M. le Directeur,

En 1960, lorsque réapparut l'idée séparatiste, beaucoup crurent assister à une nouvelle crise canadienne-française. Les Anglo-Canadiens y virent un malaise cyclique qu'ils devaient plus ou moins supporter. Ça fait déjà quatre ans de ça et le mal, loin de se résorber, s'intensifie d'année en année, de mois en mois, de jour en jour. On sent qu'il y a au Québec un abcès qu'il faut crever.

Qu'au début, les journaux, les différents organismes, la population se soient montrés réfractaires à l'idée du séparatisme, on le conçoit facilement.

des commerçants risquer leurs vies pour sauver leurs biens.

Et, pour les hommes d'affaires, le marché du Québec n'en est pas un à délaisser.

Les sciences de l'homme ne nous apprennent-elles pas que l'être humain apporte toujours une grande résistance au changement? L'homme bien pensant a des cadres, des conventions, des principes établis, des routines, des habitudes auxquelles il tient par-dessus tout. Et même si on lui prouve qu'il tirerait avantage à faire des changements, il hésitera encore: car changer son mode de vie, c'est passer du connu à l'inconnu, du certain à l'incertain, de l'établi au précaire; en un mot, c'est prendre un risque. Et le risque n'offre jamais de certitude, sinon ce n'est plus un risque.

C'est de la pure naïveté de croire que les Anglo-Saxons partent avec tous leurs capitaux au lendemain de l'indépendance. Au contraire, ils s'efforceront plus que jamais de s'assimiler à leur entourage pour en être acceptés.

Le "chien de garde de la paix" affecte 26% de son budget à une défense nationale improductive, désuète, dépassée. Nous nous préparons à une guerre que nous serions seuls à imposer. Pourquoi pas consacrer une importante partie de tout cet argent à d'autres fins beaucoup plus utiles? C'est ce que nous pourrions faire dans un Québec indépendant.

Motifs d'ordre politique

De plus, le gouvernement fédéral œuvre presque toujours à l'encontre des intérêts canadiens-français. L'immigration (qui contre nous). Nous payons pour une aide extérieure en grande partie orientée vers les pays anglophones du Commonwealth. Nous entretenons même parfois au Québec des fonctionnaires fédéraux unilingues anglophones. En un mot nous payons pour nous détruire culturellement.

Au point de vue politique, l'indépendance marquerait le départ d'une vie nationale québécoise. Nous pourrions véritablement affirmer la présence française en Amérique du Nord. Nous prendrions notre place au sein du monde francophone. Nous aurions des ambassades, des missions scientifiques chez nous, à l'étranger. Nous ne serions pas obligés de nous renier pour pouvoir nous réaliser. Le Canadien français actuellement, lorsqu'il sort à l'étranger, a parfois l'impression d'être un anormal, surtout s'il n'est pas bilingue. — Comment, lui dirait-on, vous êtes Canadien et vous ne parlez pas anglais?

Socialement et culturellement parlant, les avantages d'un Québec indépendant ne sont plus à faire valoir. Les Canadiens français sont de race, de langue et de tempérament différents de leurs compatriotes canadiens-anglais, et pour ce, tireraient grand profit à faire partie d'un Etat qui ne brimerait aucune de leurs aspirations légitimes. A ce moment-là, nous pourrions penser au lieu de traduire, émettre une certaine lumière au lieu d'en refléter une autre, attirer le regard plutôt que la pitié, vivre plutôt que d'exister. Sur le plan international, excessivement peu de nos écrivains, de nos artistes, de nos penseurs terminent dans le monde. Nous pourrions nous faire connaître, nous pourrions nous faire reconnaître. Dans un Québec libre, l'existence étant reconnue, nous pourrions commencer à nous affirmer.

Claude Falardeau

lettres au DEVOIR

Circulation et chauffeurs de cars

Monsieur le rédacteur, Dans le numéro du DEVOIR du 13 janvier, j'ai lu avec regret la lettre amère d'un signataire sous le pseudo: A. MAIRE.

Ce lecteur reprochait tous les péchés possibles aux chauffeurs des véhicules de la Cie de Transport Provincial. Ici, je veux demander à ce A. MAIRE s'il sait à quelle discipline sévère sont soumis les chauffeurs qui jugent imprudents au plus haut point.

Je plains cette personne qui, en plus, déplore le silence de Provincial Transport devant ses multiples revendications. Pauvre vous! Avez-vous su à qui vous adressez vraiment? Quelle obligation la Compagnie concernée a-t-elle de vous rendre compte, à vous, du règlement des accidents?

Si je me porte à la défense des chauffeurs de la Cie de Transport Provincial, c'est que pendant vingt-huit ans, j'ai profité du service de cette dernière et dans différentes régions de la province. Bien sûr, comme dans toute grosse entreprise, il s'y trouve des employés peu désirables, mais croyez-

moi, les fanfarons de chauffeurs, les impolis et les amants de la vitesse sont vite mis à l'ordre avant d'être proprement mis à la porte.

Et puis, que pensez-vous des chauffeurs de la Cie de Transport de Montréal, des compagnies de taxis, des conducteurs de locomotives diesel et enfin, des pilotes d'avions, quand tous ces moyens de transport enregistrent des accidents. Y faites-vous les mêmes enquêtes aussi sévères?

Pour terminer, j'ajoute qu'à chaque fois où au cours de la Cie de Transport Provincial j'ai porté plainte "justifiée", on m'a toujours renseigné fort aimablement, soit par l'intermédiaire du chargé des relations extérieures ou par le retour du courrier.

Madame Paul Legendre, 4083 rue Papineau.

La Bible vous parle

Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour.

(1 Jn 4, 8)

Textes choisis par le Service Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1919

Claude RYAN Directeur en chef adjoint: Paul SATRIOL
Rédacteur en chef: André LAURENDEAU
Rédacteur en chef: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et autres villes du Québec, 60¢. A l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 841-3361

L'AUTOFINANCEMENT DE L'UNION NATIONALE

"A bas la haute finance"

par Maurice GIRON

Le 5 juillet 1964, M. Daniel Johnson déclarait à Granby: "Nous avons décidé de démocratiser l'Union nationale, grâce à la collaboration de tous, et avec le financement de chacun. Tout le monde devient maintenant actionnaire. La caisse électorale ne dépendra plus que du peuple. Je donne l'Union nationale au peuple, aux ouvriers. Ce sont eux qui décideront de notre avenir. Il y a trop longtemps que les partis politiques leuront le peuple. L'expérience du comté de Shefford va se répéter partout dans la province". (1)

Depuis ce jour où le chef de l'Union Nationale rendit public une tentative de démocratiser la caisse du parti, le silence s'est fait sur l'expérience du comté de Shefford et sur les résultats politiques et financiers de la campagne de financement. Les efforts entrepris dans ce comté-pilote vont-ils se répéter dans d'autres comtés? Le succès obtenu annonce-t-il un bouleversement complet des structures du parti? L'Union Nationale a-t-elle découvert une formule magique qui pourrait lui assurer une victoire facile lors des prochaines élections générales? Autant de questions auxquelles il nous est aujourd'hui permis de répondre.

C'est le 13 décembre 1963, dans un communiqué remis aux journaux, que M. Johnson annonçait une formule nouvelle d'auto-financement pour son parti. Cette formule consistait essentiellement à recruter pour chacun des 13,942 bureaux de scrutin de la province deux souscripteurs à 10 dollars chacun, soit un total de 278,840 dollars. (2) En plus, toute personne voulant devenir membre en règle d'une association de comté de l'Union Nationale aurait à payer un dollar par année. (Au 1er mai 1963, le parti comptait 156,193 titulaires de la carte de l'U.N.).

Aucune motivation idéologique n'était mentionnée dans le communiqué du 13 décembre, si ce n'est le passage suivant: "Les députés qui s'occupent de l'organisation des cadres ont reçu instruction de préparer les partisans à mettre en vigueur le plan complet d'auto-financement des dépenses électorales à l'échelle de chaque comté". Or, à Granby, M. Johnson lance: "Si le parti doit appartenir au peuple, il doit être indépendant à l'égard de la haute finance pour alimenter sa caisse. Lorsque le parti sera libéré de l'esclavage de la haute finance, il sera la voix du peuple". (3)

Nouvelle méthode
Que s'était-il donc passé depuis le mois de décembre, pour que le chef de l'Union Nationale adopte une attitude aussi tranchée? Si d'une part il avait dû réaliser, entretemps, que 20 dollars par bureau électoral constituait une somme nettement insuffisante pour assurer solidement le parti, d'autre part une autre formule lui avait sans doute été proposée. Comment expliquer autrement un tel virage dans la politique du parti?

Reprenons les chiffres. Dans le comté de Shefford, par exemple, il y a présentement 137 bureaux de vote. A vingt dollars chacun, cela fait 2,740 dollars pour l'ensemble du comté. Même en multipliant par quatre années, personne ne croira que ces sommes seront suffisantes pour organiser une élection dans le comté.

Si le 5 juillet 1964 M. Johnson parle de se libérer des puissances financières, c'est que les objectifs entrepris sept mois plus tôt sont déjà dépassés et qu'une nouvelle méthode de financement est en voie d'être mise sur pied, une formule qui n'a pas encore été rendue publique. Avant de la décrire, il convient de définir plus clairement les nouveaux objectifs de l'Union nationale.

"La véritable élite"

Entre le mois de janvier et le mois de mars 1964, il y eut rencontres et échanges de correspondance entre M. Johnson et un jeune militant de l'Union nationale, M. Antonio Flaminio, de St-Honoré de Chateaugay. Organisateur de la section des jeunes au congrès de 1961, président-fondateur de l'Association union nationale des étudiants de l'université de Sherbrooke, organisateur du député Armand Maltais lors de la campagne de 1962, M. Flaminio proposait au chef de l'Union nationale une méthode de financement du parti qui aurait pour buts:

1. trouver dans chaque comté de la province les véritables membres de l'élite politique afin de remettre entre les mains de cette dernière l'organisation du comté, et cela sans présumer de la valeur, bonne ou mauvaise, des organisateurs déjà en place;
2. amener la population à adhérer à l'Union nationale et à faire vivre le parti en dehors de l'influence des grandes sociétés privées.

Si ces objectifs étaient atteints, la méthode de recrutement et de financement proposée par M. Flaminio aurait pour conséquences ultimes de:

1. donner à l'opinion publique une participation active dans l'élaboration de la doctrine et du programme du parti, de permettre aux associations de comté d'exercer un contrôle et un stimulant sur le député (pour qu'il ne soit pas le maître exclusif), d'établir un lien organique entre la masse des votants et la direction du parti.

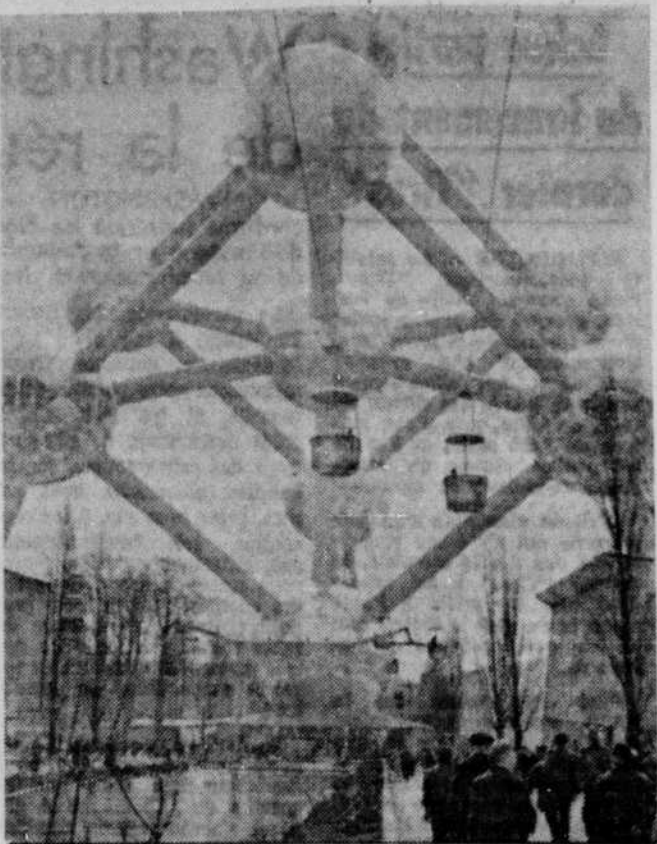
Un comté-pilote

Après plusieurs discussions avec le chef du parti et avec les députés Paul Doreau, Fernand Lizotte, Fernand Lafontaine, Yves Gabis, Gabriel Loubier, Edgar Charbonneau, Armand Russell, un accord de principe fut finalement consenti et c'est au mois d'avril que le député de Shefford, M. Russell, suggéra que son comté soit le lieu de l'expérience. En même temps, il s'engageait à se porter garant des dettes encourues pour l'organisation du projet, soit pour un montant d'environ 5,000 dollars. Un salaire devait être accordé à M. Flaminio et les dépenses personnelles de celui-ci devaient être remboursées; soit au total 7,500 dollars au maximum.

Et c'est ainsi que vers la fin du mois de mai 1964, un bureau fut ouvert à Granby. Objectif du recrutement: 10 pour cent des électeurs, c'est-à-dire 3,000. Objectif de la campagne de financement: 18,000 dollars. La procédure à suivre comportait 17 opérations différentes, selon une chronologie soigneusement déterminée à l'avance. C'est après avoir examiné de près la marche de cette procédure que les résultats et les conclusions de cette expérience politique pourront être appréciés à leur juste valeur.

(à suivre)

- (1) Montréal-Matin, lundi 6 juillet 1964.
- (2) L'Action, samedi 14 décembre 1963.
- (3) Le Devoir, mardi 7 juillet 1964.



L'Atomium de l'Exposition de Bruxelles.

Bruxelles 58 - Montréal 67 - 1

L'accueil se prépare

de notre envoyé spécial, Yves MARGRAFF

Dans la semaine de deux ans, Montréal sera à quelques semaines de ce grand rendez-vous auquel il a convié le monde. Cette grande manifestation, organisée sous le signe de l'Homme, sera-t-elle prête à temps? Nous n'en voulons point préjuger et souhaitons, bien sûr, qu'il ne manquera pas un bouton de guêtre à l'armée des responsables de l'Exposition universelle de 1967. A titre purement indicatif et dans le seul but de "faire le point", l'envoyé spécial du DEVOIR est allé interroger ceux qui, en 1956, étaient eux aussi à deux ans de "leur" Expo, celle de Bruxelles qui, on s'en souvient, s'est déroulée en 1955.

BRUXELLES — Les responsables de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 ont encore tout présent à la mémoire, le souvenir des mois, des années de préparation de cette grande rencontre convoquée par la Belgique à l'enseigne d'un "monde plus humain".

Dans un Bruxelles qui porte fièrement la marque de sa surprenante expansion due, bien sûr, aux progrès du Marché commun dont il est la capitale, mais aussi — il est inutile de se le cacher — au salutaire coup de fouet que donna l'Expo à son économie comme à celle de toute la Belgique, nous avons pu recueillir l'opinion unanime des responsables: "Pour nous, 1956 fut décisif, pour vous, Montréalais, ce devrait être cette année."

Où en était-on à Bruxelles, en cette "décisive" année 1956?

Sur le plan purement matériel, l'assiette de l'Expo était établie. Dès le début de 1956, on installait sur le plateau de Heysel, les indispensables services de voirie, les canalisations d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone. Quant aux bâtiments définitifs, leur construction marchait bon train. On avait inauguré les travaux de construction de la nouvelle aile des Grands Palais dès le mois de septembre 1955.

Savoir recevoir

Mais c'est au chapitre de l'accueil que l'on donna le grand coup en 1956. Pour le jeune et enthousiaste responsable de ce programme essentiel, cette année-là fut incontestablement la plus importante. Car, nous confie M. Jean Destree, "pour que tout fonctionne en 1957 (inutile de parler de 1958 qui ne fut plus consacré qu'aux travaux de peinture, au dernier pompage de nos hôtesse), il fallait qu'en 1956 tout fût prêt."

Pour Jean Destree, qui a désormais fait de l'accueil sa profession puisque aussi bien il organise des congrès de toute sorte, la mission était de taille. L'accueil, pour lui, c'était et c'est une "foule de petites choses" comme le civisme dont il est au fond l'expression. Mais il ne s'agissait pas seulement de former, en 1956, l'armée de 300 hôtesse.

Je manquais d'entregent...

Je suis un professionnel. Mes clients viennent me voir à mon bureau. Depuis toujours, j'étais convaincu de ma compétence et de la qualité de mes services.

Pourtant je sentais que je pouvais devenir plus heureux et plus prospère avec plus d'entregent. J'ai alors décidé de suivre le cours de Culture Humaine de l'Institut de Personnalité. Maintenant je peux conserver mes clients et m'en faire de nouveaux. Je sais les rendre à l'aise, les accueillir avec chaleur, leur inspirer confiance, les comprendre et en être compris, les convaincre de mes idées, les persuader de mes conseils, les influencer par ma personnalité. De plus, je peux maintenant participer activement à différentes associations où je rends service tout en me faisant connaître. C'est vraiment merveilleux!

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instituteurs, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez.

trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 6,000 diplômés enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, lundi le 25 ou mardi le 26 ou mercredi le 27 janvier à 8 heures p.m. au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, signalez 842-8186.

male. Au chapitre des langues, la compagnie recrute plusieurs centaines d'interprètes bénévoles. Il suffit d'appeler aux nombreuses écoles de langues (Berlitz et consorts) qui vivent évidemment dans cette initiative le moyen d'accroître heureusement leur activité, partant leur chiffre d'affaires. Des séances d'examen se déroulaient dans les écoles habilitées en présence d'un représentant de l'Expo. Le candidat choisit, à qui l'on n'avait pas demandé, bien sûr, de lire Shakespeare ou Goethe dans le texte mais bien plutôt d'être capable de se débrouiller honorablement dans une conversation anodine, de donner un renseignement audible par le visiteur étranger, l'interprète bénévole donc recevait un diplôme et un macaron qu'il portait à la boutonnière durant l'Expo et même avant. Selon des couleurs et des signes internationaux et conventionnels, les "collaborateurs" de l'Expo arboraient ainsi la preuve de leur savoir aimablement mis à la disposition des étrangers. Détail significatif à la fois qu'amusant souci de précision des Belges: d'aucuns annonçaient qu'ils parleraient l'anglais, d'autres l'américain!

Les responsables de l'accueil ont mis au point, en 1956, tous les détails du pavillon spécial installé dans un hall réservé à tous les services nécessaires au visiteur, du cirage de chaussures au guichet de renseignements commerciaux et spécialisés; du bureau de change à la "location" d'interprètes. Ceux-là n'étaient pas bénévoles. Il s'agissait d'interprètes-guides que le visiteur louait à l'heure pour la durée de sa visite sur le terrain de l'Expo. Ils n'ont pas été engagés en 1956, certes, mais les chefs de services l'ont été.

Se faire connaître

L'année 56 (65 pour Montréal, rappelons-le) fut également décisive pour le vaste domaine de la publicité à l'étranger. Tandis que le commissaire général, M. Moens de Fernig, jouait avec bonheur et à la manière de S.E. l'ambassadeur Dupuy, les "commis voyageurs", M. Bruyneel, responsable de la publicité, appliquait déjà ses programmes et en faisait la publicité à l'étranger. Les campagnes de service de publicité insistait sur le caractère belge plutôt qu'uniquement bruxellois de la manifestation. Ce souci répondait, bien sûr, à celui des Belges de province qui désiraient avec raison "profiter" eux aussi de l'Exposition universelle, mais n'étaient pas étrangers également à la notion de rendement. Aux dimensions relativement réduites de la capitale, les organisateurs avaient voulu donner, avec ce qu'il offrait d'installations hôtelières, de richesses touristiques et de possibilités pour les industriels étrangers qui allaient profiter de leur séjour en Belgique pour visiter des confères, des fournisseurs ou des clients.

Montréal? Connais pas!

Ce sont ses services de la publicité qui sont responsables, dans une grande mesure, de la sélection des organisations internationales qui choisiraient la Belgique comme cadre de

Reprise des contacts entre Paris et Budapest

Peu de résultats concrets mais un climat nouveau et favorable

par Serge de GUNSBURG

PARIS — M. Janos Peter, ministre hongrois des Affaires étrangères, s'est déclaré très satisfait du résultat de sa visite de trois jours à Paris et, particulièrement de l'intérêt que la presse française a porté à ses activités. Cette visite n'était pas seulement la première dans l'histoire qu'un ministre des Affaires étrangères hongrois fait à la France, mais c'était également le premier voyage que M. Peter fait dans un pays occidental, à l'exception des nombreux séjours qu'il a faits à New York pour y représenter son pays aux sessions de l'Assemblée de l'ONU. Or, à New York, M. Peter a connu des moments difficiles: au lendemain des événements de Budapest, les lettres de créance de sa délégation étaient contestées. Il avait dû défendre à la tribune la cause de son pays dans une atmosphère de guerre froide, et faire face à l'hostilité de nombreuses délégations occidentales.

A Paris, il a trouvé, certes, une atmosphère tout à fait cordiale tant au cours de ses entretiens avec M. Maurice Couve de Murville, que dans ses rencontres avec le public et la presse. Il a d'ailleurs déclaré aux journalistes hongrois que l'attitude des journalistes français montrait que le concept de la coexistence pacifique avait profondément pénétré l'opinion de ce pays. C'est là peut-être le résultat le plus important de cette visite, pensent les observateurs parisiens: désormais, les préoccupations de guerre froide sont éliminées dans les contacts entre Européens de l'Est et de l'Ouest.

Europe globale

Le point essentiel des conversations franco-hongroises a été, précisément, celui des

leurs congrès. Il s'en tint exactement 424 au cours des 186 jours de l'Exposition. Il s'agissait de congrès "reconnus" par le commissariat général qui avait fixé comme obligation l'exploitation du thème "Pour un monde meilleur" au cours d'un mois une journée de la rencontre. Pour en arriver à une telle présence, il faut certes faire parler de l'Expo de 1958 dans de nombreux pays qui sont le siège d'organismes internationaux. Et en parler des 1956 (1965 pour Montréal, pour rappel). En parler davantage qu'on ne parle de celle de Montréal en Belgique par exemple où M. Bruyneel, responsable de la publicité de l'Expo 1956 et de ce fait, particulièrement perméable, peut-on penser, entendit parler pour la première fois de l'Exposition de Montréal 1967, le 12 janvier 1965 lorsque l'envoyé spécial du DEVOIR sollicita de lui une entrevue.

(A SUIVRE)

BILLET

Bona a semé la panique!

Plusieurs députés ministériels et oppositionnistes ne pardonneront jamais au secrétaire de la province d'avoir publié le compte rendu exact de leurs paroles au cours de la dernière session. Ils ne savent trop comment expliquer à leurs électeurs cet étrange silence dont on souffre à l'Assemblée législative. L'un d'eux, prenant le boeuf par les cornes, a décidé d'entreprendre une campagne pour combattre l'effet néfaste produit dans son comté par l'enquête de M. Bona. Arsenault, il a donc écrit à l'un de ses organisateurs la lettre qui suit:

Tu as sans doute lu dans les journaux le résultat de la compilation que le ministre Arsenault a fait faire du temps employé par tous les députés lors de la dernière session. Il faut croire que Bona voulait ainsi prouver que c'est l'opposition qui est responsable de la longue session exagérée de la dernière session. Johnson a lui tout seul a pris 88,000 lignes du journal des débats. Ça n'a pas de bon sens!

Bona n'a pas rendu un fier service à la plupart des députés de son parti. Prends moi, par exemple, je n'ai que 4 lignes à mon crédit. Mes électeurs sont sans doute penser que je ne m'occupe pas d'eux. D'ailleurs, j'ai reçu jusqu'ici une cinquantaine de lettres d'électeurs qui me tournent en ridicule. Il faut que cela cesse. Je voudrais à tout prix contre-carrer cette impression. C'est pourquoi je confie, à toi et à mes autres organisateurs, le soin de faire comprendre à qu'un député, surtout s'il est au pouvoir, n'a pas d'affaire à parler en Chambre. Premièrement, en parlant, il prolonge la session, en courtant ainsi d'autant les quelques mois à peine qu'il peut consacrer dans son comté à ses électeurs. Deuxièmement, le travail efficace du député se fait dans les couloirs des ministères et non en pleine lumière à l'Assemblée législative. Pour résumer le tout, je peux te suggérer un slogan qui aura sûrement du succès: "Le bon patronage, ça se fait en silence." Tu comprends?

Je compte sur toi. Excuse-moi de t'ennuyer avec une telle besogne. Ah! si Bona, pour une fois, se tait, terminée.

Ton dévoué député,

XXXX

N.B. Quant à l'affaire dont tu me parles dans ta dernière lettre, j'en parlerai au ministre, de cette semaine. Tu ne perds rien à attendre. J'aurais cependant avoir quelques précisions sur le "contracteur" en question. Tu me les donneras de vive voix. C'est plus prudent!

... Il s'agit évidemment ici d'un billet fictif. Elle est cependant, à titre gratuit, à la disposition de tous les députés qui voudront s'en servir.

Marcel THIVIERGE

(AFP)

Soyez Fier D'arborer

le nouveau drapeau officiel canadien (unifié).

EVITEZ tout délai: commandez immédiatement. Nous vous accorderons un **ESCOMPTE SPECIAL de 5%** si vous incluez votre chèque ou mandat à votre blanc de commande.

Nos drapeaux sont imprimés sur nylon et de FABRICATION CANADIENNE.

Ces prix comprennent la taxe fédérale de 11% mais vous devez ajouter la taxe provinciale de 6%.

DECALQUES POUR VOTRE VITRE D'AUTO
Grandeur: 3" x 4 1/2" \$35 ch.

DRAPEAUX DES PRINCIPAUX PAYS DU MONDE.

Sur demande, nous vous coterons sur le drapeau désiré. LIVRAISON: environ une à deux semaines.

MAT: INTERIEUR: Solide base chromée. Hauteur de 8' Complet. Prix: \$22.50
EXTERIEUR: En acier, 18". (3 longueurs de 6'). Complet. Prix: \$18.50

Le Vestiaire des Etudiants, Ltée

(Etabli en 1949)

1459 est, rue Bélanger, Montréal 35 P.Q.

Tél.: 729-1854, 729-1855

POUR MAT

9" par 18"	\$1.50 ch.
12" par 24"	\$2.00 ch.
15" par 30"	\$2.65 ch.
18" par 36"	\$3.10 ch.
27" par 54"	\$6.95 ch.
36" par 72"	\$8.50 ch.
54" par 108"	\$17.95 ch.
72" par 144"	\$33.50 ch.
90" par 180"	\$47.50 ch.

POUR ANTENNE D'AUTO

7 1/2 par 12" \$0.75 chacun

DRAPEAUX CROISES 3" x 4 1/2

Brodés en chenille \$1.50 ch.
Fini velouté \$0.39 ch.
Brodés au fil de soie \$0.95 ch.

Procurez-vous également le

DRAPEAU DU QUEBEC

(fleurdélysé)

9" par 18"	\$1.00 ch.
15" par 30"	\$2.95 ch.
27" par 54"	\$6.95 ch.
36" par 72"	\$8.50 ch.
54" par 108"	\$26.25 ch.
72" par 144"	\$43.75 ch.

CINQ-MARS

au secondaire: 10ième

11ième

au niveau des

INSTITUTS: 12ième

13ième

A quelques élèves qui ont de sérieuses raisons d'abandonner le cours classique ou de s'inscrire au cours de "rattrapage" en scientifique, nous ouvrons nos portes, depuis JANVIER de l'an neuf.

Heures de bureau:
Sur rendez-vous par téléphone

10.330 Lajeunesse
Tél.: 389-7114

Prospectus sur demande

JOUR

SOIR

Incertitude politique après les revers travaillistes de jeudi

LONDRES. — La démission de M. Patrick Gordon-Walker de son poste de secrétaire au Foreign Office a placé la Grande-Bretagne dans un état de crise politique que la nomination d'un successeur ne suffira pas à résoudre.

Battu jeudi par une majorité conservatrice de 205 voix au scrutin partiel de Leyton, M. Gordon-Walker s'est plié avec dignité et panache à une tradition qui veut que les principaux ministres de la couronne soient membres du Parlement. Le nouveau chef de la diplomatie britannique a été désigné hier soir. Il s'agit de Michael Stewart.

M. Michael Stewart, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de ministre de l'éducation dans le gouvernement de M. Harold Wilson, sera remplacé à ce poste par M. Anthony Crosland, qui était jusqu'à maintenant l'un des principaux collaborateurs de M. George Brown au ministère des affaires économiques.

Sans chercher à minimiser la déception qui règne dans l'entourage de M. Harold Wilson depuis la publication du résultat des élections de Leyton, les porte-parole gouvernementaux indiquent hier soir que le gouvernement travailliste reste résolu à appliquer son programme et, en particulier, à saisir prochainement le parlement d'un projet de loi sur la nationalisation de la sidérurgie.

Dans les mêmes milieux, on tend naturellement à écarter les rumeurs selon lesquelles le premier ministre aurait l'intention de prendre les deux partis de l'opposition par surprise et de convoquer les élections générales dans un délai de six à sept semaines.

A regret sur le plan personnel, mais sans hésitation, M. Harold Wilson a accepté la démission d'un des vétérans de l'équipe dirigeante du Labour, d'un des rares membres du

cabinet actuel qui avait siégé dans l'administration de M. Clement Attlee et, surtout de l'homme qu'il avait chargé de piloter, notamment au sein de l'OTAN, le projet britannique de force nucléaire atlantique.

Victime sans doute d'un accident "électoral", qui l'a privé d'un siège à 205 voix près dans une circonscription de plus de 60,000 inscrits, M. Gordon-Walker, intellectuel situé un peu au-dessus de l'homme moyen et un peu en dehors de la ligne travailliste orthodoxe, a subi néanmoins un affront qui semble l'écarter de Westminster pour une longue période.

Réduite à trois voix, la majorité théorique du gouvernement Wilson à la Chambre des communes pourrait s'effriter sous des demandes constantes de votes de confiance de la part des conservateurs ou des libéraux. Cette dernière formation, qui groupe 9 députés, est devenue le véritable arbitre de la situation parlementaire.

Déjà, M. Jo Grimmond, leader libéral, a prononcé hier à l'adresse de M. Harold Wilson une condamnation du projet travailliste de nationalisation de l'acier qui équivaut à un ultimatum.

Il ne semble pas pourtant que le pragmatique M. Harold Wilson veuille se laisser entraîner dans une décision hâtive. C'est, estime-t-on dans les milieux politiques, le résultat des quatre élections partielles prévues pour le début du mois prochain qui constituera le facteur déterminant à propos d'une possible consultation générale.

Les conservateurs avaient enlevé les quatre sièges où se dérouleront, les 4 et 11 février prochain, des scrutins partiels. Une victoire libérale n'est pas à écarter dans la circonscription de Roxburgh (proche de l'Ecosse), mais c'est de toute manière les fluctuations des pourcentages recueillis par les divers partis, par rapport à la consultation d'octobre dernier, qui fourniront les indications les plus révélatrices.

Il reste qu'après les élections de Leyton et de Nuneaton, les entreprises de sondages d'opinion, qui accordaient 8 p.c. d'avance au Labour à l'échelle nationale (et par conséquent une majorité de 100 voix aux Communes) semblent n'avoir pas su découvrir les vœux réels de l'électorat.

Cela dit, beaucoup d'observateurs se demandent si les cris de joie de l'opposition — en apprenant le désastre de Leyton, — ne se transformeront pas bientôt en appréhension.

En tentant coûte que coûte d'appliquer un programme habilement dosé — où le relèvement des pensions de vieillesse compenserait l'augmentation des taxes, et la gratuité des médicaments, la nationalisation de l'acier, — M. Harold Wilson pourrait se présenter devant l'électorat comme un champion de l'équilibre économique.

Des élections, alors, pourraient se dérouler à la fin du mois de mars, après une dissolution prononcée dans six semaines, qui donnerait le temps au nouveau Parlement de se réunir à temps pour le budget du mois d'avril.

Echec partiel du lancement du dernier "Tiro"

WASHINGTON. — Le satellite météorologique "Tiro", lancé vendredi matin de Floride, prendra des photographies d'une surface de la terre "considérablement plus grande" que prévu, fait officiellement savoir la NASA. Ces clichés seront, en effet, pris d'une altitude de 1,600 milles au lieu de 460 milles comme s'y attendait l'administration spatiale.

Deuxième planétoïde d'un programme qui n'a connu jusqu'ici que des succès complets, le dernier "Tiro" a été cependant mis sur orbite à l'aide d'une fusée dont le second étage n'a pas fonctionné normalement.

Pour une raison que la NASA s'efforce actuellement d'élucider, le système de guidage de ce second étage a laissé fonctionner le moteur 15 secondes de plus que prévu, jusqu'à l'épuisement du carburant. De ce fait, l'orbite de la "caméra météorologique" est devenue elliptique au lieu d'être circulaire à l'altitude de 460 milles prévue par la NASA.

Duvalier inaugure Duvalierville

PORT-AU-PRINCE. — Les grandes festivités de la fin de cette semaine ont commencé hier avec l'inauguration de la cité de Duvalierville, anciennement dénommée Cabaret.

Le président Duvalier avait conduit les cérémonies en présence du corps diplomatique, des hauts dignitaires du gouvernement, de l'armée et du clergé. La cité reconstruite de Duvalierville est située à trente kilomètres au nord-ouest de Port-au-Prince. La cérémonie était radiodiffusée par toutes les stations locales et télévisées. Dans son discours d'hier, M. Duvalier a rappelé que Cabaret a été la première ville où il a travaillé comme médecin de campagne.

Il collabora alors avec des confrères nord-américains dans un programme de santé publique. M. Duvalier a dit que, dès ce moment-là, il savait déjà qu'il était destiné à jouer un grand rôle dans les destinées de cette république noire. Il a dit que la journée d'hier était une journée de souvenir destinée à souder davantage le peuple avec celui que l'on considère comme le seul capable de diriger les destinées de la nation.

Ceux qui veulent renverser son gouvernement, ajouta-t-il, veulent donc détruire la nation elle-même. M. Duvalier a remercié les citoyens qui ont consenti à payer des taxes spéciales pour réaliser cette nouvelle cité.

Duvalierville est la seconde ville reconstruite par des présidents haïtiens. Le président estimé avait fait de même pour Belladère située sur la frontière avec la Dominique. M. Duvalier a déclaré qu'il prononcera aujourd'hui un discours très important à l'occasion de l'inauguration de l'aéroport international pour la réalisation duquel le pays a connu des souffrances, des humiliations et des misères.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond - Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux - MONTRÉAL

Profitez des facilités les plus avantageuses
d'ACHAT ou LOCATION
RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT - VOLKSWAGEN - PANTHER - TAUNUS
Choix dans toutes les marques européennes
Kilométrage illimité - Assurance et permis internationaux
Livraison dans toute l'Europe. Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de l'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

c'est par PARIS

que commencent les plus belles vacances du monde...

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. À 9 P.M.
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2
UN. 1-7272

Washington est prêt à discuter de la réunification allemande

WASHINGTON. — Le porte-parole du département d'Etat a officiellement confirmé hier que les Etats-Unis se tenaient prêts à discuter avec la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande, du problème de l'Allemagne et de sa réunification si les trois gouvernements alliés en expriment le désir.

Le porte-parole, M. Robert McCloskey, a fait à ce sujet la déclaration suivante: "Nous maintenons notre position selon laquelle, si les trois autres alliés occidentaux désirent avoir des conversations sur la question allemande, nous serons prêts, bien sûr, à les rencontrer, soit bilatéralement, soit collectivement. En outre, nous serons heureux de prendre en considération toute proposition spécifique en vue de telles consultations que les autres puissances occidentales seraient susceptibles de formuler".

M. McCloskey a rappelé que la position du gouvernement des Etats-Unis était que la question de l'Allemagne en général s'accompagnait d'autres problèmes conjoints "qui doivent être sérieusement pris en considération".

BONN. — "Le gouvernement fédéral estime que tout apport à la solution des grandes questions posées par la réunification de l'Allemagne doit être salué, mais il pense qu'il devrait en être informé avant toute publication", a d'autre part déclaré hier M. Karl Guenther Von Hase, secrétaire d'Etat allemand à l'information au sujet du "memorandum" remis par M. Willy Brandt, bourgmestre régnant de Berlin et président du parti social démocrate, à M. Dean Rusk en août dernier. M. Von Hase a indiqué que des copies de ce document, sur les moyens d'améliorer les relations avec les pays de l'Est, avaient été remises aujourd'hui au gouvernement de Bonn. Le cabinet fédéral, a poursuivi le secrétaire d'Etat à l'information, n'a pas pris de décision au sujet de ce "memorandum". Il a ajouté "le cabinet voudrait connaître la date exacte de la remise de ce texte à M. Dean Rusk. Il voudrait également savoir à quel titre (comme bourgmestre régnant de Berlin ou comme président du S.P.D.) M. Willy Brandt l'a communiqué au secrétaire d'Etat américain".

VOYAGE CULTUREL EUROPE - ETE - 1965

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet" 21 août à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.

Tout compris \$1,203.00 en dollars canadiens
Profitez de l'expérience: onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.
Pour détails et informations, demandez:
R.P. Julien Dezziel, o.f.m.
Les Franciscains,
Châteauguay, P.Q.

VOYAGES

- I — Pâques à Jérusalem: 21 jours (avec Mgr R. Marien), départ le 5 avril, \$1090.00
- II — EUROPE y compris la GRECE: été 1965, 2 mois, 12 pays, 62 jours - bateau (avion), \$1245.00
- III — MOYEN-ORIENT: 21 jours, été 1965 (avec M. l'abbé J. Fournier).
- IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT: combinés.

RENSEIGNEMENTS:

VOYAGES Bel-Air: 2155 de la Montagne, MtL, 844-8817

M. G. Bellefleur, 3973 Montana, MtL, 523-2183

VOYAGES en groupe

Trois magnifiques voyages organisés à des prix imbattables

Le Mexique 15 jours en avion à partir de \$449.00, trois semaines \$546.00. Visite de Mexico, Xochimilco, Teotihuacan, Acapulco, Taxco, Cuernavaca, Puebla, Fortin de Las Flores. 2 départs par mois.

Montréal - La Floride en autobus de luxe par Niagara et les Appalaches, visite de la foire de New York au retour, trois semaines tout compris \$299. Départs: 2 juillet, 23 juillet, 14 août, 28 août.

Les Rocheuses Canadiennes, Vancouver et Victoria en avion et autobus. Prix tout compris \$520.00 par personne, 15 jours. Départs: 2 juillet, 23 juillet, 14 août et 28 août.

Reservez dès maintenant à l'agence

Voyages Transatlantiques & Internationaux
410, rue Sherbrooke est - 844-8562

Avant de décider tout voyage, demandez nos programmes. Nos tours organisés offrent un large choix et toujours: Groupes homogènes de Canadiens français, tours accompagnés, circuit original, prix favorables grâce à la suppression des intermédiaires, hôtels de première classe, voyages de qualité... voyages Malavoy.

Mexique:
15 jours, deux départs: 19 février — 19 mars \$ 607.

Croisières Iles Canaries-Dakar:
avion et bateau de luxe jusqu'au cœur de l'Afrique — huit départs: \$1160. pour 21 jours

Espagne - Iles Canaries - Portugal:
24 mars — 3 semaines \$ 827.

Vienne - Grèce - Rome:
avec croisière en Mer Egée: 30 mars — trois semaines \$1142.

Printemps en Europe:
trois semaines: France-Italie-Suisse, 6 mai \$ 822.
trois semaines: Europe Centrale, 20 mai \$ 826.
combiné des deux, cinq semaines \$1362.

Deux tours d'été en Europe pour jeunes:
trois semaines: France-Italie-Suisse
Départs 12 juillet et 2 août \$ 723.

Tours d'automne en Europe:
France-Italie-Suisse, 2 départs 9 et 30 septembre \$ 918.
trois semaines: Portugal-Espagne-Paris 15 septembre \$ 819.
Scandinavie, 6 septembre \$ 850.

D'autres encore, tous organisés directement par nous selon la formule qui depuis 9 ans a satisfait des milliers de voyageurs.

Dépliants sur demande

EGALEMENT TOUS VOYAGES INDIVIDUELS

spécialement en Europe. Services gratuits si les billets d'avion ou de bateau sont émis par nous.

Suggestions d'itinéraires automobiles

VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.
1225 ouest, Dorchester
MONTRÉAL, P.Q.
Tél.: UN. 1-2485

Qui dit voyage... dit Malavoy



M. Harold Wilson, à gauche a dû accepter hier la démission de M. Gordon-Walker, son collaborateur le plus proche, à la suite de la défaite dans Leyton. On voit ici les deux hommes avant de s'embarquer pour Moscou, l'été dernier.

L'agence de voyages Viau vous offre un grand choix de voyages de qualité

- HAWAII 16 JOURS
3 départs: 20 février, 23 juillet, 8 octobre.
Séjour dans un hôtel de 1ère classe sur la plage de Waikiki, visite de Pearl Harbour, Honolulu, de l'île Oahu.
A partir de \$586
- FRANCE - ITALIE - SUISSE 31 JOURS
7 départs: 4 avril, 13 mai, 3 juin, 15 et 29 juillet, 9 et 23 sept.
Séjour d'une semaine à Paris, circuit en autocar de luxe, Côte d'Azur, Nice, Pise, Florence, Rome, Venise, Milan, Montreux. \$716
- MEXIQUE 15 JOURS
Huit départs: 29 jan., 19 fév., 5 mars, 2 et 16 juillet, 6 août, 15 oct. et 12 nov.
Visite de MEXICO — CUERNAVACA — TAXCO — PUEBLA — TEHUACAN — ACAPULCO. La corrida, les pyramides, les fameux ballets folkloriques, jardins de Xochimilco, hôtels de 1ère classe, guides spécialisés parlant français.
Tout compris \$510
- TERRE SAINTE 3 SEMAINES
Départ le 4 avril par Air France
PARIS — LE LIBAN — LA SYRIE — JORDANIE — ISRAËL. Tous les lieux saints, Damas, Jérusalem, Jéricho, le Jourdain.
Pâques à Nazareth \$1259
- TOUR D'EUROPE CLASSIQUE 8 PAYS, 21 JOURS
5 départs: 20 mai, 12 et 29 juillet, 5 août, 14 sept.
FRANCE — ITALIE — SUISSE — ALLEMAGNE — BELGIQUE. Parcours en autocar de luxe, visite des points d'intérêt: Paris, Côte d'Azur, Rome, Venise, Florence, Naples, Lucerne, Heidelberg, Cologne, Bruxelles. \$772
- CROISIÈRE À NASSAU 10 JOURS
Départs de Montréal le 16 juillet et 8 octobre.
Croisière d'une semaine à bord du luxueux paquebot Oceanic de New York.
Prix à partir de \$247
- FRANCE - ESPAGNE 31 JOURS
7 départs: 8 et 19 avril, 6 mai, 3 juin, 5 août, 9 sept.
Séjour d'une semaine à Paris, tournée en autocar de luxe, le Touraine, le pays Basque, Madrid, l'Andalousie, Séville, Grenade, Tolède, Barcelone. \$695
- CROISIÈRE AUX ANTILLES 10 JOURS
Départ de Montréal le 16 juillet
Croisière de 13 jours à bord de l'Horizon de New York — Éscale à San Juan — St-Thomas — Curacao (Jamaïque) et Nassau
Prix à partir de \$425

Un personnel nombreux et compétent est à votre disposition pour tous voyages individuels: réservations d'hôtels, avion, bateau, croisières, tous nos services sont gratuits.

Demandez nos brochures descriptives de ces voyages ainsi que notre guide de vacances

AGENCE DE VOYAGES VIAU

La seule agence dirigée par un géographe

3428, rue St-Denis - Montréal 18 - Tél.: 842-4648

Bureau ouvert le jeudi jusqu'à 9 h. p.m.

le samedi de 10.00 à 4.00 p.m.

AGENCE DE VOYAGES VIAU

La seule agence dirigée par un géographe
3428, rue St-Denis - Montréal 18 - Tél.: 842-4648
Bureau ouvert le jeudi jusqu'à 9 h. p.m.
le samedi de 10.00 à 4.00 p.m.

VOYAGES HONE



Le monde vous invite...

Choix de voyages spectaculaires à travers les 5 continents!

Demandez notre dépliant complet avec description de ces voyages inoubliables téléphones: 845-8221

NOS VOYAGES SPECIAUX EN GROUPE:

5 février — MEXIQUE 15 jours \$530.00
Direction: Mlle Edmée HONE

14 février — AMERIQUE DU SUD 31 jours \$1,257.10
Avec le concours de la Chambre de Commerce de Montréal
Direction: M. Antoine Charlebois
Voyage organisé en collaboration avec l'agence de voyages Bel-Air
Panama — Equateur — Pérou — Chili — Argentine — Uruguay — Brésil

20 février — 2e départ, 5 pays 25 jours \$1,135.10

15 février — EGYPTES et LE NIL 21 jours \$1,367.25
La Société d'Archéologie et de Numismatique (Château de Ramezay)
Croisière de 3 jours à bord du "Sudan" de Lougour à Dendera, Abydos, Thèbes, Edfu et Assouan
En hydro-glisser à ABU-SIMBEL

20 février — ANTILLES 12 jours \$510.00
S. S. FRANCE — Sous les auspices de la Chambre de Commerce de Montréal
St-Thomas, La Barbade, La Martinique, Curaçao, Nassau

25 février — TOUR DU MONDE 45 jours \$2,967.30
HUITIEME CROISIÈRE ANNUELLE
Direction: Mlle Edmée HONE
Vancouver — Iles Hawaii — Japon — Hong Kong — Philippines — Thaïlande — Inde — Ceylan — EGYPTES — LIBAN — PARIS

TOUR DU PACIFIQUE 25 jours \$1,923.00
ILES HAWAII 23 jours \$836.00

17 mars — MAROC 21 jours \$829.90
Direction: Mme Jeannine JAFFRE
Circuit des villes impériales, avec Fes et Marrakech. Aussi: le Portugal, l'Espagne et Paris.

20 mars — ANTILLES 15 jours \$622.00
Antigua — Guatemala — Martinique — Ste-Lucie — La Barbade — Bermudes

1er avril — PROCHE-ORIENT, ATHENES ET PARIS 21 jours \$1,427.00

7 avril — PAQUES EN ESPAGNE 21 jours \$894.90

15 avril — GRECE ET CROISIÈRE aux îles de la mer Egée 21 jours \$1,296.20

28 avril — VOYAGES DE PRINTEMPS Direction: M. Jean FONTAINE
Portugal, Maroc, Espagne, France \$874.00

20 mai — FRANCE, ITALIE, SUISSE 21 jours \$947.00
(Les 2 voyages de printemps combinés: \$1,994.00)

8 mai — S. S. RYNDAM 5 jours \$95.00
Croisière de Montréal à New York par le St-Laurent et l'Atlantique

3 juillet — OUEST CANADIEN 16 jours \$610.00
Direction: Mlle Edmée HONE
Le Stampede de Calgary — Banff — Lac Louise — Jasper — Vancouver — En bateau de Victoria à Seattle

13 juillet — TOUR CLASSIQUE DE L'EUROPE Portugal, Espagne, France 21 jours \$882.00
Direction: M. René LESCOQ
10e voyage annuel en 1965

2 août — FRANCE, ITALIE, AUTRICHE, SUISSE 21 jours \$986.90
(Les 2 tours classiques combinés: \$1,648.20)

22 juillet — HOLLANDE, SCANDINAVIE, RUSSIE, POLOGNE, BERLIN, PARIS 21 jours \$897.00
Direction: Mlle Mercedes LAURENCE

Aussi nombreux autres voyages organisés sur une base individuelle avec un choix très varié de dates de départ et d'itinéraires.

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, ave UNION, MONTRÉAL 2 — Tél.: 845-8221

Plus de 50 années d'expérience

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Manifestations bouddhistes violemment réprimées par l'armée, hier à Saïgon

SAIGON. — Tout l'après-midi d'hier Saïgon a été le théâtre de manifestations bouddhistes et de heurts sporadiques entre manifestants et policiers.

Vers 14 heures (h. loc.), une centaine de bonzes et de bonzesses, précédés de banderoles portant en lettres rouges des slogans, rédigés en mauvais anglais, tels que "les Américains ne doivent plus soutenir le gouvernement réactionnaire et anti-révolutionnaire du Tran Van Huong", "N'allez pas à l'encontre des aspirations légitimes du peuple vietnamien", se sont rassemblés devant l'ambassade des États-Unis, en plein cœur de Saïgon.

Arrivé devant les cheveux de frise et l'important service d'ordre qui protégeaient le bâtiment, les bouddhistes déployèrent leurs drapeaux à cinq couleurs et tout ce monde s'assit par terre.

Bonzes et bonzesses, la tête protégée par les pans de leurs tuniques, écoutaient un orateur reprendre devant un miroir les principaux arguments bouddhistes anti-gouvernementaux, en attendant l'arrivée du général Maxwell Taylor, pour lui remettre une pétition.

L'ambassadeur des États-Unis n'arrivant pas, ils demandèrent à remettre à un représentant diplomatique américain la lettre qu'ils avaient rédigée à l'intention du prési-

dent Johnson. Thich Nhat Thien, porte-parole de l'institut bouddhiste franchit les barbelés dressés devant l'ambassade et remit sa missive. Soudain, le haut-parleur lança un avertissement: "Restez assis. Les soldats arrivent. Ne bougez pas".

Jusqu'à là, la manifestation n'avait pris aucun caractère de violence et ce n'est qu'avec l'intervention des forces de l'ordre que les premiers incidents éclatèrent. Policiers et gendarmes, pour faire évacuer les manifestants, n'hésitèrent pas à employer des grenades lacrymogènes et les matraques contre les religieux, ainsi que contre les femmes et les enfants qui les avaient accompagnés.

Dressé sur un camion, un capitaine, responsable du service d'ordre, avait d'abord averti les manifestants: "Je suis bouddhiste, comme vous. Ne faites pas le jeu du Vietcong". Quelques minutes plus tard, tandis que le cortège des bonzes se reformait pour partir, la troupe entra en action, et au milieu des explosions des grenades lacrymogènes, les gendarmes s'élancèrent sur la foule, la matraque haute.

Sur l'avenue dégagée par la charge violente des soques de bois, les chapeaux écrasés, les banderoles abandonnées, des baquets d'eau renversés, et au milieu de tout cela, un bonze couché sur le flanc, immobile,

et un autre, assis, la tête entre les genoux, impassible, à côté d'une grenade lacrymogène qui finissait de fumer. Tout autour, des soldats en armes. La manifestation était terminée.

Les manifestations reprirent sporadiquement dans le courant de l'après-midi. C'est ainsi que quelques manifestants brisèrent à coups de pierres les vitrines du bureau américain d'information, tandis que les policiers de garde tirèrent des coups de feu en l'air pour se dégager.

Ailleurs, au collège technique Cao Thant, non loin de l'ambassade américaine, où les bonzes avaient trouvé refuge après avoir été dispersés, les incidents reprirent. Les élèves du collège lapidèrent les policiers et les parachutistes qui encerclaient l'établissement.

Après quelques échauffourées dans divers points de la ville, notamment vers le marché central où un groupe de femmes effectuait une marche silencieuse, rapidement dispersée par la police, le calme revint sur la ville. A 18 heures (heure locale), on signalait que l'ensemble du quartier de l'institut bouddhiste était pratiquement "bouclé" par les forces de l'ordre. Selon l'institut bouddhiste, environ 60 bonzes auraient été arrêtés à la suite de la manifestation devant l'ambassade américaine, et une dizaine d'autres blessés.

Ces incidents ont été qualifiés de regrettables par le département d'État à Washington et le premier ministre sud-vietnamien a exprimé à l'ambassadeur américain "sa détresse et ses regrets".

Entre-temps, on apprenait, de source américaine, que l'importante opération menée jeudi et vendredi dans le delta du Mékong et au cours de laquelle 46 Vietcongs ont été tués, 60 capturés et 55 suspects arrêtés, a été déclenchée pour prévenir l'attaque que, selon les rapports des agents de renseignements, le Vietcong se préparait à lancer contre la ville de Binh Dai, à une quarantaine de milles au sud de Saïgon.

Le commandant d'un bataillon de rangers et un capitaine commandant une compagnie du même bataillon ont en outre été tués jeudi au cours de l'opération déclenchée au sud-ouest de Duc Hoa, à l'ouest de Saïgon, annonce-t-on, de source américaine. On indique, d'autre part, que 6 Américains et non 5, comme annoncé préalablement, ont été blessés au cours de cette opération.



M. Paul Martin à l'ONU dimanche

NATIONS UNIES — Le ministre des Affaires extérieures Paul Martin se rendra aux Nations unies dimanche soir pour participer personnellement à ce qui peut être le moment crucial de la crise financière de l'ONU.

La mission canadienne, a fait savoir M. Paul Martin, rencontrera le secrétaire général, U. Thant.

Le président de l'Assemblée générale, M. Alex Quaison-Sackey du Ghana, a annoncé par ailleurs qu'il se propose d'entreprendre l'étude des affaires régulières de l'Assemblée, après le débat sur la politique générale, devant se terminer lundi.

A moins qu'un règlement n'intervienne entre-temps, ceci pourra mettre fin à une trêve au cours de laquelle il était entendu que l'Assemblée n'aurait à prendre aucun vote et être un défi automatique au droit de vote de l'Union soviétique et de 13 autres pays qui n'ont pas payé leur quote-part du coût des opérations de paix de l'ONU, et dont la dette s'étend sur plus de deux ans.

Réactions à la déclaration de Gromyko sur le statut de Chypre

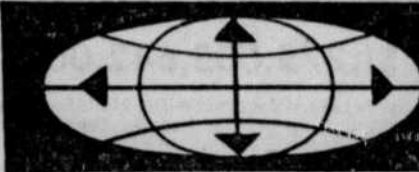
ATHÈNES. — Les gouvernements d'Athènes et de Nicosie sont en contact permanent depuis jeudi soir à la suite de la déclaration de M. Gromyko se prononçant pour un Etat fédéral chypriote et excluant l'Enosis (union de Chypre à la Grèce). Mgr Makarios, apprend-on de bonne source, pourrait venir prochainement s'entretenir avec les dirigeants grecs à Athènes où la situation créée par la "boîte face soviétique" suscite de profondes remous.

Les journaux proches du gouvernement aussi bien que ceux de l'opposition sont unanimes à considérer que la position que Moscou vient d'adopter officiellement est susceptible d'entraîner de graves conséquences, particulièrement à l'ONU où l'on espérait jusqu'à présent que les soviétiques entraineraient avec eux une large majorité en faveur de l'indépendance sans entraves et l'auto-détermination c'est-à-dire l'Enosis.

L'opposition de droite a aussitôt saisi l'occasion pour intensifier ses attaques contre le gouvernement et le chef du parti progressiste, M. Spiros Markezinis, a dès hier matin demandé une réunion du conseil de la couronne "afin de définir une politique chypriote nationale, au-dessus des partis".

Au sein de l'EDA (pro-communiste), les remous, apprend-on ne sont pas moindres et une vive discussion aurait précédé la publication, la nuit dernière, du communiqué condamnant la nouvelle position soviétique.

"L'URSS a fait un pas de plus vers la thèse qui est d'aboutir à une fédération à Chypre", estimait pour leur part, les milieux officiels turcs à la suite de la déclaration de M. Gromyko, qui a été favorablement accueillie à Ankara.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Réduction du budget de l'armée allemande

BONN — On précise, au ministère fédéral de la défense, que la réduction "draconienne" infligée au budget de la défense par la commission budgétaire du Bundestag, soit environ un milliard de marks, réduisant les dépenses autorisées à 18,2 milliards de marks, porte principalement sur le programme d'achats de matériels et d'armements (—500 millions de marks). Le poste le plus atteint dans le cadre est celui des achats de munitions (—200 millions de marks).

Important accord commercial URSS-RDA

MOSCOU. — Le plus important accord commercial jamais conclu entre l'URSS et l'Allemagne de l'Est a été signé jeudi par les ministres du commerce extérieur des deux pays, MM. N. Patolichev et Y. Balkov. L'accord prévoit que les échanges commerciaux entre les deux pays en 1965 s'élèveront à deux milliards et demi de roubles. L'URSS exportera en Allemagne de l'Est du pétrole, du minerai de fer, de la fonte et des tuyaux, du coton et de l'équipement industriel. Elle recevra d'Allemagne de l'Est des machines diverses, des wagons à passagers et à marchandises, des bateaux maritimes, fluviaux et de pêche, du matériel chimique et des objets de consommation courante (chaussures, vêtements et meubles). L'Allemagne de l'Est continue d'occuper la première place dans le commerce extérieur de l'URSS, et vice-versa.

Bombardiers nucléaires français

PARIS. — Quatorze "Mirage IV" bombardiers porteurs de la bombe atomique française, seront en service dans l'armée de l'air à la fin de janvier 1965.

c'est ce qui ressort d'un article de la revue "Forces aériennes françaises" qui précise que huit "Mirage IV" avaient été livrés en octobre 1964 et que, selon la société Dassault, "le rythme de sortie de ces avions serait de deux par mois jusqu'au total arrêté de 62".

En novembre 1964, ajoute l'article, les douze ravitailleurs "C-135F" commandés par la France aux États-Unis, étaient arrivés et à cette même époque était créée la première escadre de bombardement stratégique, la 9ème "première d'une série dont les numéros d'immatriculation commenceront par le chiffre 9".

Note soviétique sur le Laos

WASHINGTON. — Le département d'État a déclaré vendredi qu'il n'avait pas encore reçu le texte de la note soviétique publiée jeudi par l'Agence Tass protestant contre ce que Moscou a qualifié d'attaques et de bombardements américains contre le territoire laotien, qui constituent une violation des accords de Genève. La note de l'Union soviétique, qui, avec le Royaume-Uni est co-président des accords de Genève, avait été remise le 19 janvier à l'ambassadeur de Grande-Bretagne en URSS et demandait à celui-ci de la transmettre au gouvernement des États-Unis ainsi qu'aux trois factions politiques laotiennes.

Palements italiens à l'ONU

NATIONS UNIES — L'Italie a fait vendredi un versement de 2.347.000 dollars à l'ONU comme partie de sa contribution au budget de l'organisation internationale, et aux caisses spéciales pour les opérations de l'ONU au Congo et au Moyen-Orient. L'Italie ne figurait pas sur la liste des pays qui pourraient être passibles de sanctions pour arriérés financiers.

Etat du premier ministre Mansour

TEHERAN. — Cinq médecins spécialistes étrangers ont été appelés en consultation au chevet de M. Hassan Ali Mansour, premier ministre iranien, victime d'un attentat. Le bulletin publié hier précise que l'état de santé de M. Mansour est "satisfaisant".

Reprise des négociations américano-panaméennes

WASHINGTON. — Les négociations américano-panaméennes sur la révision du traité sur le canal de Panama, suspendues fin novembre dernier, reprendront à New York lundi prochain, apprend-on de source autorisée.

Délégation du FLN vietnamien en URSS

MOSCOU. — "Le comité soviétique de solidarité avec les pays afro-asiatiques et le comité du front de libération nationale du Vietnam du Sud ont décidé d'ouvrir en URSS une mission permanente de ce front", indique aujourd'hui l'Agence Tass.

Pas de négociations sur Gibraltar

LONDRES. — "Le gouvernement britannique ne saurait accepter aucune proposition de conversation avec l'Espagne au sujet de Gibraltar aussi longtemps que la situation anormale actuelle à la frontière sera maintenue", a déclaré hier le porte-parole du Foreign Office.

Inauguration d'un centre atomique en Inde

NOUVELLE DELHI. — Le premier ministre indien Lal Bahadur Shastri a inauguré hier, le centre atomique de Trombay, près de Delhi, destiné à l'extraction du plutonium concentré.

Procès politique en Espagne

MADRID. — Le procès des 19 nationalistes de "UTTA" accusés d'association illicite et de propagande illégale, s'est terminé hier devant le tribunal d'ordre public. Le verdict sera communiqué dans quelques jours aux avocats de la défense.

Nouvelle opportunité de séjour en Europe

Louez une villa ou un appartement à partir de \$50. par semaine par couple. Service domestique et toutes les fournitures incluses.

Renseignez-vous aussi pour toutes vos croisières et location de yachts

Agence Voyages Transatlantiques & Internationaux

410, rue Sherbrooke est - Tél.: 844-8562

Bureau de 10h. à 6h.00 — Ouvert le samedi.

À L'EST, TOUT EST NOUVEAU DEPUIS QUARANTE SIÈCLES. CETTE ANNÉE, ÉCHAPPEZ À LA ROUTINE EN PRENANT LES VACANCES AU SOLEIL

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

3 semaines tout compris : voyage par jet Air France et frais de séjour.

ÉGYPTÉ à partir de \$1202.00
MAROC à partir de \$801.70
PROCHE-ORIENT et TERRE SAINTES à partir de \$1222.00

à Votre Service

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B. A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec. gén. UN. 1-7272



L'EXTREME-ORIENT
21 jours—seulement \$398 (plus le billet d'avion)

PAR AVION AVEC LE **Canadien Pacifique**

THAI / CAMBODGE / BATAUX / AVIONS / HOTELS / TELECOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLETE DU MONDE



LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B. A. Turcotte, prés. Jules Desmarais, sec. gén. UN. 1-7272



EUX, EN REVIENNENT... À QUAND VOTRE TOUR DE FUIR L'HIVER EN JET D'AIR CANADA?

NASSAU \$153⁶⁰ JAMAÏQUE \$209⁸⁰ ANTIGUA \$199 TRINITÉ \$261⁷⁰
BARBADE \$230³⁰ GUADELOUPE* \$218⁴⁰ MARTINIQUE* \$230³⁰

Les visages bronzés que vous rencontrerez cet hiver, ils reviennent de la patrie du soleil. Si vous vous sentez très "visage pâle" et un peu jaloux, à votre tour de prendre la route du ciel bleu. En quelques heures AIR CANADA vous déposera à destination, à l'ombre des palmiers, au bord des plages de sable tiède et fin. Un accueil aimable, un repas délicieux, quelques magazines feuilletés à bord d'un jet et vous voilà à destination frais et dispos.

Si le cœur vous en dit vous pourrez aller à la découverte des îles de la gaieté et de la douceur de vivre: la Guadeloupe et la Martinique. Vous y trouverez un peu de France sous les tropiques et bien vite vous vous sentirez chez vous! Vous y ferez de merveilleuses emplettes de produits français à des prix à faire rêver. Le trajet d'Antigua via compagnie correspondante est court—et il en vaut la peine!

Profitez du tarif "Excursion 21 jours", classe économique, du plan "Voyage maintenant—payez plus tard" et du plan "Voyage tout compris" que vous offre AIR CANADA. Votre agent de voyages, homme averti, saura vous donner tous les renseignements nécessaires, voyez-le ou appelez AIR CANADA 489-3411.

*Via compagnie correspondante d'Antigua

AIR CANADA a de: bureaux de vente des billets Place Ville-Marie et 7116, rue St-Hubert.

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VACANCES VOYAGES DE NOCES SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M. 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B. A. TURCOTTE, PRESIDENT JULES DESMARAIS, SEC-GEN. UN. 1-7272

potins financiers

Marcel CLEMENT

— CETTE SEMAINE —					— ANNEE					— CETTE SEMAINE —					— ANNEE					
Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut Bas	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut Bas	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut Bas	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Haut Bas	
Abithibi	15370	1414	13	1414	—	—	—	—	—	Dom Tar	17002	2314	2214	23	—	Morse Rob A	750	1414	1414	1414
Algonwa	1362	—	—	—	—	—	—	—	—	Dom Tar Pr	50	2314	—	—	—	Morse Rob B	140	—	—	—
Alliance	19773	1214	1114	1214	—	—	—	—	—	Donohue	4968	2314	2414	37	—	Dray	175	1414	—	—
Alumin	24032	2414	2314	24	—	—	—	—	—	Donohue	2235	1014	10	10	—	Nfld Lign	6345	1214	1114	—
Alum	1605	914	434	44	—	—	—	—	—	Du Pont	400	1314	—	—	—	Wheat	1714	3314	3414	—
Alcan 1/4 Pr	553	23	—	—	—	—	—	—	—	Dupont A	2980	1314	1214	1314	—	Nor Ont N Gas	175	2514	—	—
Alcan 2 1/4 Pr	760	4914	4914	—	—	—	—	—	—	E and C Trust	50	50	—	—	—	NS LP	1914	29	2814	29
Ang C	500	2814	—	—	—	—	—	—	—	Electrolux	165	4514	45	45	—	Pacan Fish	75	7514	—	—
Ang C P 4 1/2	1275	2814	—	—	—	—	—	—	—	Enam Pr	100	100	—	—	—	Ogilvie	16895	15	1414	15
Ang C Pr	1275	2814	—	—	—	—	—	—	—	Falcon	4993	8814	8814	8814	—	Ont Steel	325	3214	32	—
Ang T Pr 245	130	54	—	—	—	—	—	—	—	Far Play	2314	2414	2414	—	—	Pate	2017	2714	2814	—
Ang T Pr 2 90	50	54	—	—	—	—	—	—	—	Fleetwood	400	2714	21	21	—	Pacer	12655	1614	1514	1614
Argus	853	1914	19	1914	—	—	—	—	—	Fr Fete Pr	3920	3214	3214	3214	—	Price Br	9404	1414	4214	44
Arg 2 70 Pr	510	5314	—	—	—	—	—	—	—	G Dynam	1340	2114	2014	2114	—	Soudil	5000	—	—	—
Asbestos	4905	1414	15	1514	—	—	—	—	—	G W Can Inv	100	1414	—	—	—	QN Gas	120	175	169	170
Atl Soud	21206	2514	2414	2514	—	—	—	—	—	Gr 675 Can Inv	100	1414	—	—	—	QN Gas Pr	120	175	169	170
Bail S 3 Pr	400	2514	1814	1814	—	—	—	—	—	Gr W Can Inv	100	1414	—	—	—	Reed Paper	50	2114	—	—
Bail S 5 1/2 Pr	100	2514	—	—	—	—	—	—	—	GRB Corp	30000	1814	—	—	—	Reitman	160	1	—	—
Banco Natl	6104	67	6814	—	—	—	—	—	—	GL Paper	5422	2514	25	25	—	Reynolds Pr	5	96	—	—
Bank NS	1713	8014	79	8014	—	—	—	—	—	Hollinger	1660	34	34	34	—	Rio Algom	775	1214	1214	—
Banco Can	2035	7514	75	7514	—	—	—	—	—	Holt Ren	1150	16	1514	16	—	Rio Algom	775	1214	1214	—
Bath P	159	99	99																	

fait des nominations

OTTAWA — Le gouvernement a vendu cette semaine des billets du Trésor à 91 jours pour \$10,000,000 aux prix et rendement moyen de \$99.075 à 3.74 pour cent (la semaine dernière: \$99.067 et 3.82 pour cent); des billets à 182 jours au montant de \$30,000,000 aux prix et rendement moyen de \$98.123 et 3.84 pour cent (la semaine dernière: \$98.071 et 3.94 pour cent).

Rapports financiers

Scurry - Rainbow Oil Ltd., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1964: \$1,179,000, soit l'équivalent de 60 cents l'action au regard de \$1,040,000, ou 54 cents pour l'exercice précédent.

Kelvinator of Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1964: \$352,620, soit l'équivalent de 83 cents l'action au regard de \$339,389 ou 85 cents pour l'exercice précédent.

Dividende régulier
 AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente-cinq pour cent sur l'action et les capitalisations versé de la Banque pour le trimestre se terminant le 31 janvier 1965.
 Ce dividende, portant le numéro 63, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er février 1965, aux actionnaires inscrits dans les registres le 13 janvier 1965, à la fermeture des guichets.
 Par ordre du Conseil d'administration
**LE GERANT GENERAL,
 LEO LAVOIE.**
 Montréal, le 16 décembre 1964.

BEUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS

Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics,
ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé 132 ouest, rue St-Jacques Chambre 813 — 849-2071	Gilles Ménard, C.A. Comptables agréés 3310, ave Maplewood, appt 9 Montréal, Qué. RE. 7-9725
PROVOST & PROVOST Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencié ROLAND PROVOST, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109	YIAU & ROBIN Comptable agréé LUCIEN D. YIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILON, C.A. ARMAND H. YIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871 * 4926, ave Verdun Verdun

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés.

Maurice Samson, O.B.E., C.A.	Lucien P. Bélaïr, C.A.	E.H. Knight, C.A.
Leon Côté, C.A.	Jean Lacroix, C.A.	Lionel Beland, C.A.
Henstley, Bourquin, C.A.	Dollard Huel, C.A.	Raymond Fortier, C.A.
Percy Ayer, C.A.	Albert Garnau, C.A.	Clément Primeau, C.A.
Marcel Imbeault, C.A.	Benoit Suvail, C.A.	Pierre Lesage, C.A.
Penner, Gagné, C.A.	John J. Dell, C.A.	Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A.	Raymond Clouard, C.A.	Gilles Trépan, C.A.
Adrien Côté, C.A.	Marcel Ducharme, C.A.	Marcel Mercier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.	Bernard Chaspeau, C.A.	Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre David, C.A.	Réal Ayer, C.A.	Emile Vallette, C.A.
Robert Gauthier, C.A.	René Lefrançois, C.A.	Jean-Lévesque, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.	Robert Ledouceur, C.A.	Pierre Lefrançois, C.A.
Roland Truchon, C.A.	Denis Schoum, C.A.	Emilien Gauthier, C.A.
Roland Lévesque, C.A.	Emile Fortin, C.A.	Jean-Guy Smith, C.A.
Jean Favreau, C.A.	Gaston Schoum, C.A.	Gérald Lafontaine, C.A.
Jean-Claude LeLoup, C.A.	Robert Gauthier, C.A.	
Paul-E. Bonnier, C.A.	Paul Gonthier, C.A.	Georges A. Roussin, C.A.
Consells : M. Chartré, C.A.	A.O. Beuvalts, C.A.	G. Marceau, C.A.

MONTREAL
QUEBEC
RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 82-4691

[illegible]

L'univers féminin

PRINTEMPS-ÉTÉ 65

LE PRÊT-À-PORTER CANADIEN

sage, confortable et de bon goût

par Renée ROWAN



JUVENILE, le tailleur marine de Joshar de Montréal, avec sa veste courte et son petit col Claudine, est coupé dans un ottoman de worsted. Deux plis profonds à l'avant de la jupe et le double boutonnage: notes 65. Au collège, au bureau, c'est le tailleur passe-partout auquel il manque seulement l'éclat de l'originalité.

La mode de la rue, la mode que vous et moi porteront le printemps prochain, madame, sera sobre, de bon goût, sans grande invention, mais confortable. La Collection nationale organisée sous les auspices de l'Etiquette syndicale et présentée aux journalistes canadiennes réunies hier, en la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elisabeth, groupaient cent vingt-neuf modèles représentant une centaine de manufacturiers des dix provinces. La Collection nationale, commandée deux fois l'an par l'UIOVD, est le seul défilé d'importance qui présente le vêtement manufacturé canadien.

Si un vent de folie a soufflé un peu trop fort sur la mode américaine, française ou anglaise ces récentes semaines, entraînant un excès d'originalité, notre prêt-à-porter canadien par contre est un peu trop sage, mais on y dénote un plus grand souci du détail et de la perfection que les années passées. Pour la première fois, l'UIOVD avait retenu les services d'une coordonnatrice.

Mme Jennifer Lindsay, une autorité en matière de mode, a elle-même choisi chez les manufacturiers les modèles qui lui semblaient les plus représentatifs du vêtement pour dames chez nous. Cette innovation nous a donné une collection beaucoup mieux agencée, de meilleur ton et



SANS CHAPEAU, il serait ravissant, ce tailleur de la femme d'affaires, signé de l'Etiquette syndicale. Il fut présenté lors du défilé de la collection nationale à Montréal. La jupe souple adopte le pli portefeuille sur le côté et la veste allongée suit la nouvelle tendance 65. Ce tailleur de Irving Samuel de Montréal est en poil de chameau.

plus soignée dans le choix des accessoires.

Cette mode, rappelons-le, s'adresse aux femmes à budget moyen: la robe la meilleur marché se vendra environ \$15.00 dans les grands magasins et l'ensemble le plus coûteux — robe et manteau — moins de \$200.00.

LES POINTS SAILLANTS

• jaquettes plus longues... allongeant et amincissant la silhouette, suivant les lignes du corps, mais sans être vraiment ajustées... plusieurs se ferment sur une double rangée de boutons... l'allure militaire reprend de la vogue.

• longueur des jupes... courte, très courte, découvrant parfois le genou, particulièrement dans les robes plein-été. Elles sont rarement droites: souples, évasées, animées de plis ou de godets, elles apparaissent moutantes et confortables.

• manteaux étroits... nouvelle ligne effilée et svelte. Beaucoup de piqués arrondis, de ceintures, de boutons.

• tissus contrastants... ton-sur-ton, lisérés de teintes contrastantes, mariages de tissus — une robe sans manche, d'allure juvénile, combine les rayures, le tissu uni, et les pois... tissus nouveaux — Canasil, denim extensible, tweed linton et pure soie, fibres tissées en diagonale, Caprilon, etc.

• retour à la ceinture... elles sont omniprésentes, étroites ou



DORE comme le soleil, ce manteau de ligne nouvelle signé Schrier de Montréal, a été réalisé dans un fin lainage croisé; il tombe bien droit dans le dos et effleure à peine la silhouette. Pas de ligne de taille, poches imperceptibles. La seule découpe de ligne: les brandebourgs.

larges, tantôt basses, tantôt hautes, ou juste à la taille, parfois incrustées.

• des carreaux, encore des carreaux... grands et petits, symétriques ou fantaisistes, parfois audacieux et aussi grands que des carreaux de fenêtre. On les retrouve surtout dans les tailleurs, les vêtements de sport, les manteaux.

• teintes douces... pastels délicats, tons subtils — vert céleri, blanc os, jaune doré, hui-tr, beaucoup de café au lait. Le blanc semble un grand favori surtout si on le porte avec noir et le marine demeure. Assez inattendu, le brun et le beige que l'on a souvent considérés comme des couleurs d'automne, seront à l'heure du jour ce printemps.

• les chapeaux... casques à visières, canotiers à larges bords inclinés vers l'avant, melons à petits bords arrondis. Beaucoup sont en tissu, plusieurs en paille brillante, souvent garnis de cuir verni noir.

• souliers pâles, bas invisibles... les bas sont si pâles qu'on les croirait absents, laissant voir les doigts de pieds lorsqu'ils chaussent des souliers ajourés.

Quant à vous décrire tous les modèles, nous vous laissons plutôt le plaisir d'aller les découvrir vous-mêmes dans nos grands magasins qui ne tarderont pas à vous les offrir. Notre prêt-à-porter est sage, oui, mais on peut toujours y dénicher un modèle bien taillé de bon goût avec un petit rien de différent.



ENSEMBLE PATIO pour prévoir l'été réalisé par Josef de Montréal et présenté lors de la collection de l'Etiquette syndicale. La jupe est une pure soie à motifs exotiques bleus sur fond blanc et est fendue à hauteur de la cuisse. Elle recouvre un short qui s'harmonise avec la blouse de banlieu bleu. Inévitable, l'ensemble aura une place de choix dans vos valises, lors des prochaines vacances.

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
24 janvier	Matinée musicale enfantine à 2h.30 chez Mme Félix Côté. Invités: Danielle Madge, violoniste, Claude Fluet, guitariste, Margo McKinnon, soprano. Renseignements: Mme Paul-E. Smith, 667-1926.	1560 ouest, boulevard Gouin
25 janvier	Visionnement public organisé par l'ONF, à 8h.30 de courts métrages. On vous signale que ces courts métrages sont disponibles dans les cinémathèques municipales de Montréal et on peut les obtenir pour visionnements privés et professionnels. Renseignements: Mlle Marcoux, 861-9455.	3255 Côte-de-Liesse
26 janvier	M. et Mme Maurice Lamontagne seront les invités d'honneur, lors de la première et unique représentation à Montréal de "La Sylphide". Cette représentation marquera l'ouverture d'une semaine-gala de ballet présentée par le Ballet National du Canada avec le concours de l'OSM.	Place des Arts
26 janvier	Partie de cartes des Filles d'Isabelle de St-Pascal, à 8 hres en la salle de l'école supérieure St-Stanislas. Renseignements: 645-0237.	1220 est, rue Laurier
27 janvier	Dîner-causerie des Femmes membres de la Chambre de commerce, à 6h.30. Le Dr Paul David, cardiologue a intitulé sa causerie: "Coeur à cœur". Renseignements: 844-3041.	Hôtel Windsor

La Chambre de commerce recommande à la Commission Nadeau

- d'effectuer un sondage public ou à défaut
- d'adopter comme régime matrimonial légal au Québec: la communauté réduite aux acquêts

La Chambre de commerce du district de Montréal vient de faire parvenir à l'honorable André Nadeau, juge de la Cour supérieure et président de la Commission de révision du Code civil du Québec, l'opinion unanime de son Conseil d'administration relativement au régime matrimonial légal du Québec.

Sur recommandation de son comité d'étude spécialement formé à cette fin et présidé par Me Gervaise Brisson, la Chambre souhaiterait qu'une enquête sociologique analogue à celle qui a été faite en France récemment, soit entreprise dans le Québec pour déterminer les besoins de la population quant au régime matrimonial légal qui lui convient. A la suite d'une telle enquête, on pourrait trouver une formule adéquate adaptée à nos conditions particulières.

Si, cependant, la Commission de révision du Code Civil ne croyait pas devoir se rendre à cette recommandation, la Chambre opérerait pour la séparation de biens avec participation aux acquêts, qu'on connaît aussi sous le nom de communauté réduite aux acquêts.

Ce régime légal assurerait d'une part l'exercice par chacun des époux des pleins pouvoirs d'administration et d'aliénation de leurs biens, tout comme sous le régime de la séparation de biens, et la mise en commun du produit du travail des époux et des biens acquis avec ce produit, ce qui comporterait la suppression des articles 1425 A et suivants du Code Civil, concernant les biens réservés de la femme.

Dans ce cas, il faudrait reconnaître à chacun des époux les droits et pouvoirs indispensables pour assurer la division du revenu de la communauté au point de vue fiscal.

Il serait toutefois dans l'intérêt des époux, avec le régime préconisé, que le mari puisse exercer seul le pouvoir nécessaire quant à l'administration et à l'aliénation des acquêts.

Enfin, la Chambre recommande l'abolition du douaire dont l'utilité est rare et qui est un système embarrassant dans la pratique courante des affaires.

Dès 1867, la communauté de biens et le douaire coutumier furent adoptés comme régime légal auquel étaient soumis les époux mariés dans la province de Québec sans contrat de mariage. Il était normal qu'à cette époque, le mari soit considéré comme seul chef de la communauté, avec sur les biens qui le composent, les droits que nous lui connaissons. Il était moins normal cependant que la femme soit aussi démunie de pouvoirs sur ses biens personnels. C'était l'assimiler aux autres incapables.

En 1931, les législateurs eurent l'heureuse idée d'instituer le régime des biens résér-

vés de la femme, avec pouvoirs d'administration et d'aliénation sur ces biens par la femme seule.

Tout récemment, en juin 1964, survint une législation qui modifia considérablement les régimes matrimoniaux. La femme était enfin pleinement capable. Pour les époux mariés sous le régime de la séparation de biens, cela signifiait désormais capacité totale et pleins pouvoirs de chacun des époux à l'égard de ses biens respectifs.

Là où les choses se compliquent, c'est lorsqu'il y a communauté de biens entre époux et que le mari veut hypothéquer ou aliéner un immeuble de communauté, ou encore aliéner ou nantir un fonds de commerce. L'on sait qu'il lui faut alors le concours de son épouse. Dans le cas de vente d'un seul immeuble, ce consentement à obtenir ne représente, généralement pas de difficulté. Cependant, lorsque le mari commun a pour métier l'achat et la vente d'immeubles, (tel le cas d'un

constructeur), il est onéreux d'avoir à obtenir le consentement écrit de l'épouse pour chaque transaction. Un mandat général et exprès est valable, mais la possibilité d'une révocation de ce mandat peut inquiéter les tiers avec qui le mari fait affaire.

C'est en raison de ces faits, en raison aussi des nombreuses études que comporte le régime matrimonial légal actuel, que la Chambre propose que le régime matrimonial dans la province de Québec, soit la SEPARATION DE BIENS AVEC PARTICIPATION AUX ACQUETS.

C'est le conseil des femmes membres de la Chambre de Commerce qui était chargé de l'étude de cette question. Le comité dont la présidence était assurée par Me Gervaise Brisson comprenait Me Hélène Gélinas, Me Albert Mayrand, Mme Nicole Laferrière-Leroux, notaire, Me André Laurence, M. Régent Gauthier, Me Normand Duval et Mme Anne Ballesstrazzi.

POILS SUPERFLUS

enlevés d'une façon permanente par traitements à ondes courtes

Studio d'Épilation Enrg.

THERÈSE MAYER (infirmière licenciée)

Technicienne diplômée en électrolyse

520, rue Cherrier

Pour rendez-vous

845-8624



TRIO MUSICAL

PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hôtel Ritz Carlton

Buffet

... du DIMANCHE SOIR

\$4.25 par personne

Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VL 2-4212

Alfrayante vente à l'enchère

LUNDI A 10H. A.M.

Mobiliers de salle à diner et ensembles de chambre à coucher, divans, sofas et chaises, réfrigérateurs, cuisinières et poêles à gaz, laveuses, ensembles de cuisine, bibliothèques à sections et autres, pupitre à cylindre et autres, chaises de bureau, buffets, buffets de cuisine, secrétaires, lits continentiels, aspirateurs, tapis et tapis de passage, lampes de table et de bout, miroirs, livres, porcelaine, verrerie, robes, manteaux d'étoffe et de fourrure, etc., etc.

EN MONTRE: Samedi, le 23 janvier de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.

VENTE: Lundi, le 25 janvier — 10.00 A.M.

A notre salle de VENTE A L'ENCHERE au sous-sol

721, rue Inspecteur

(angle St-Jacques une rue à l'ouest de l'Université)

FRASER BROS. LTD.

UN. 6-5751

Encanteurs et vérificateurs depuis 1880

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

1—Qui traite des causes des maladies
2—Affecter la sensibilité—Employa
3—Dorées au feu — Prénom
4—Ne manque pas d'intérêt — Calma
5—Met en désordre — En direction de l'Abitibi — Signal d'arrêt
6—Symbole du titane—Qualifie une pierre de soutien
7—Qui ont déjà servi — Sans esprit
8—Ville industrielle allemande — Connu — Sans tache
9—Article — L'une des quatre
10—Lieu de production—Change souvent pour les femmes
11—Exister — Cardinaux—Partie de charpente
12—Jeux hasardeux pour financiers

VERTICALEMENT

1—Qui n'aurait pas de fin
2—Réduire progressivement — Travaux publics
3—Adoré par certaines tribus
4—Affirme comme vrai
5—Chiffre — Durée de vie — Aride
6—Ornement d'architecture — Vieillesse négation
7—Voyelles — Incitée
8—Équipa un navire — Note — Conjonction

Solution d'hier

Horizontalement: 1—DISCOTHÈQUE 2—IMPACT — RUE 3—SPECIEUSES 4—TACITURNES 5—ICI — EIE — TA 6—NIF — LUSTRES 7—ION — SOIE 8—TUER — LEUR — FR 9—IRRESISTIBLE 10—ON — GOA — IO 11—NERON — ORNERA 12—SONT — RESTES

Verticalement: 1—DESTINATION 2—IMPACT — URNES 3—SPECIFIER — RO 4—CECI — OREGON 5—OTITE — SONT 6—TREUIL — LIA 7—HEUREUSES — OR 8—SN — SOUTIRE 9—EE — TIRIONS 10—URSS — RE — ET 11—EU — TE — FLORE 12—ENCASTRE — AS

POUR LA CANADIENNE 1965

Hélène Durand-Laroche	"PLAISIRS DE LA TABLE"	\$1.50
C. Petit-Martinon	"1001 TRUCS MENAGERS"	\$1.00
M. Sauvalle	"1000 QUESTIONS D'ETIQUETTE"	(nouvelle édition) \$2.25
Jehane Benoit	"SECRETS ET RECETTES"	
DU CAHIER DE MA GRAND-MÈRE		\$1.75
B. Weider	"JEUNE TOUTE SA VIE"	\$3.00



EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

LIBRAIRIE BEACHEMIN LIMITEE

maison établie depuis 1882

450 avenue Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

Spectacles de Montréal

Quand la bouche se tait
le corps parle...

Le corps parle quand la bouche se tait. Deux manifestations vont avoir lieu conjointement à Montréal cette semaine qui illustrent cet aphorisme: Le Ballet national du Canada et le Théâtre de mime polonais.

Le Ballet national est des troupes canadiennes la mieux rentée et la plus prestigieuse. Elle présentera notamment son "Roméo et Juliette" qui lui a valu les félicitations de la critique pour une fois unanime et "La Sylphide", un ballet du 19^e siècle, chorégraphié par Auguste Bournonville et monté par le danseur danois Eric Bruhn que l'on considère comme le plus grand danseur actuel. On y verra aussi "Tryptique" de Grant Strate et "Casse-Noisette" décoré et costumé par Jurgen Rose ainsi que le fut "Roméo et Juliette".

A signaler que le Ballet national a retenu le concours de l'OSM. La série de spectacles du Ballet National à la Place des Arts offre donc plusieurs points d'intérêt: retour de la troupe entière de 60 artistes avec ses têtes d'affiche: Lois Smith, Earl Kraul, Angela Leigh et comme artiste invité Erik Bruhn; participation active de l'Orchestre Symphonique de Montréal au grand complet sous la direction de George Crum, directeur musical du Ballet National; création de trois chorégraphies nouvelles et reprise de deux productions à grand succès.

Le Ballet National vient de présenter à l'O'Keefe Center de Toronto, ville où il est établi, une série de 19 représentations qui furent toutes données à guichets fermés.



ERIC BRUHN: Actuellement, peut-être le plus grand danseur du monde (Dans "La Sylphide").

Parallèlement, mais à la Comédie-Canadienne (du 25 au 31), on pourra voir le Théâtre de mime polonais. Moins connu à Montréal, cette troupe présente cependant un des plus beaux spectacles de mime qui se puisse voir de par le monde. Ainsi l'a salué la critique new-yorkaise.

C'est un jeune artiste polonais, Henryk Tomaszewski, qui est le directeur-fondateur du Théâtre de Mime polonais.

Henryk Tomaszewski recrute, à partir de 1956, professionnels et débutants en vue de créer sa propre compagnie. Deux ans plus tard, il remporte la Médaille d'Or au concours international de Moscou.

A Montréal, le Théâtre de Mime polonais présentera plusieurs oeuvres inscrites à son répertoire et le programme comportera certaines des pantomimes et numéros de mime suivants: "Jaselska", pantomime basée sur une ancienne comédie du folklore polonais ayant trait à l'Ancien Testament; "L'épi naissant"; "Le labyrinthe"; "Jacob et l'ange"; "Le livre"; "Le détective"; "La femme"; "Le Bureau de Poste"; "Wozzek", mime basé sur des extraits du drame de George Büchner; "Le cauchemar", etc... Il y en aura, on le voit, de tous les genres et pour tous les goûts, de quoi satisfaire par conséquent le public le plus exigeant. C'est donc là un grand spectacle en perspective.



LE THEATRE DE MIME POLONAIS: "L'imitation de la nature par le geste est un art aussi vieux que l'homme" - Jean-Louis Barrault (une scène du "Livre").

Beaux-arts

Bientôt ouvrira le musée
d'art contemporain de Montréal

par Norman HOUDE

Le Musée d'art contemporain de Montréal ouvrira en principe ses portes le 19 mars 1965 en présentant l'exposition Rouault, que les Québécois peuvent voir en ce moment.

Le directeur, Guy Robert, avait espéré faire coïncider l'inauguration avec l'exposition "Ecole de Montréal", mais certaines circonstances l'en ont empêché. Ce n'est que partie remise, et il semble bien que les Montréalais pourront voir cette manifestation en mai prochain.

LE MUSEE

Tout le monde le sait, le Musée sera installé temporairement au Château Dufresne, rue Sherbrooke, en face du Jardin botanique. Installation temporaire qui devrait se prolonger jusqu'en 1968. A cette époque, il déménagera. Deux endroits sont mentionnés. Le premier serait le Pavillon du Québec à l'Expo 67. Mais déjà on invoque le caractère non-permanent du pavillon. D'autre part les négociations entre le Ministère des affaires culturelles et les architectes sont au point mort depuis quelques mois. On voudrait loger dans ce pavillon et le musée d'art contemporain et le Conservatoire provincial. Ce qui n'est pas sans créer certains conflits.

L'autre solution serait d'utiliser la Galerie internationale des arts qui sera érigée dans le cadre de cette même exposition.

De toute façon, d'ici 1968, on a bien le temps de changer d'avis et de trouver d'autres endroits. Ne s'agit-il pas d'un organisme gouvernemental?

ACQUISITION DES OEUVRES

De quelle façon le Musée se procurera-t-il les oeuvres dont il a besoin pour opérer, étant donné qu'il ne possède actuellement aucune oeuvre. Le Mu-

sée de Québec lui a bien prêté quelques tableaux de Riopelle, mais ils demeurent sa propriété.

Le docteur Otto Bengle avait suggéré une façon de doter le musée d'une collection d'oeuvres d'artistes canadiens. Une quarantaine d'artistes ont signé une formule de don au bénéfice du Musée, indépendamment du directeur qui serait nommé plus tard. D'après cette formule, l'artiste choisissait lui-même l'oeuvre dont il voulait faire don. Cette formule présentait de nombreux désavantages, et en particulier celui de laisser les artistes décider d'une certaine manière de l'orientation de l'institution. Dans ces circonstances, un directeur n'était qu'accessoire. Un directeur a été nommé. Il a donné des preuves de sa compétence. Alors il faut lui faire confiance, après on verra bien. Comme on le voit cette formule de donation était inacceptable. Le directeur a suggéré la suivante. Les artistes sollicités soumettront une oeuvre. Le directeur, qui après tout a la responsabilité du musée, décidera si l'oeuvre est acceptée ou non. Si l'on veut encore plus d'objectivité et de latitude dans le choix des oeuvres, on pourrait adjoindre au directeur, un comité de sélection.

Dans le cas d'une oeuvre non-acceptée, on demandera à l'artiste de présenter une autre oeuvre. Cette formule nous apparaît sensée. De cette façon, chacun assumera ses responsabilités. Mais qu'advient-il de ceux qui ne veulent pas faire de don? Seront-ils quand même représentés au musée?

Le budget alloué par le ministère est insignifiant et ne permet pas d'achats importants. Pour l'achat d'oeuvres, il faudra faire appel à des mécènes, ou au budget d'acquisitions, qui, redisons-le, est très mince.

Donc les artistes qui sont d'accord avec la formule de dons auront l'avantage d'être représentés par plus d'une oeuvre et cela plus rapidement. Car il ne faut pas l'oublier, le fait d'être représenté dans un musée est un avantage pour l'artiste.

LE BUDGET

Le budget des acquisitions pour 1965-66 a été fixé à \$50.000. Cette somme sera divisée en trois parties égales, attribuées à trois zones différentes. Ces zones correspondent aux intérêts du musée. Ce sont: 1-Canada; 2-Amérique (Etats-Unis, Mexique, Amérique centrale et du sud); 3-Europe, Asie, Afrique, etc... Le montant affecté à chacun de ces postes est donc très mince. Le nombre des oeuvres pouvant être acquises sera donc très limité et pose un défi au directeur. Disons que le Musée des beaux-arts, qui dispose déjà d'une collection, a l'an dernier dépensé \$100.000 au poste des achats d'oeuvres.

Comment le Musée d'art contemporain pourra-t-il se constituer une collection avec une somme pareille? Avec \$15.000, on achète à peine trois oeuvres d'artistes américains reconnus. Il faudra donc des années pour garnir les cimaises à ce rythme-là.

\$50.000 n'est pas un montant réaliste et risque de retarder indûment le développement du Musée. C'est au moins le triple qu'il faudrait pour les seules acquisitions. C'est là une institution qui nous représentera aux yeux du public international en 1967.

Dans de telles circonstances, nous ferons figure de parent pauvre de la culture. La culture ne s'achète pas, mais l'argent aide à la répandre.

Guy Robert marche sur un fil de fer. On lui demande de



Guy ROBERT directeur du musée d'art contemporain.

réaliser beaucoup, mais on ne lui offre que peu d'aide. Son personnel se limite à trois personnes: un directeur des expositions, Henri Barras,

une préposée à la recherche, et une sténo-dactylo. Personnel fort limité et qui fait face à une lourde besogne.

La chronique de...

Les Anciens et les Modernes

JEAN BASILE

Le monde artistique est fait de Guelphes et de Gibelins. Nous jouons tous, avec les variantes d'usage, à Roméo et à Juliette. Franchissons une scène, glissons-nous derrière un tableau, ouvrons un livre à la page de l'auteur et voici que surgissent poisons et poignards qui, il y a du progrès quand même, ont pris désormais la forme moins dangereuse, quoique l'on dise (voir le grand air du Barbier de Séville), de la parole.

Loin de moi l'idée de rouvrir la blessure mal refermée du cas Félix-Leclerc dramaturge, mais quelques paroles échappées ici et là m'inventent à rouvrir non pas une blessure, mais un prétendu débat: celui, éternel, des anciens et des modernes.

Tout est d'ailleurs très relatif. Aussi bien le "moderne" hier sera "ancien" demain. Ce n'est pas si sûr. Après tout le moderne Debussy est encore moderne à l'ère dodécaphonique en face de l'ancien Saint-Saëns. Et Hugo Wolf devant Brahms. D'un autre côté, un tel est considéré comme "moderne" par l'un et "ancien" par un autre. Gide et Proust sont deux "modernes" dans le contexte d'une époque, mais quel est, au fait, le plus moderne? Aujourd'hui encore, nul ne peut vraiment le dire.

Le problème n'est pas là mais bien de définir, le plus simplement du monde, la vie artistique qui est nôtre. Ceci n'est pas sans intérêt au moment même où un ministre fait compiler un "Livre blanc" de la culture, où un jeune

cinéaste s'obstine à croire que je m'acharne sur un film alors que je le trouve tout simplement, ce qui est mon droit le plus strict, comme inutile, alors que des lecteurs défendent ou non Félix Leclerc, alors que le TNM monte "Le Système Fabrizzi" et "Klondyke", alors que l'on publie en même temps "Les Terres sèches" et, disons, "La ville inhumaine", bien que ce rapprochement soit odieux pour le premier titre, etc...; on peut aligner les exemples à la pelle.

En art, à moins que l'on veuille tout simplement s'assurer un revenu et une gloire moyenne, ou bien que l'on travaille dans un organisme qui demande l'application d'une certaine moyenne, les demi-mesures ne valent pas grand chose. Il arrive souvent que l'excès soit pour le créateur une simple moyenne. Ou du moins ce qui semble un excès. Ose-t-on parler aujourd'hui des excès de Ravel, de ceux du Greco, de Van Gogh, de Picasso? Je cite ces noms pour leur valeur universelle, mais l'universel ne signifie presque rien.

Nous assistons ici et depuis quelque temps à un phénomène fort intéressant; la moyenne commence à ennuyer. Les peintres disent des gros mots dans leurs toiles, les écrivains alignent des phrases qui signifient quelque chose de très vulgaire parfois, donc de très personnel, et le grand public se tient coi. Non. Il ne se tient pas coi. Il collabore. On comprend enfin que l'uni-

vers créateur est fait de déformations et de grossissements ou bien l'envers. La litote de Corneille, "Va, je ne te hais point" est au même niveau que l'exagération de ce même cher vieux Corneille, "Rome enfin que je hais". Algèbre des créateurs ou le moins et le plus se superposent avec, pour seul écuil, le zéro.

Dangereux en politique, l'axiome "en art tout est faux et pourtant tout est vrai" prend, je pense, toute sa valeur désormais. Il n'est plus un jeune créateur qui ne soit pris de vertige à l'annonce de ce paradoxe comme le fut le grand Miguel de Unamuno devant cet autre qu'il trouvait répugnant "Viva la muerte"? Répugnant, certes, mais vrai, hélas!

Je crois que le créateur est libre et seul en face de ce qu'il crée. C'est un truisme; on ne l'annoncera jamais assez. Car de lui découle toutes les écoles de critiques sérieuses, de lui dépend la grandeur de l'oeuvre. Rien ne m'a paru plus consternant que les pétitions des gens d'Asbestos devant l'oeuvre de Vaillancourt car elle attentait à la liberté de l'artiste par leur médiocrité ou ces critiques moralisatrices comme il en existe encore. Comme si la morale d'une oeuvre d'art n'était pas contenue dans l'oeuvre et non pas dans une bribe de phrase ou deux aspects d'un personnage.

Revenons-en aux anciens et aux modernes comme si, dans le fond, tout le monde n'était

pas ancien à de très rares exceptions près. Et revenons-y, non pas en jouant sur des mots pour en tirer une pulpe à combat, mais dans cet avenir, que j'espère fort rapproché, où un ministère des affaires culturelles verra sans vanité et sans trop de simplicité à "planifier" la vie culturelle de la province de Québec.

Si l'art se doit d'être ancien ou moderne avec excès, un ministère, tous les ministres le déplorent, se doit d'être modéré mais aussi clairvoyant.

Si, par goût personnel, je penche vers les modernes (je dis bien les modernes et non les provocateurs ou les inconscients, ceux qui se glissent comme le Bernard Lhermite dans la coquille d'un autre pour laisser croire qu'il est ce qu'il n'est exactement pas, ceux, en somme, qui profitent d'une vague étiquette et d'idées encore plus vagues pour se mettre à l'abri de ces mots "Personne ne me comprend, je suis trop en avance sur mon temps"), les anciens ne me déplaissent pas. Face à une génération spontanée, il n'est pas déplaisant de voir pousser de nouveaux rameaux sur une souche plus ancienne. Je penche donc vers un équilibre que je crois juste où le mot ne signifie plus rien en tant que tel. J'y substitue volontiers le terme travail qui devrait être le seul critère au niveau de la planification. Saint-Saëns a-t-il plus de talent que Debussy? Question d'optique; c'était tous les deux de bons travailleurs en ce sens que leurs opus se rem-

plissaient. Proust et Gide? Leurs oeuvres témoignent, au fur et à mesure de leur fabrication de l'effort continu et honnête littérairement qu'ils se sont imposés. On peut en somme souhaiter un esprit sans l'imposer et ceci sans aucune illusion.

Il y a une certaine fatuité à vouloir pousser d'abord la recherche. La recherche artistique ne peut se solliciter si on veut qu'elle soit sincère. C'est un état d'âme, une ascèse. Combien de faux chercheurs pour un seul vrai! Sans doute quand M. Pierre Mercure compose une partition musicale pour l'OSM, cette partition est le résultat direct de ses précédentes recherches mais c'est pourtant cette partition qu'il faut considérer, de même qu'il faudrait récompenser une autre oeuvre d'un autre homme quand bien même ses sources d'inspiration viendraient directement de Rameau ou d'Haydn.

En d'autres termes, je suis heureux que M. Untel soit moderne et résolument mais je trouve malsain de payer ses expérimentations s'il juge bon d'en faire; l'oeuvre écrite, aboulie, me paraît seule mériter l'attention.

Quand je lis, dans un rapport de je ne sais plus quel organisme, que des bourses doivent être attribuées à des artistes pour qu'ils puissent "faire un nouveau plein d'images", je pousse de rire. Tous les artistes savent bien que les seules images dont ils ont besoin, c'est en eux qu'ils les trouvent.

Anciens ou modernes? Mais qu'importe! Cela ne regarde personne. Les anciens ont leur public et les modernes le leur. Seule l'oeuvre compte et seule l'oeuvre finie mérite qu'on la considère et l'estime, car elle a ce privilège qui fait pâlir les autres: elle n'est ni ancienne ni moderne, ni en retard ni en avance. Elle est tout simplement présente.

Tous pour un
marabout
pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

à prix populaire!
marabout
en vente partout

les
Beaux-arts
par
Laurent LAMY



Importante collection de
SCULPTURES
DES
**ESQUIMAUX DE
BAKER LAKE**
LIPPEL GALLERY
ART PRIMITIF
1159, Mackay 842-6369

• Les expositions du Musée :

- HERBERT SIEBNER ET ANDRÉ ZADOROZNY, à la Galerie XII ;
- L'Exposition-vente annuelle ;

• Paul V. BEAULIEU, à la Galerie Camille-Hébert

HERBERT SIEBNER
et
ANDRÉ ZADOROZNY

Oscillant entre le figuratif et l'abstrait, Herbert SIEBNER construit gratuitement ses tableaux mais travaille avec maîtrise une pâte grise et terne. Des silhouettes de personnages, des rappels d'animaux reviennent de toile en toile. Les formes en elles-mêmes ne sont pas mauvaises. Quelques-unes font preuve d'imagination. Mais trouver une forme intéressante et la reproduire indéfiniment ne suffit pas pour faire de la bonne peinture.

Autre exposant de la Galerie XII, ANDRÉ ZADOROZNY, dessinateur adroit dont les gouaches et aquarelles sont des illustrations de bonne qua-

lité. On devine dans cette exposition le plaisir que l'artiste prend à dessiner et à utiliser les couleurs. Avec lui, nous avons droit aux vues générales de la ville, aux bouquets multicolores, aux fougères souples... Tout cela est gentil et agréable à regarder.

A propos de ces deux expositions, je me demande si le Musée remplit bien son rôle en présentant des travaux que l'on peut qualifier d'ordinaires, dans la production actuelle. Le Musée se doit-il d'encourager le goût, l'habileté, la bonne volonté ? Je ne le crois pas. Je crains au contraire que ces expositions mineures n'entretiennent la confusion dans l'esprit du public. Le Musée doit faire preuve d'une largeur de vue suffisante pour permettre à toutes les tendances, toutes les techniques et toutes les formes d'expression de se manifester. Mais l'exposition en cours à la Galerie XII ne soulève pas la question des options, des expressions divergentes ou opposées.

Elle remet seulement en question la limite entre l'oeuvre et l'oeuvre acceptable, limite qui peut parfois être difficile à établir. Mais si lui, le Musée, n'est pas le premier à montrer quelque rigueur dans ses choix, de qui pourra-t-on attendre un tant soit peu ?

Au cours de la visite on remarque de nombreux envois qui sont excellents, il faut espérer, trouveront acquéreurs.

— O —
PAUL V. BEAULIEU

PAUL V. BEAULIEU fait une bien jolie peinture ! Des couleurs luxuriantes, à dominante rouge, des empâtements légers, des plans qui se superposent et flottent dans l'espace, une composition soignée, des contrastes accentués de couleurs, tout cela contribue à faire de cette peinture quelque chose de précieux.

Grâce à l'expérience acquise pendant vingt-cinq ans, Paul V. Beaulieu domine toutes les ressources du métier et les utilise avec virtuosité.

Il n'y a rien à reprocher à cette peinture. Elle est même très bien faite. Le reproche qu'on peut lui adresser, c'est qu'elle ne pose guère de problèmes et qu'elle en résout encore moins. Avec ses effets de matière et de couleurs, elle est douce, aimable, sans jamais devenir pénétrante. Sous des variantes de formes et de couleurs, l'air l'impression qu'on nous ressort un peu chaque fois le même tableau.

Le meilleur de l'exposition, je l'ai trouvé dans les aquarelles chatoyantes, enrichies d'effets de couleurs décoratifs obtenus en partie par le papier mouillé. Le hasard fait ici de bien belles choses. Et Paul V. Beaulieu possède assez de discernement pour en profiter au maximum.

LA 8ème EXPOSITION-VENTE annuelle du Musée dont le but est de promouvoir la vente d'oeuvres d'artistes vivants, (donc d'apporter une aide directe aux artistes) a donné lieu cette année à une exposition variée et de très bonne tenue. On ne peut nommer tous les artistes présents. Il y en a 71, représentés par 131 oeuvres.

LIBRAIRIE

CANADO-BELGE

Prop.: Alfred Pascal

3732, rue MASSON

727-8151

A partir de janvier et
d'une façon permanente

- LIVRES DE POCHE 45¢ 85¢ \$1.25
- Réduction générale de 10 à 20% sur tous autres livres

Etudiants, professeurs, profitez de ces prix de réelle aubaine

John Updike ou les mouvements de la grâce

Par Naim KATTAN

John Updike qui a trente-deux ans jouit déjà d'une réputation considérable. Deux de ses livres furent traduits en français : son roman, *Coeur de lièvre*, publié voici deux ans, et son recueil de nouvelles *Les plumes du pigeon*, qui vient de paraître.

Les mots de Pascal qu'il met en exergue de son roman nous donnent la meilleure indication de sa démarche d'écrivain : "Les mouvements de grâce, la dureté de cœur, les circonstances extérieures".

Rabbit Angstrom, le héros de *Coeur de lièvre* va de fuite en fuite. Il abandonne sa femme, puis sa maîtresse. Il souffre et fait souffrir les autres. Mais il ne peut s'arrêter. Tout au long du récit, il poursuit son dialogue avec le pasteur

Eccles. Celui-ci veut le sauver mais le salut ne peut être que le fruit d'une rédemption. Et dans l'esprit d'Updike, celle-ci est individuelle. Partout, Rabbit Angstrom se trouve assailli par l'ombre de la mort. La rédemption, pour lui, est synonyme d'affirmation de la vie.

Dans ce roman, Updike tente de se dégager d'une longue tradition puritaine qui fait du monde un lieu de passage et un champ de labeur et de souffrance. Il chante la souveraineté de la joie, le bonheur de la chair, la splendeur du quotidien. Mais le voilà qui se heurte à une autre tradition non moins étouffante : le poids d'une société qui écrase l'individu.

L'oeuvre d'Updike se situe au point limite d'un double dilemme. C'est tantôt le choc entre les exigences de la société et la quête religieuse de l'individu et tantôt l'harmonie entre ce même individu et son entourage, harmonie qui naît de l'acceptation des lois de la nature et de la responsabilité envers les hommes. Choc ou harmonie : le dilemme est présent.

Ces thèmes reviennent dans toutes les nouvelles qui composent ce recueil. Souvent le personnage central est un adolescent qui se trouve au seuil du monde adulte. Il est heurté par une société qui le brime. Va-t-il se départir de son innocence ? Voilà le prix qu'il faut payer pour sortir vainqueur de l'épreuve de l'initiation. Que va faire ensuite le monde adulte du sentiment religieux de cet adolescent ? La mutation est possible dans la mesure où la découverte de la société des adultes s'accompagne de celle du mystère de la création. L'adolescent abordera alors le monde de ses aînés chargé de ce mystère qui fait sa puissance. Autrement, il est démuné et sa route n'est jamais terminée. Déchiffrer les secrets de la volonté divine n'apporte pas tranquillité d'âme et consolation. Tout au plus un espoir.

Le sentiment religieux chez Updike demeure vague. Il s'inscrit néanmoins dans la tradition protestante même si ce romancier met toujours en cause les Eglises établies. A l'instar de tant d'autres écrivains de sa génération, il ré-

cuse la religion institutionnelle. Dans ses nouvelles, il se contente de poser des questions.

On a souvent loué le style d'Updike et il est vrai que cette oeuvre foisonne de beauté. On ne peut s'empêcher, cependant, de déceler toute la recherche qui a présidé à sa naissance et Updike frise souvent la préciosité.

Ce romancier chemine dans le courant actuel de la littérature américaine. Une nouvelle génération s'édifie dans les villes tentaculaires. L'homme moderne s'initie à une nouvelle forme de vie. L'adolescent ressent durement la perte de l'innocence. Cette perte ouvre-t-elle la porte à la récupération victorieuse des voies de la nature, du mystère de la création et de l'harmonie entre l'individu et la société ? Voilà la question angoissée et douloureuse que pose Updike.

"Coeur de lièvre" traduit de l'américain par Jean Rosenthal, aux éditions du Seuil.
"Les plumes du pigeon" nouvelles, traduites de l'américain par Jean Rosenthal, aux éditions du Seuil.

Nomination aux Editions Pédagogie Inc.



M. Richard Bergeron, m.a.

M. Fernand BERUBE, président du Conseil d'administration et directeur général des EDITIONS PÉDAGOGIE INC., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Richard BERGERON, M.A., professeur et linguiste, au poste de directeur des Editions.

Monsieur Bergeron, qui est ex-directeur général des écoles à la Commission des Écoles catholiques de Sherbrooke et ancien professeur de langue à l'Université de Montréal, est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la langue française, et a collaboré à diverses revues pédagogiques et culturelles.

Il a été décoré à l'Ordre du Mérite scolaire, 3e degré, et créé Chevalier du Bon Parler français par la Société du Bon Parler français.

Membre du Comité exécutif et du Conseil d'administration de l'Association canadienne des Educateurs de langue française (ACELF), depuis 1953 — Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke en 1961 — 1963 — Membre de la Société de Pédagogie de Montréal, de la Société canadienne de Linguistique, du club Richelieu. Le siège social des EDITIONS PÉDAGOGIE INC. est à 192, rue Dorchester, Québec, P.Q. Succursale : 5056 Ch. de la Côte-des-Neiges, suite 3, Montréal, P.Q.

ÉDITIONS

HMH

DIR. CLAUDE HURTUBISE

DIFFUSION HMH :

1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

Jean Hamelin

**NOUVELLES
SINGULIÈRES**

Collection "L'Arbre" No 4

\$2.50

"La moindre qualité de ces nouvelles n'est pas leur mouvement même qui ne languit jamais et qui, comme la vague de l'océan, s'enfle et se renouvelle, avant de se casser sur la côte. Ces nouvelles très écrites, composées avec beaucoup de soin, sont des réussites qui font de leur auteur un de nos plus habiles conteurs".

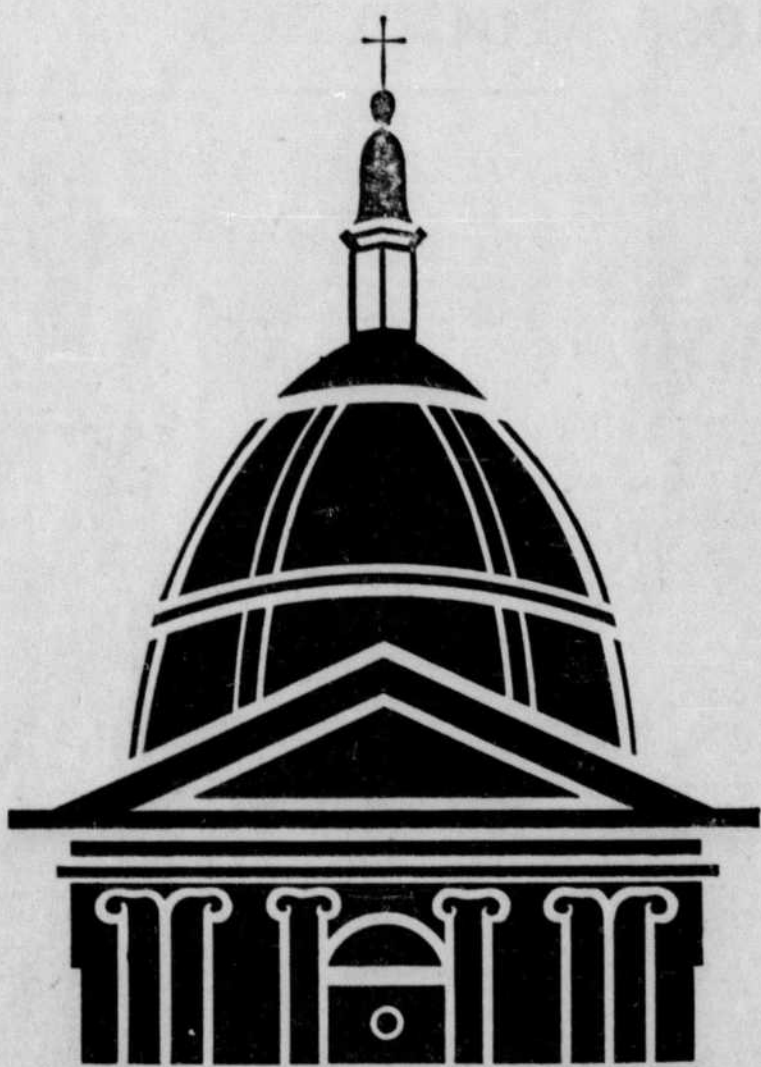
Guy Sylvestre (Le Devoir)

DANS LA MEME COLLECTION :

ANNE HEBERT / *Le Torrent* / \$2.95

ALAIN GRANDBOIS / *Avant le chaos* / \$2.95

JEAN SIMARD / *13 récits* / \$2.50



Librairie de la Sorbonne

La plus grande librairie universitaire en détail au Canada

50%

DE REDUCTION SUR TOUS NOS LIVRES

En philosophie, sociologie, critique littéraire, histoire, manuel scolaire, dictionnaire, encyclopédie, etc.

Collection complète du

"Que sais-je" : ... 49¢

Classiques Larousse : 25¢

Aucune commande postale ou téléphonique acceptée.

Durée de la vente : une semaine strictement.

BIENVENUE A TOUS

1195 RUE BLEURY

(entre Dorchester et St-Catherine en face de la Salle Gesù)

Vient de paraître

LES 65 TOMES ANATOMIE DE LA NÉVROSE :

Diagnostic - Thérapeutique - Guérison

"L'excellent ouvrage psychologique de
4,500 pages (format 8 1/2 x 11)
réparti en 65 tomes ou 1,500 textes."

Par André La Rivière

Psychanalyste consultant de Montréal
Ancien stagiaire des Hôpitaux de Paris, 1946-51
Ex-professeur de l'Université de Montréal

Voici les titres de ces 65 tomes :

1. Névrose (1)
2. Névrose (2)
3. Insécurité
4. Infériorité
5. Anxiété (1)
6. Anxiété (2)
7. Anxiété (3)
8. Culpabilité (1)
9. Culpabilité (2)
10. Culpabilité (3)
11. Culpabilité (4)
12. Impuissance psychique
13. Infantilisme
14. Inquiétude (1)
15. Inquiétude (2)
16. Inquiétude (3)
17. Inquiétude (4)
18. Inquiétude (5)
19. Inquiétude (6)
20. Inquiétude (7)
21. Inquiétude (8)
22. Inquiétude (9)
23. Inquiétude (10)
24. Aggressivité — Auto-punition
25. Aggressivité — Auto-punition
26. Sexualité
27. Scrupule (1)
28. Scrupule (2)
29. Sens du péché
30. Conscience morale
31. Névrose familiale (1)
32. Névrose familiale (2)
33. Personnalité
34. Équilibre psychique
35. Psychanalyse (1)
36. Psychanalyse (2)
37. Traitement — Guérison (1)
38. Traitement — Guérison (2)
39. Symptômes névrotiques (1)
40. Symptômes névrotiques (2)
41. Symptômes névrotiques (3)
42. Symptômes névrotiques (4)
43. Symptômes névrotiques (5)
44. Masochisme (1) (Besoin de se faire souffrir)
45. Masochisme (2) (Besoin de se faire souffrir)
46. Masochisme (3) (Besoin de se faire souffrir)
47. Masochisme (4) (Besoin de se faire souffrir)
48. Masochisme (5) (Besoin de se faire souffrir)
49. Masochisme (6) (Besoin de se faire souffrir)
50. Masochisme (7) (Besoin de se faire souffrir)
51. Masochisme (8) (Besoin de se faire souffrir)
52. Masochisme (9) (Besoin de se faire souffrir)
53. Masochisme (10) (Besoin de se faire souffrir)
54. Masochisme (11) (Besoin de se faire souffrir)
55. Masochisme (12) (Besoin de se faire souffrir)
56. Masochisme (13) (Besoin de se faire souffrir)
57. Masochisme (14) (Besoin de se faire souffrir)
58. Masochisme (15) (Besoin de se faire souffrir)
59. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 1
60. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 2
61. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 3
62. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 4
63. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 5
64. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 6
65. La liberté individuelle est-elle possible? Tome 7

Chaque Tome se vend régulièrement \$2.00

• EN SPÉCIAL •

1 DOLLAR CHAQUE TOME
AU LIEU DE 2 DOLLARS

pour les 65 tomes maintenant
un autre prix spécial, \$50.00

N.B. Une documentation (catalogue de 75
pages) sur les 1,500 textes (sujets traités)
est envoyée gratuitement sur demande.

Ecrire ou téléphoner à :

Editions Psychologiques Enrg.

(Lucille Tremblay, directrice générale)

3426 ave. Marcell, N.D.G., Montréal - HU. 8-0374 et 4312

La Vie des Lettres

En toute honnêteté, je dois
faire un aveu. Avant de lire le
livre du professeur Dumont,
POUR LA CONVERSION DE
LA PENSÉE CHRÉTIENNE
(1) je me disais: "Comment!
Encore un! Quand aurons-nous
fini de voir ces laïques barbo-
ter dans la théologie! Il y a
tant de problèmes qui solli-
cent l'attention de personnes
éminentes, comme est M. Fer-
nand Dumont, pourquoi faut-il
donc que, lui aussi, s'occupe
d'enseigner les prêtres et les
spécialistes de ce genre de
questions. Bien sûr, nous som-

Le feuilleton littéraire de...

"Pour la conversion de la pensée chrétienne"

Jean Ethier-Blais

mes tous catholiques; et tout
ce qui touche la foi nous est
plus proche que notre chair
même. Car, en dernière analy-
se, malgré les faiblesses, et
les rejets, et les moments d'an-
goisse, et les passions, c'est
toujours, ce sera toujours la

foi qui nous fera pousser nos
plus beaux cris. Mais, pour
moi, qui tourne volontiers mes
regards vers le ciel, j'en suis
demeuré, en ce domaine, à fai-
re plus volontiers confiance à
un théologien qui a pris des no-
tes à la Grégorienne qu'au laï-
que le mieux intentionné, (peut-
être le plus savant); car il y a
une grâce qui anime l'état;
mon âme s'anime plus ardem-
ment à la lecture de dom Co-
lumba Marmion qu'à celle de
M. Jean Le Moine. Pour tout
dire, si je veux lire un livre de
religion, écrit par un laïque,
j'en écarterai un maximum. D'ici
là, je me contenterai de mes
bons vieux auteurs et de quel-
ques Jésuites modernes." Voi-
là ce que je me disais avant
de lire le livre de M. Fernand
Dumont. Et je fais part de
mon sentiment ici, précisément
parce qu'en ayant parlé autour
de moi, je sais qu'il y a beau-
coup de gens qui, automati-
quement, le paragent. J'ajoute
donc avec plaisir, que M. Fer-
nand Dumont a fait mentir mon
pressentiment.

Son livre est, au premier
chef, un ESSAI. Lui-même,
avec cette intelligence qui est
la sienne, dans quelques lignes
liminaires, le souligne. Son
analyse ne prétend donc à rien
d'autre qu'à organiser, d'une
sorte personnelle, des thèmes
et des constantes de la vie et
de l'évolution de l'Eglise cat-
holique, qui tiennent de près
au cœur de M. Fernand Du-
mont. Rien donc dans POUR
LA CONVERSION DE LA PEN-
SÉE CHRÉTIENNE, du ton pé-
dant du doctrinaire sûr de lui
et de ses idées, mais au con-
traire un débit souple et hum-
ble, celui de qui cherche et
n'est là que pour indiquer à ses
lecteurs de nouvelles voies
d'exploration religieuse. Les
auteurs que cite M. Fernand
Dumont en disent long sur la
tendance de son esprit: Urs von
Balthasar, le Père de Lubac
(l'un de mes Jésuites moder-
nes), le Père Congar, l'illustre
biographe de Newman, le Père
Bouyer. Ce sont là des pen-
sées catholiques, de tout pre-
mier plan, qui allient à une
science profonde ce que je ne
puis m'empêcher d'appeler
avec bonheur et orgueil, la
sensibilité littéraire. On con-
çoit que ces hommes puissent
être parmi les maîtres de celui
qui écrit la poésie "confirme
la critique de la société et de
la culture qui est la tâche la
plus haute de la sociologie."
Tant il est vrai qu'il y a des
familles d'esprit, qui transcen-
dent les aires géographiques.
Ce qui caractérise, au premier
chef, la pensée religieuse du
professeur Dumont, c'est que,
par l'écriture, elle devient ex-
périence personnelle. Ce livre
est écrit comme une méditation
sur soi-même, à travers l'Egli-
se. Cet "homme de ce temps",
dont parle M. Fernand Dumont,
autour de qui doit se réamé-
ner l'Eglise, c'est un peu lui,
avec ses expériences de la foi
et ses méditations. Et, en ce
sens, il a raison de faire appel,
constamment, à la tradition vi-
vante de l'Eglise, et à l'expe-
rience des hommes. Mais cette
tradition et l'expérience accu-
mulée des hommes à travers
les siècles ne doivent pas faire
oublier que l'Eglise est Mystère.
Comme l'ai été heureux de
lire ce mot, et toutes les admi-
rables phrases que lui consa-
cre M. Fernand Dumont! Si
l'évolution de l'Eglise catho-
lique au vingtième siècle doit
l'amener à "retrouver les con-
ditions d'une communauté pro-
prement chrétienne", au milieu
de cette communauté, elle
trouvera des mystères tout aus-
si grand et tout aussi incom-
préhensibles que ceux qui nous
paraissent si difficiles d'accès
aujourd'hui. Nous vivons à une
époque où l'on croit que tout
peut être simplifié, ramené à
des normes dont le sens sera
clair à chacun. Or l'Eglise est
fondée en mystère; il sera
donc difficile, malgré toute la
bonne volonté des Conciles, de
faire de sa doctrine un bouil-
lon qui plaira aux Sévigné mo-
dernes. Il va sans dire qu'à
l'intérieur de l'Eglise catho-
lique, la tradition est trop sou-
vent devenue conformisme.
Mais pour retrouver la tradi-
tion, doit-on sacrifier aussi le
Mystère? Dieu merci, l'Eglise
catholique n'est pas encore
l'Armée du Salut. J'applaudis
lorsque, parlant de dom Beau-

duin, rénovateur de la liturgie,
M. Fernand Dumont écrit: "Il
avait donc fait l'expérience des
œuvres classiques par lesquel-
les l'Eglise avait cru et espé-
re encore rejoindre la classe
ouvrière... Dom Beauduin de-
vint moine et fut le propaga-
teur du renouveau liturgique
auprès des prêtres des paroisses.
Avec lui, l'apostolat sacer-
dotal passe de l'œuvre mora-
le ou sociale à la gratuité du
Mystère. Il n'est plus défini
confusément comme le prolonge-
ment d'une stratégie, mais
comme une présence enracinée
dans son premier territoire." On
voit qu'il y a de la définition ne
s'applique pas qu'aux prêtres,
mais à tous ceux qui finissent
par utiliser la vérité à leurs
fins propres, et qui le font avec
bonne conscience, sans jamais
se poser de questions. Les
"cléricaux", ce sont essen-
tiellement ceux qui croient qu'ils
ont reçu une mission et qu'ils
sont irremplaçables; ils finis-
sent toujours par être des do-
minateurs au petit pied et par
s'asseoir sur le principe si utile

de l'immobilisme. Or l'immobi-
lisme n'est que camouflage;
en réalité il signifie retour en
arrière, à l'âge d'or de la paro-
le donnée et reçue, c'est-à-dire
donnée par les élites et reçue
par le peuple. Au Canada fran-
çais, cette façon d'être n'est
pas spécialement propre au
clergé. On la retrouve partout
et ceux qui ont parmi nous
établi métier de penser manient
facilement la foudre. Le cléri-
calisme, sous toutes ses for-
mes, n'est pas le signe indubi-
table de la maturité intellec-
tuelle.

Il n'y a pas, heureusement,
trace de lui dans POUR LA
CONVERSION DE LA PEN-
SÉE CHRÉTIENNE. C'est
l'œuvre d'un homme honnête
et qui ne prêche pas. C'est ce-
lui d'un chrétien qui vient frap-
per à la porte de son église en
disant: "J'ai ma place ici, j'ai
le droit de faire entendre ma
voix. Voici ce que je pense de
cette vaste nef où je me trou-
ve embarqué pour toujours."
La voix que fait entendre M.
Fernand Dumont est celle de la
méditation, ce n'est pas celle
du doute. Pour refaire l'Eglise,
il se tourne vers l'Amour.

(1) Fernand Dumont: Pour la
conversion de la pensée chrétienne.
Montréal, 1964.

jusqu'au 27 janvier

Vente annuelle avant inventaire

La Centrale du Livre, Inc.

260 ouest, rue Faillon, Montréal

Nous ne faisons pas 80% d'escompte
ni même 40%, car tous nos prix ont
déjà été baissés et nous n'avons pas de
livres invendables à vous proposer.

20% d'escompte

sur des prix déjà baissés
pour achats au comptant seulement

Quand vous aurez comparé nos prix
même si vous n'obtenez que 20%
d'escompte, vous conviendrez, vous
aussi, que

ce qui compte
ce n'est pas l'escompte
C'est le prix que vous payez

LE GRAND SPECIAL DE L'ANNEE

Pour une durée limitée

RÉDUCTION DE 65%

Un des meilleurs dictionnaires encyclopédi-
ques français, une œuvre de références uni-
versellement reconnue, soit :

18 magnifiques volumes 8" x 11" - 6292 pa-
ges — 50 pages en couleurs, 276 cartes —
2232 illustrations.

AU PRIX INCROYABLE DE \$90.00 port compris

vous vous devez de profiter de cette offre unique.

EDITIONS EUROPEENNES LTEE

764 est, St-Joseph
Québec1600 Berri - ch. 215
Montréal

Je commande les 18 volumes de la Nouvelle Encyclopédie
du Monde, payable comptant () au prix de \$90 frais de
port et emballage compris ou () à tempérament soit
\$10.02 ci-joint et 9 versements mensuels de \$10.02 pen-
dant les 9 mois suivants.

() Veuillez m'envoyer pour examen un volume de la
Nouvelle Encyclopédie du Monde pour lequel je joins un
chèque ou mandat de \$2 en dépôt qui me sera remboursé
intégralement si je décide de ne pas acheter la collection.

Nom: Age:

Adresse:

Signature:

Vient de paraître — EDITIONS DE L'HOMME

"EN PLACE POUR UN SET"

30 parties de sets différentes
recueillies par PIERRE DAIGNEAULT
Danses folkloriques typiquement canadiennes —
Nombreuses illustrations

"Le SAVOIR-VIVRE d'aujourd'hui"

(par Marcelle FORTIN-JACQUES)

Contacts sociaux; les réceptions; l'art de voyager;
les événements de la vie; protocole et tables de présences

"VOTRE VISAGE, MADAME"

(par JOSETTE GHEDINI)

Tout sur l'acné, les doubles-mentons, les poches
sous les yeux, etc. - Nombreuses photos.

● En vente partout à \$1.00 l'exemplaire
ou à

L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE

1130 est, de la Gauchetière — Montréal — 523-1182

→ COMMANDES TELEPHONIQUEES ACCEPTEES ←

après un mois seulement
l'édition originale de

CHEMINS DE L'AVENIR

est épuisée

un nouveau tirage du livre du chanoine LIONEL GROULX vient de paraître à
160 pages: \$2.00



Voilà où excelle l'abbé Groulx, dans le pro-
phétisme historique. Il voit les choses avec
une telle clarté que cela déconcerte. C'est
que l'amour est aussi prescience. Et jamais
les Canadiens français n'ont été aimés com-
me ils l'ont été par cet homme.

(Jean-Ethier-Blais, Le Devoir)

Un de ces ouvrages,
rare encore chez nous,
que l'on veut garder à
sa portée pour se ra-
fraîchir et se stimuler
l'esprit au besoin.

(Willie Chevalier,
Le Droit)

Ce livre est un document. Il sépare l'homme
infantile de l'homme adulte. Il remonte aux
causes d'un malaise qui n'a que trop duré. Il
définit des tâches possibles, mais qui de-
manderont des forces nouvelles.

(Ernest Pallascio-Morin, L'Action)

VISITEZ NOTRE MAGNIFIQUE LIBRAIRIE — STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DE L'IMMEUBLE

245 est, boulevard Dorchester, Montréal 861-9621

théâtre • musique • cinéma • variétés

COTE
MORALE
DES
FILMSService de l'Office catholique
national des techniques de
diffusionAMOUR SANS LENDEMAIN: cote
provisoire: Adultes, des réserves.APE WOMAN, THE: En dépit d'un
épilogue moralisateur, cette
histoire déprimante, corée d'images
inacceptables, présente la femme
sous un jour dégradant. A décon-
seiller.BALLAD OF A GUNFIGHTER, THE: En
dépit de notes moralisatrices,
cette histoire déprimante d'ailleurs,
la présentation sympathique d'un
coteur et des détails agréables
font réserver l'ensemble aux adu-
ltes. Adultes.CASABLANCA, NID D'ESPIONS: Le
film comporte une liaison, une
danse suggestive et un meurtre non
justifiable commis par le héros.
Adultes, des réserves.CAVALIERS DE LA TERREUR:
LES: cote provisoire: Adultes.CIRCUS WORLD: cote provisoire:
Adultes et adolescents.EMPREINTE DE FRANKENSTEIN:
L: Des scènes de violence brutale
et des scènes légères font reser-
ver l'ensemble aux adultes. Adul-
tes.EPIQUE DU CID, L: cote provi-
soire: Adultes.FATHER GOOSE: cote provisoire:
Adultes et adolescents.FEMME DES DUNES, LA: Ce film
ne manque pas de résonances hu-
manitaires et sociales. Il est regretta-
ble qu'il comporte des scènes atroces
surtout dans la dernière partie, ce qui
oblige à le déconseiller.FIRST MEN IN THE MOON: Malgré
quelques épisodes qui pour-
raient impressionner de tout-petits,
ce film convient à tous les
publics. Tous.GENDARME DE SAINT-TROPEZ:
L: Malgré le ton burlesque, des
éléments d'un goût douteux font
réservier ce film aux adultes. Adul-
tes.GOLDFINGER: Malgré le ton de
satire et d'invraisemblance, l'in-
conduite du héros, des brutalités
nombreuses et des effets suggestifs
motivent des réserves. Adultes, des
réserves.GUERRE DE DENTELLE: Le ton
de comédie atténue la portée de
certains éléments répréhensibles.
Adultes.GUINGUETTE: La présentation in-
convenante de personnages lâchés,
des scènes obscènes et un dialogue sou-
vent cru motivent des réserves.
Adultes des réserves.HOMME DE RIO, L: En dépit
de quelques légèretés, ce film con-
vient à un large public. Adultes
et adolescents.KISS ME STUPID: cote provisoire:
A proscrire.LAISSEZ TIRER LES TIREURS:
Des libertés dans le dialogue et
quelques images osées motivent
des réserves. Adultes, des réserves.LOLITA: La passion morbide du
héros est présentée objectivement
sans aucune indulgence. Le climat
de sensualité dans lequel baigne
le film oblige toutefois à le décon-
seiller. A déconseiller.MARRIAGE ITALIAN STYLE: Le
film aborde la réactualisation
d'une longue liaison. L'indulgence
manifestée pour l'inconduite des
maris et une recherche d'effets
suggestifs motivent des réserves.
Adultes, des réserves.MONIKA: Le film fait ressortir la
précarité d'un amour basé sur la
seule attraction physique. L'en-
semble se dénote dans une atmosphère
de sensualité et comporte
des images inacceptables. A décon-
seiller.MY FAIR LADY: Ce film est un
"magasin de qualité" que n'ont
pas échappé quelques légèretés
de conduite présentées avec hu-
mour. Adultes et adolescents.NIGHT OF THE IGUANA, THE: Le film
est une œuvre d'art. Le film
montre un pasteur déchu
qui cherche un sens à sa vie.
L'ensemble est de tendance posi-
tive, mais ne va pas sans une cer-
taine confusion et s'accompagne
de détails obscènes. Adultes, des
réserves.ORFÈRE NEGRO: Le dépaysement
atténue l'effet de quelques détails
osés. L'ensemble est de tendance
positive. Adultes, des réserves.OUTRAGE, THE: Ce film constitue
une réflexion amère sur la nature
humaine. Il se termine sur une
note positive, mais comporte de
nombreuses scènes de violence qui
font réserver aux adultes. Adultes.PATROUILLE DE LA VIOLENCE:
L: L'acceptation du remariage
après divorce motive des réserves.
Adultes, des réserves.PETIT SOLDAT, LE: Cote provi-
soire: Adultes, des réserves.PLAISIRS DE LA VILLE, LES:
Malgré le ton de comédie, la pré-
sentation d'une liaison comme
chose normale motive des réserves.
Adultes, des réserves.PUNKIN EATER, THE: En plus
de présenter, sans contrepartie
valable, des manières graves
à la morale conjugale, le film com-
porte une scène d'adultère inaccepta-
ble. A déconseiller.REQUÊTE POUR UN CAID: cote
provisoire: Adultes, des réserves.
SANS-GENÈRE: cote provisoire: Adultes.
TINTIN ET LES ORANGES
BLEUES: Ce film constitue un
sain divertissement pour tous les
publics. Tous.UNSHAKABLE MOLLY BROWN,
THE: Quelques légèretés sont
notées dans un ensemble sain.
Adultes et adolescents.

"Victor ou les enfants au pouvoir", de Roger Vitrac, restera à l'affiche une semaine de plus à l'Elysée, soit jusqu'au 6 février. Cette satire dramatique met en vedette une dizaine de nos meilleurs comédiens dont Janine Sutto et Lionel Villeneuve, que nous voyons ici, Hélène Loisel, Pierre Boucher, Jean-Louis Paris, Andrée St-Laurent et François Tassé.

M. Guy Beaulne juge du Festival d'Art dramatique

Pour la première fois dans l'histoire du Festival d'Art Dramatique du Canada, un Canadien, M. Guy Beaulne, de Québec, jugera le concours final du Festival qui aura lieu du 24 au 29 mai à Brockville, Ontario. Les juges, dans le passé, furent toujours des invités étrangers. La nouvelle a été annoncée par le président national, M. John F. Brook, de Simcoe, Ontario, au sortir d'une réunion du comité exécutif du Festival tenue à Montréal.

M. Beaulne est directeur des services de Théâtre du Ministère des Affaires culturelles du Québec. Il est diplômé de l'Université d'Ottawa, du Conservatoire National de Paris et de

l'Institut de Phonétique de la Sorbonne. De plus, il a fait deux années de recherches dans les domaines du théâtre, de la radio et de la télévision en France et en Angleterre. Au cours de sa carrière, il a été réalisateur à Radio Canada (section radio et télévision) ainsi que comédien dramatique et metteur en scène. Il est fondateur et directeur-conseil de l'Association Canadienne du Théâtre d'Amateurs et fut pendant deux années président du Centre du Théâtre Canadien.

M. Brook, en commentant cette nouvelle, dit: "M. Beaulne est très bien indiqué pour ce rôle en raison de ses nombreuses réalisations dans tous les domaines du théâtre canadien et de son intelligence des

problèmes des jeunes compa-
gnies. Si nous nous réjouis-
sons tous de sa nomination,
c'est que la vie artistique cana-
dienne atteint graduelle-
ment sa majorité."

Un Festival
international
de musique
du Canada

Afin d'informer le public canadien au sujet des Con-
cours Internationaux de virtu-
sité qui seront organisés au
Canada et dont le premier au-
ra lieu du 26 mai au 17 juin
1965 à la Place des Arts, MM.
Charles Houdret, directeur gé-
néral, et Florent Marcell, pré-
sident du conseil d'adminis-
tration de l'Institut Interna-
tional de Musique du Canada,
ont précisé au cours d'une
conférence de presse que dou-
ze prix seraient attribués, d'un
montant total de \$25,000. Le
Jury du concours sera com-
posé d'Emil Gilels, Magda Taglia-
ferro, Nikita Magaloff, etc...

L'épreuve de cette année se-
ra réservée aux pianistes, et
400 concurrents de divers pays
se sont déjà fait inscrire. L'an
prochain, le concours sera ré-
servé aux violonistes; en 1967,
année du Centenaire de la Con-
fédération, aux chefs d'orchestre;
l'année suivante, aux vio-
loncellistes et quatuors à
cordes.

L'Institut international de
musique du Canada est un or-
ganisme à charte fédérale sans
but lucratif et qui vient d'être
fondé en vue de l'organisation
de grand concours musical
international. On peut obtenir
de ses services tous rensei-
gnements complémentaires au
sujet du règlement de la com-
pétition en s'adressant à: 455
ouest rue Craig, Tél: 861-2237.

Samedi seulement 1h. et 3 h. p.m.

Ne sera présenté nulle part ailleurs
en ville.

TINTIN
ET LES ORANGES
BLEUES

Tél.: 523-7311
PLAZA CANADIEN
4501 St. Hubert, 1200 av. Des Carrières
JEAN-TALON

23e SEMAINE

"UN FILM REAU ET ÉMOUVANT"

"UN VRAI CHEF-D'ŒUVRE"

Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964



**FEMME
DES DUNES**

Un film prestigieux
et provoquant

CINEMA FESTIVAL
Des semaines: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

Eglise Erskine & American
MAGNIFICAT DE BACH

Chorale, Orchestre
direction: George Little
Dimanche 24 janvier, 7 heures et demie du soir.

Un film de **INGMAR BERGMAN**
"Un été avec Monika" 2^e SEMAINE
version suédoise
originale, avec
sous-titres
anglais
Séances 6h.30 et 8h.15, Dim. dès 1 h. p.m.

SALLE ROYAL
"Sanjuro" est une
source inépuisable de rire.
— John O'Hara, New York Mirror
"Sanjuro" est un
heureux mélange de comédie,
de drame et de suspense.
— John O'Hara, New York Mirror
Le film de **AKIRA KUROSAWA**
avec **TOSHIRO MIFUNE**
et **YUKI KAJIRO**
SANJURO **LE PETIT SOLDAT**

SAINT-DENIS et Bijou
1574, ST-DENIS, V. 2-3171
5030, PAPIEREAU, 524-1983
Une simple aventure?
Une puissante histoire d'amour!
Zizi JEANMAIRE
VOUS invite
à sa
Guinguette
Jean-Claude PASCAL
FRANÇOISE PREVOST
GABRIEL FERZETTI
AMOUR SANS LENDEMAIN

LE CERCLE DES CRITIQUES DU CINEMA DE NEW-YORK A VOTE
"MY FAIR LADY" Meilleur film de l'année.
"REX HARRISON" Meilleur acteur de l'année.
MY FAIR LADY
AUG. à 2 et 8 P.M.
Les enfants de 10 ans et plus
sont admis en 2^e matinée seulement.
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON - STANLEY HOLLOWAY
Matinées: 2.00 p.m. — Mer. 2.00, Sam. dim. et fêtes 2.50. Soirs: 8.00 p.m. — Lun. à jeudi 8.00. Ven., sam., dim. et fêtes 8.50.
ALOUETTE
1100, 1101, 1102

VISIONNEMENT PUBLIC
à l'auditorium de l'Office national du film
3255, Côte de Liesse
Lundi, 25 janvier à 8.30 p.m.
Au programme, courts métrages d'expression nouvelle:
Jardins sauvages
Fabienne sans son Jules
Hold-up au far west
La fin des êtres
ENTREE LIBRE

CINEMA

"Sanjuro", de Kurosawa, à l'Elysée

par Alain PONTAUT

Le "Sanjuro" de Kurosawa, que nous présente l'Elysée, inscrit un nouvel et flamboyant "samurai" dans la galerie, décidément inépuisable, des chefs-d'œuvre du cinéma japonais. Galerie, on le sait, longtemps inconnue, puisque ce n'est qu'en 1950, au Festival de Cannes, que le monde occidental commença d'avoir accès à cette mine d'or. 1950, c'était l'année de "Rashomon", où Kurosawa introduisait, disait-on, quelque influence occidentale dans la tradition des films-sabres, ou plutôt il faisait éclater aux yeux une puissance narrative, un usage plastique de l'espace que, peut-être plus saisissants encore, on retrouvait quatre ans plus tard dans "Les Sept Samouraïs".

On peut aujourd'hui prendre toute la mesure de ce cinéaste et de cette œuvre. Récit historique ou contemporain. Extrême violence ou pudeur raffinée du sentiment et de l'attitude. Tous les auteurs et tous les thèmes. Et toujours l'acuité, l'efficacité de ce langage magique: le style Kurosawa. "Vivre" disait en termes kafkaïens l'itinéraire éperdu d'un fonction-

naire de Tokyo atteint de cancer. Le monde de Dostoïevsky se reflétait d'hallucinante façon dans "L'Idiot", celui de Gorki dans "Bas-fonds", qu'il serait intéressant de comparer au film de Renoir. L'angoisse atomique perlait de "Vivre dans la peur", le délire shakespearien dans "Macbeth", les fureurs du Moyen-Âge japonais dans "Le Trône de sang" ou "La Forteresse cachée", le rythme d'un massacre entre clans villageois dans "Yoshimbo".

C'est à ce dernier genre qu'appartient "Sanjuro", ou un samurai sans maître, quelques années avant la guerre de la Restauration Meiji en 1868, pulvérisé, avec neuf jeunes gens en colère, un complet politique trame par le terrible Muroto. Le rythme du western le plus fougueux et le mieux orchestré est sans effort dépassé par cette farandole épique à l'orientale. Le plus vaillant centaure de l'Ouest peut aller prendre des leçons de ce prodigieux comédien qu'est Tatsuya Nakadai ("Yoshimbo" et "Harakiri"). Les décors et la politesse aux grâces suaves, les cadrages admirables de douceur succédant sans hiatus à la folle rapidité des combats, les révérences et les ruisseaux fleuris de camélias aux cours grises ou gisant les soldats embrochés.

Et même si Kurosawa apparaît par instants comme un peu trop maître du genre et de ses moyens, mêlant les tons, comme dans le petit ballet comique des conspirateurs, jouant jusqu'au pathétique de son héros, il révèle une fois de plus dans "Sanjuro" une maîtrise dans la mise en scène et la direction des acteurs, une intensité, une utilisation des contrastes, un hiératisme ou une mobilité, une écriture, une qualité visuelle prestigieuse, qui disent l'art supérieur du cinéma japonais dans ses plus hautes manifestations.

A l'étage au-dessous — à l'Elysée, pas dans la hiérarchie des valeurs — reparait ce "Petit soldat", second film de Jean-Luc Godard, que le metteur en scène était venu présenter il y a deux ans au Festival de Montréal. Et l'on a tout dit à l'époque de ce repartage à la fois pueril et profond sur les dessous de la politique, de ce western intellectuel et algérien, libre et cahotique, ou francien et profondément nouveau, qui témoigne, moins vaillamment que "Les Carabiniers", du génie provocant et désordonné de son auteur. "Et peut-être après tout, dit le petit soldat, poser des questions est plus important que trouver des réponses." Les questions que Godard a posées au cinéma restent en effet assez importan-

tes pour qu'on accepte, et da-
l'y voir parfois s'y fourvoyer,
et d'y faire malgré lui s'y four-
voyer tant d'épigraphes.

Sam., 2 - 8h.30
Dim. 1h., 4h.45, 8h.30
4 Derniers
jours.
FINAL
STANLEY KRAMER
présente en Technicolor et
CINERAMA
Nulle part ailleurs à Montréal en
CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
Vous ferez à vous
tous les coûts!
• HORAIRE: 8 h. 30 tous les
samedis, 2 h. — Dimanche, 1 h.
• Enfants: 10 ans admis mer-
credi, 1 h. — Dimanche, 1 h.
• Sièges réservés en vente au
THÉÂTRE, PAR COURRIER,
TELEPHONE ou CHEZ FAU-
CHER & ELECTRIQUE, CHEZ
MORGAN (magasins Rockland
Dorval et Boulevard)
IMPERIAL
1430, Bleury, Montréal
AV. 8-7102 ou 3403
CINERAMA CINERAMA CINERAMA

MILLE ET UN EXPLOITS "BELMONDESQUES"
Choisi comme "Le meilleur film étranger de l'année"
par les critiques du cinéma de New York.
"L'HOMME DE RIO"
EASTMANCOLOR
JEAN-PAUL BELMONDO
FRANÇOISE DORLEAC
JEAN SERVAIS
de PHILIPPE DE BROCA
Le Dauphin 3^{ème} Semaine
721-3060 BEAUBIEN près IBERVILLE

Vous pouvez gagner
5,000
dollars
Un concours
pour le choix d'un concurrent
à l'émission
TOUS POUR UN
aura lieu
le samedi 30 janvier
à 2 heures de l'après-midi
MONTREAL:
1625, rue St-Luc
QUEBEC:
878, rue St-Jean
Le sujet:
LA BIBLE

NOUVEAU CINERAMA
PREMIERE - MERCREDI 27 JANVIER - 8H.30
CINERAMA VOUS FERA VOIR LE CIRQUE
COMME VOUS AVEZ TOUJOURS REVE LE VOIR... A QUELQUES
PIEDS DE VOTRE FAUTEUIL...
• SIEGES
• RESERVES
• BILLET
• EN VENTE
• PAR MALLE
• OU AU
• TELEPHONE
au théâtre - Faucher
Electrique - Morgan
(magasins Boulevard,
Rockland, Dorval)
LE MONDE
DU
CIRQUE
SAMUEL BRONSTON
JOHN WAYNE
CLAUDIA CARDINALE
RITA HAYWORTH
CIRCUS WORLD
TECHNICOLOR
NOLAN CONTE SMITH
HENRY HATHAWAY - DIMITRI TIOUMIN
BEN HECH - JULIAN HALEY - JAMES EDWARD GRANT - PHILIP YORDAN - NICHOLAS RAY
MICHAEL WASTYNSKI - SAMUEL BRONSTON - SUPER-TECHNICOLOR
CHEQUES OU MANDATS-POSTAUX FAITS AU NOM DE
Cinemas Theatres Ltd - 1430 rue Bleury, MTL.
HORAIRE: 8 h. 30 tous les soirs - 2 h. mer. et sam. Dim. 1 h.
Prix (taxes incluses) Balcon Orch. & Loges
Soir, lun. à ven. incl. 8 h. 30 \$2.50 \$2.00
Soir, sam., dim. 8h.30 - dim. 4h.45 \$2.50 \$2.00
Le dimanche à 1 heure \$1.50 \$1.00
En matinée, mer. 2 heures \$2.00 \$1.50
En matinée, sam. 1 heure \$2.50 \$2.00
Nom Adresse Tél.
à s. Mat. Soirée
Date 1^{er} choix Date 2^e choix
Enfants
10 ans
admis
mer. & sam.
2h.
Dim. 1h.
NULLE PART AIL-
LEURS à Montréal ou
dans la Province, ni
actuellement ni plus
tard, EN CINERAMA.
IMPERIAL
1430, Bleury, Montréal
AV. 8-7102 ou 3403
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA



M. Laurent Gagné,
dernier gagnant sur "l'aviation"

PIERRE-OLIVIER

Fermeture
pour
Inventaire annuel
Le Centre
de Psychologie et de Pédagogie
et ses deux filiales
La Centrale du Livre, inc.
La Centrale audio-visuelle, inc.
seront fermés
les 28, 29 et 30 janvier
Réouverture: lundi 1er février à 1h. p.m.

M. Johnson adresse des reproches amers à M. J. Bernier

QUEBEC — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition, a adressé hier d'amers reproches à M. Jacques Bernier (lib. - Matane) en précisant que le député avait piétiné une photographie appartenant à la Couronne.

M. Johnson venait de féliciter les quatre nouveaux députés élus lors de l'élection partielle du 5 octobre dernier, MM. Claude Wagner, Jacques Bernier, Francis O'Farrell et Pierre Maltais, quand il a ajouté: "Particulièrement à l'adresse du député de Matane, je voudrais lui rappeler que la dignité du poste de député comporte certains impératifs, entre autres, ceux du respect de ce qui s'est accompli dans le passé et de ceux qui l'ont accompli."

"Il y a d'autres manières de manifester son ardeur envers un parti politique qu'en dénigrant un bien de la Couronne, ce qu'il a fait en piétinant une photo en présence du ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, du président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, et de plusieurs personnes présentes à une exposition."

Publiquement

M. Johnson n'a pas donné plus de précisions en Chambre. Le "Temps", organe officiel de l'Union nationale, a accusé, il y a quelques semaines, M. Bernier d'avoir arraché une photographie de M. Maurice Duplessis, ancien premier ministre du Québec, et de l'avoir piétinée, en public.

D'après "Le Temps", la scène se serait produite au cours d'une exposition tenue en Gaspésie, quelque temps après l'élection de M. Bernier.

Par ailleurs, M. Johnson a dit que "la cote d'amour du gouvernement est à la baisse". Il a alors précisé que les députés élus à l'élection partielle du 5 octobre ne représentent même pas la moitié des électeurs de leurs comtés. Il a ajouté que les élus avaient recueilli un pourcentage plus faible que celui qui avait été recueilli par leurs prédécesseurs, lors des élections générales de 1962.

M. Claude Ryan souligne au Board of Trade

Le rôle historique de l'Ontario et du Québec dans la Confédération

De nouveaux motifs d'unité, l'avènement d'une élite nouvelle et d'un type nouveau de politicien, surtout une conception nouvelle de la politique qui durera au Québec, contribue à nous rapprocher du reste de l'Amérique et à rapprocher de nous tous les Américains du Nord, a déclaré hier M. Claude Ryan, au cours d'une conférence qu'il prononcera au déjeuner de la réunion conjointe des bureaux de direction des Chambres de commerce de la province de Québec et de la province de l'Ontario, dans l'immeuble du Board of Trade.

"Le rôle historique de l'Ontario et du Québec dans la Confédération", voilà le sujet qu'abordera M. Ryan, directeur du Devoir, devant son auditoire formé d'une quarantaine de députés des chambres de commerce de l'Ontario et d'un nombre à peu près égal d'administrateurs de chambres de commerce de la province de Québec.

Il y a le sous-problème "Québec-Ontario" dans l'ensemble du problème canadien, de dire M. Ryan. C'est à titre de journaliste qu'il a livré ses observations à la suite de voyages dans tout le pays. M. Ryan a confié à son auditoire qu'il s'intéresse beaucoup à l'histoire politique du Canada, particulièrement chez les auteurs de langue anglaise, dont les professeurs Morton et Creighton. Le premier, dans Kingdom of Canada, admet que de 1830 à 1867 les dirigeants du pays ont fait en sorte que l'élément de langue anglaise occupe une position privilégiée et le mouvement vers la Confédération coïncidait avec une modification de la courbe démographique.

Les élites ont déterminé le cours de l'action politique, selon les circonstances de l'expérience acquise, d'une part par les dirigeants de langue anglaise dans l'ensemble du pays, par des stades successifs dans les diverses provinces,



Environ 300 personnes participent depuis jeudi à l'hôtel Reine-Élisabeth au colloque de l'ICEA sur le Canada français et l'Afrique francophone. Parmi les participants les plus éminents, on remarque (de droite à gauche, sur la photo) : S. Exc. M. C. d'Arbousier, ancien ambassadeur du Sénégal en France, M. Fernand Jolicoeur, président de l'ICEA, Robert Cornevin, directeur du Centre de documentation sur l'Afrique et l'outre-mer (Paris), le R. P. Lévesque, recteur de la jeune Université du Rwanda, Mlle Joubert, secrétaire générale de l'ICEA, S. Exc. M. A. Assouan-Usher, ambassadeur de la Côte d'Ivoire aux Nations Unies, M. Mendouga, chargé d'affaires du Cameroun à Québec.

Colloque sur le Canada et le tiers-monde

"Je suis sûr que les Canadiens français, si longtemps isolés, si longtemps persécutés dans leur langue, ont écouté avec une particulière émotion ces voix des États indépendants venus d'Afrique affirmant en français leur souveraineté internationale," a déclaré jeudi soir, M. Robert Cornevin, directeur du Centre français d'étude et de documentation pour l'Afrique et l'outre-mer, au banquet qui a marqué l'inauguration d'une conférence de deux jours sur "le Canada et le tiers monde: les pays africains francophones."

Plusieurs groupes de travail participent à cette conférence, à l'hôtel Reine-Élisabeth, sous les auspices de l'Institut canadien d'éducation des adultes, en collaboration avec la Commission nationale canadienne pour l'UNESCO.

M. Cornevin a parlé de l'Afrique, point d'interrogation, trait d'union, terre d'espérance.

Il a fait part de sa longue expérience d'administrateur en Afrique. Elle s'intègre à l'histoire du monde, c'est le continent témoin dans l'évolution de l'espèce humaine. La longue histoire de l'Afrique est reliée à celle de l'Europe et le fait français y date du 14e et du 15e siècles.

M. Cornevin a passé en revue les étapes de l'éclatement de la littérature d'expression française en Afrique, ainsi que celle du théâtre. Il a décrit l'évolu-

tion de la société africaine. M. Cornevin insiste sur "la coopération" dont l'Afrique a besoin et non pas "d'assistance", ainsi que sur la contribution fort valable des intellectuels africains dans les pays de langue française d'Occident. L'Africain de langue française accueille les initiatives qui lui viennent du Canada et d'autres pays de langue française: les concours d'ingénieurs et d'enseignants; le mouvement de coopération interuniversitaire sous les auspices de l'AUPELF, initiative canadienne mise sur pied à Montréal en 1961 et qui relie les universités de langue française du monde.

M. Cornevin a insisté sur la réalité authentique qui constituent les civilisations africaines et il a invité son auditoire à participer au développement de l'Afrique: "il n'y a pas à hésiter devant des perspectives d'évasion qui débouchent sur un service international de cette valeur, en Afrique francophone, "surtout dans la coopération: grande, magnétique, fraternelle espérance."

M. Usher

Son Exc. M. A. Assouan Usher, représentant permanent de la Côte d'Ivoire aux Nations Unies, a exposé hier "les besoins de l'Afrique et les priorités à établir." Sous-développement et pauvreté se constatent le plus souvent dans les pays d'Afrique francophone; l'Afrique a besoin de tout et le vé-

ritable problème réside dans l'établissement de priorités. Les pays africains de langue française forment le tiers de la superficie de l'Afrique.

La structuration de l'agriculture avec les précautions qu'impose la fragilité du sol subtropical, s'impose d'abord à l'attention. La stabilisation des prix et la disparition des entraves au commerce international rendront prospère cette agriculture. Réforme agraire, réforme fiscale, développement économique rationnel requièrent les concours de l'aide extérieure. L'on pourra passer ensuite au stade de l'industrialisation. Les organismes internationaux apporteront le concours de capitaux et favoriseront la lutte à la maladie dont les ravages demeurent effroyables.

L'aide de l'extérieur viendra également appuyer l'effort de scolarisation qui permettra d'atteindre l'objectif de 70 p.c., avant 1970.

Les besoins en hommes compétents demeurent immenses.

Les carrefours

Les carrefours ont réuni, hier après-midi, les participants à la conférence autour de conférences qui ont traité: de "culture et éducation," M. Jean-Marc Léger, éditeur, liste au Devoir; d'"aide sociale," M. Jacques V. Morin, du Syndicat canadien de la fonction publique; d'"aide économique," R. P. Joseph Quirion, o.m.i., doyen de la faculté des sciences sociales de l'université d'Ottawa; de "l'information et techniques de diffusion," M. Robert Cornevin, M. Louis Bérubé, adjoint au recteur du Collège Ste-Marie, a fait le bilan des réalisations canadiennes en Afrique francophone.

La conférence est présidée par M. Fernand Jolicoeur, du Service d'éducation de la CSN, Son Exc. M. Gabriel d'Arbousier parle ce matin sur "l'unité africaine." M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures, est le conférencier au déjeuner, ce midi, dernière manifestation de la conférence.

Robarts: l'Ontario participera au régime fédéral de retraite

TORONTO. — Le premier ministre de l'Ontario a déclaré hier que sa province participera au régime de retraite fédéral, et que son gouvernement a écarté les arguments qui militent en faveur de la création d'un régime distinct pour l'Ontario.

M. Robarts a, en même temps, exprimé l'espoir que le Québec révoquera sa décision de se donner un régime de retraite distinct, pour participer lui aussi au régime fédéral. A Ottawa, M. Pearson a déclaré que la décision de l'Ontario à ce sujet est "une très bonne nouvelle" et contribuera à maintenir l'unité nationale.

Entre-temps, le comité parlementaire chargé d'étudier le

régime de rentes du Canada a poursuivi ses audiences publiques à Ottawa hier. Deux organismes ont soumis des mémoires appuyant le principe du projet fédéral, mais réclamant des modifications de détail.

Le Congrès du travail du Canada a notamment recommandé que le montant des prestations soit sensiblement haussé, de sorte qu'il représente 75 p.c. des gains antérieurs.

L'Association canadienne des travailleurs sociaux a reproché au régime proposé par le gouvernement de ne pas assez tenir compte de ceux qui ont des salaires marginaux ou très bas, ni de ceux qui n'ont pas d'emploi régulier.

Un accord est conclu à la Ford

TORONTO. — Un accord est intervenu hier matin entre les représentants des ouvriers unis de l'automobile et ceux de la société Ford Canada, en vue de mettre fin à la grève déclenchée le 15 janvier dans quatre usines de la compagnie. Cet accord sera soumis en fin de semaine aux 10,300 syndiqués en cause. Les dirigeants syndicaux prévoient que les employés retourneront au travail mardi. Le contenu de l'accord ne sera pas rendu public tant que les membres du syndicat n'en auront pas pris connaissance.

Quelques heures après la conclusion d'une entente à la société Ford, les 6,000 ouvriers de la société Chrysler, à Windsor, ont déclenché la grève à leur tour. Il avait d'abord été prévu que la grève débiterait lundi après-midi. Ni la direction ni le syndicat n'ont voulu expliquer pourquoi l'arrêt de travail aurait commencé plus tôt.

Dans un autre secteur, quelle 4,000 employés d'Algoma Steel, à Sault Ste-Marie, membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, ont voté en faveur du recours à la grève pour appuyer leurs revendications. Aucune date n'a été fixée pour la mise en oeuvre de cette décision. Le vote de grève a été adopté par 2,784 voix contre 2,530 et les membres ont défilé une proposition de leur comité de négociation, en vue de la tenue d'un deuxième vote.

Les Chambres demandent d'assurer à tous un niveau de vie convenable

Tous les Canadiens qui occupent un poste important dans la fonction publique, fédérale ou autre, dans une localité où l'un ou l'autre des deux groupes ethniques est prédominant ou suffisamment nombreux, devraient être bilingues.

Telle est l'une des recommandations des Chambres de commerce du Québec et de l'Ontario, à la suite de la troisième réunion conjointe des deux organismes, hier, à Montréal.

D'autre part, les Chambres provinciales croient que les projets de régime de retraite du Canada et du Québec devraient être modifiés afin d'allouer les bénéfices prévus à ceux qui sont dans le besoin plutôt qu'à ceux qui peuvent s'en passer.

MM. Charles de L. Harwood et D.W. McGibbon, présidents des Chambres, ont fait part de ces recommandations en exprimant leur satisfaction pour le travail accompli jusqu'ici par les deux groupes sur des sujets d'intérêt mutuel.

Au sujet du bilinguisme — qui constitue pour chaque Canadien une opportunité exceptionnelle d'enrichir sa personnalité — les Chambres demandent aux hommes d'affaires de servir de modèles au public en donnant justice aux membres des deux groupes ethniques au sein de leur personnel.

leur tour. Il avait d'abord été prévu que la grève débiterait lundi après-midi. Ni la direction ni le syndicat n'ont voulu expliquer pourquoi l'arrêt de travail aurait commencé plus tôt.

Dans un autre secteur, quelle 4,000 employés d'Algoma Steel, à Sault Ste-Marie, membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, ont voté en faveur du recours à la grève pour appuyer leurs revendications. Aucune date n'a été fixée pour la mise en oeuvre de cette décision. Le vote de grève a été adopté par 2,784 voix contre 2,530 et les membres ont défilé une proposition de leur comité de négociation, en vue de la tenue d'un deuxième vote.

Dans un autre secteur, quelle 4,000 employés d'Algoma Steel, à Sault Ste-Marie, membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, ont voté en faveur du recours à la grève pour appuyer leurs revendications. Aucune date n'a été fixée pour la mise en oeuvre de cette décision. Le vote de grève a été adopté par 2,784 voix contre 2,530 et les membres ont défilé une proposition de leur comité de négociation, en vue de la tenue d'un deuxième vote.

Les deux organismes se sont dits favorablement d'autre part, à l'élargissement des mesures sociales, mais ils croient que ces mesures devraient tendre à satisfaire les besoins de larges segments de la population dont les besoins vitaux ne sont pas adéquatement couverts, particulièrement chez les personnes âgées, et ce, aussi rapidement que l'économie du pays le permettra.

Selon les conseils d'administration des deux Chambres, les régimes de retraite du Canada et du Québec ne bénéficieraient pas aux personnes dans le besoin. "Payant des bonis substantiels là où le besoin n'existe pas, ces régimes ignorent complètement tout près d'un million et demi de Canadiens actuellement âgés de plus de 65 ans, dont un demi-million possède un niveau de vie sous-marginal. Les Chambres suggèrent donc un amendement visant à assurer un niveau de vie convenable à toutes les personnes âgées, ce qui, affirmant-elles, pourrait se faire à un coût sensiblement moindre que celui des deux régimes actuellement à l'étude."

M. McGibbon a résumé les travaux en disant que les dirigeants des Chambres des deux provinces avaient appris, par le dialogue, qu'ils avaient des aspirations communes: une nation forte et vigoureuse et une économie saine.

Informations religieuses

Rencontre des Amis de St-Benoît-du-Lac

Les Amis de St-Benoît-du-Lac tiennent une rencontre dimanche le 24 janvier, à 6 h. 30 du soir, au sous-sol de l'église de Saint-Enfant-Jésus, rue St-Dominique, à l'angle du boulevard St-Joseph, à Montréal. Les invités d'honneur seront Mgr André-Marie Clichella, évêque auxiliaire de Montréal, et Dom Jean-Anselme Mathys, o.s.b., prieur claustral de St-Benoît du Lac. A la suite d'un repas fraternel aura lieu un forum sur le thème suivant: est-ce que la religion change? Les panelistes en seront, outre Dom Mathys, MM. Jacques Trahan, Jean Houppert, Gérard MacDermott, Orlando Sbragia, François Mathys, Jean Pouliot, et Mlle Louise LeFebvre et Hélène de Lorimier. M. François Desmarais agira comme animateur. La réunion se terminera par la célébration de la Parole, à 9 h. 45.

Au profit de l'église St-Marc de Candiac

Une partie de cartes au bénéfice du fonds de construction de l'église St-Marc de Candiac aura lieu le 6 février, sous l'égide des "Lionnes de St-Marc". On appelle ainsi un groupe de dames de la paroisse qui s'adonnent à des organisations de charité pour amasser des fonds en faveur de la future église. Le curé de St-Marc est M. l'abbé Jacques Barclay.

Retraites fermées sous l'égide des Foyers N.-D.

Les Foyers Notre-Dame organisent des retraites fermées conjuguales destinées aux gens mariés depuis moins de 20 ans, du 29 au 31 janvier, du 12 au 14 février et du 19 au 21 février. Il y aura également des retraites fermées familiales, du 5 au 7 février, et du 30 au 31 mai. Toutes ces retraites auront lieu au Manoir d'Estérel, à Sainte-Marguerite du lac Masson. On se renseigne auprès de Mme Yves Hamelin, 684-3563, ou de Mme Raymond Prud'homme, 766-2699, ou le jour au secrétariat des F.N.D., VI-2-2928.

Prochaines retraites au Centre Sainte-Marie

Voici la liste des prochaines retraites au Centre Sainte-Marie, 4122, rue De Lorimier, à Montréal, au téléphone 324-3975. Du vendredi 5 au dimanche 7 février, pour jeunes filles. Du vendredi 12 au dimanche 14 février, pour jeunes filles, par le Père A. Brassard, s.j. Du vendredi 19 au dimanche 21 février, pour dames, par le Père A. Brassard.

La foi en orbite

TORONTO. — La foi en orbite, tel est le thème de la Semaine de la jeunesse chrétienne du Canada, qui se tient du 31 janvier au 7 février, sous l'égide du Conseil canadien des Eglises. Le secrétaire du Conseil a déclaré que le thème met l'accent sur le fait que la science vient compléter la religion et n'entre pas en lutte avec elle.

Retraites fermées

à Drummondville
Les Pères Montfortains de la Maison Reine des Coeurs de Drummondville annoncent les retraites fermées suivantes. Du vendredi 29 au dimanche 31 janvier, pour les veuves, par le Père Gérard Cournoyer, s.m.m. Du vendredi 5 au dimanche 7 février, retraite conjugale, par le Père Gérard Ouellet, s.m.m. On s'inscrit directement à la Maison ou par téléphone, au numéro GRanit 2-3411, à Drummondville.

Cours sur les trois dernières encycliques

L'Institut Pie-XI offre cette année, à toute personne laïque et religieuse désireuse de mieux connaître la Doctrine Sociale de l'Eglise, une série de 30 heures de cours sur les Encycliques "MATER ET MAGISTRA", "PACEM IN TERRIS" et "ECCLESIAM SUAM". Ces cours se donneront le samedi après-midi, de 2.00 à 4.00 heures, du 23 janvier au 15 mai. PROFESSEUR: M. l'abbé Ovide BELANGER, L.Th., L.Sc. Soc. LIEU DU COURS: L'Institut Marguerite d'Youville, 2375, Chemin Ste-Catherine, Montréal. INSCRIPTION: au secrétariat de l'Institut Pie-XI, 2065, Sherbrooke Ouest, Montréal (25e). Tél.: 937-6391.

Les cours du Forum catholique du Gesù

A partir du 1er février prochain, M. l'abbé Hannah offrira au public deux nouvelles séries de seize cours sur le catholicisme, l'une à 12 h. 15, 30 minutes, et l'autre, d'une heure, à 8 h. du soir. Également à partir du 1er février, le père J.-M. Ducloux présentera un cours d'une heure, à 5 h. 30. Tous ces cours se donnent les lundis et les jeudis. Ils sont en anglais et ne comportent aucune obligation. Le Forum Catholique est situé au 1182 de la rue Bleury, 866-3482.

Filles d'Isabelle

Le Cercle des Filles d'Isabelle St-Pascal Baylon, Côte-des-Neiges, organise une partie de cartes au profit de leurs œuvres mardi le 26 janvier, à 8h.30 du soir, à l'École supérieure Stanislas, 1220 est, rue Laurier. Il y aura de nombreux prix de présence. Le prix d'admission est \$1.00.

Célébrations expérimentales en prévision des prochains changements à la liturgie

La chancellerie de l'archevêché annonce, dans la dernière livraison de La semaine religieuse (Eglise de Montréal), que dix-neuf paroisses et trois institutions ont été désignées pour les célébrations expérimentales qui auront lieu en prévision des prochains changements à la liturgie de la messe. Voici le texte:

Comme il avait été annoncé lors des récentes journées d'étude sur la liturgie et en vertu de pouvoirs accordés par le Saint-Siège, un certain nombre de célébrations expérimentales seront faites dans le diocèse en vue d'une meilleure préparation aux changements qui seront apportés à la liturgie de la messe le 7 mars prochain. Son Eminence l'Archevêque de Montréal a désigné à cette fin une paroisse dans chacune des zones du diocèse: les paroisses Bon-Pasteur, Immaculée-Conception, La Nativité de la Ste-Vierge, Notre-Dame-de-la-Consolation, Notre-Dame-de-la-Paix, Sainte-Angèle, Sainte-Catherine d'Alexandrie, Saint-Charles, St-David, Saint-Enfant-Jésus de Montréal, Saint-Esprit de Rosemont, Saint-Gérard-Majella, Sainte-Germaine-Cousin, Saint-Jean-de-Brebeuf, Saint-Léon, Saint-Nicolas, Saint-Sacrement (Lachine), St-Vincent-Ferrier, Saint-Yves.

On a aussi désigné le Grand Séminaire, l'École Régionale des Mille-Isles et l'Institut Jésus-Marie.

Son Eminence a ainsi voulu choisir des paroisses différentes sous plusieurs aspects: par leur préparation au renouvellement liturgique, par le nombre de leurs paroissiens, par les milieux qu'elles atteignent, par le nombre de prêtres qui y assurent le ministère. Cet échantillonnage rendra l'expérience valable pour l'ensemble du diocèse.

Le choix qui a été fait de tel et tel lieu de culte n'est pas reconnaissant ou récompensant des mérites particuliers; ce choix est au contraire une demande de service, à l'avantage de toutes les paroisses du diocèse et non d'abord de celles qui ont été désignées. Il est apparu utile pour une bonne mise en marche du renouvellement du 7 mars, que des expériences préalables, effectuées dans des milieux variés et aux ressources diverses, révèlent les difficultés.

Son Eminence n'entend pas étendre à d'autres lieux de culte ni à d'autres personnes que ceux ici mentionnés les expériences que demande. Le présent communiqué et il remercie tous ceux qui ont bien voulu accepter d'y participer.

Le pape visitera peut-être des pays d'Amérique latine

CARACAS. — Le Saint-Siège étudie la possibilité d'un voyage de Paul VI dans le continent américain, a déclaré Mgr Luigi Dadaglio, nonce apostolique, à l'issue d'une entrevue avec le président Raul Leon, à qui il a remis un message du pape répondant aux vœux de Noël adressés par le président vénézuélien. Ce voyage, a ajouté le non-

ce, répondrait aux désirs fervents du pape d'établir un contact humain et spirituel avec tous les peuples et de transmettre les sentiments de paix et de justice de l'Eglise du Christ.

La probabilité est grande, a précisé le nonce, que Paul VI fasse une visite en Amérique latine et que parmi les pays visités figure le Venezuela.

Le Saint-Père recommande de ne pas cacher les divergences

CITE DU VATICAN. — "Prétendre éliminer la difficulté doctrinale en cherchant à diminuer, à négliger, ou à cacher les affirmations que le magistère de l'Eglise déclare fondamentales et définitives n'est pas un bon service rendu à la cause de l'union parce que cela crée chez les frères séparés la méfiance, le doute, des mystifications ou bien l'espoir de possibilités fallacieuses," a déclaré le Pape en parlant de l'œcuménisme, dans un discours qu'il a prononcé au cours d'une audience générale mercredi.

Après avoir souligné les espoirs que fait naître le décret conciliaire sur l'œcuménisme et engagé les Chrétiens à collaborer à la réalisation de l'unité de l'Eglise, Paul VI a voulu mettre en garde les fidèles contre une tentation. "La tentation, a-t-il dit, de mettre de côté les points controversés, de cacher, d'affaiblir, de modifier

de nier au besoin les enseignements de l'Eglise catholique que n'acceptent pas aujourd'hui les frères séparés. "Nous disons tentation facile, a insisté le Pape, parce que cela peut paraître sans importance de minimiser ou d'éliminer certaines vérités, certains dogmes, qui font l'objet de controverse pour aboutir finalement à l'union tant souhaitée, alors que le christianisme est une vérité divine, qu'il ne nous est pas donné de changer, mais seulement de vérifier et d'accepter pour notre salut".

Dialogue soutenu

Après avoir répété que ce n'est pas rendre service à la cause de l'Union en cherchant à diminuer ou à cacher ce que l'Eglise considère comme définitif, le Pape a souligné: "Nous voudrions faire en sorte que les catholiques soient toujours mieux en mesure de soutenir le dialogue de la fraternité par la sincérité la plus franche et plus humble, par la passion et la joie qu'ils doivent avoir pour la lumière de vérité d'une foi intégrée et vécue, par la progression didactique dans l'exposé de notre enseignement et par un respect, une estime, une charité envers les interlocuteurs pouvant rendre possible la conversation agréable et enviable la certitude que le Seigneur nous accorde de posséder".

"Cela, a conclu le Pape, pour que nos interlocuteurs se rendent compte qu'il n'y a pas chez nous de dogmatisme aprioriste, d'impérialisme spirituel, de juridisme formel, mais l'obéissance totale à la vérité totale qui vient du Christ et la possession d'un trésor, la plénitude de la foi qui appartient au Christ et à tous et que nous sommes heureux de pouvoir partager fraternellement avec les autres".

Interviews de la semaine

TEMOIGNAGE

LUNDI: Irénée Beaubien, S.J.: Mon voyage œcuménique en Inde.
MARDI: Marcel Marcotte, S.J.: Un névrosé peut-il se sanctifier?
MERCREDI: Jean Gailot, S.J.: Les protestants face à la présence réelle.
JEUDI: Abbé Pierre Bouteau: Songez-vous à adopter un enfant?
VENDREDI: Jean Bouchard, S.J.: Grande variété de laïcs missionnaires.
SAMEDI: Raoul Follereau: La journée mondiale des laïcs.
A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8.45 du soir
CKBS 1240 à 3.45 de l'après-midi.

FOUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PÉLITANE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

Beauté... charme... deux atouts de la femme. Ces trésors, elle doit les chérir et les protéger jalousement. Les créations Tulipe Noire aideront à les lui conserver.

LA COMPAGNIE CANADA DRUG

TULIPE NOIRE
de CHENARD

LIMONADE ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS

Agriable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

LA CROIX D'OR *et* FAME PEREO vous tendent la main...

La Croix d'Or

est un organisme lancé il y a 18 ans par le Cardinal Léger et qui, depuis, a obtenu une charte fédérale. Ses directeurs sont des laïcs responsables devant les autorités civiles de l'administration des biens recueillis.

Elle sert d'intermédiaire pour la distribution de surplus alimentaires fournis par le Gouvernement fédéral et de médicaments donnés par des entreprises privées.

La CROIX D'OR est appelée à défrayer certaines dépenses occasionnées par ces distributions et par l'octroi de bourses à des étudiants des pays sous-développés.



La lèpre frappe mais elle se guérit...

Fame Pereo

est un organisme établi il y a trois ans par le Cardinal Léger et qui possède une charte. Ses directeurs sont des laïcs responsables devant les autorités civiles de l'administration des biens recueillis.

Grâce à FAME PEREO, une dizaine de léproseries ont été, soit organisées, soit restaurées et des centaines de lépreux ont été assistés, soignés, nourris et vêtus.

Pour le moment, FAME PEREO ne songe pas à multiplier de nouvelles oeuvres, mais bien plutôt à soutenir les léproseries fondées depuis deux ans.

CAMPAGNE

1965

du

24 janvier

au

8 février

Un devoir de justice...

Est-ce croyable qu'environ 50,000,000 d'êtres humains meurent de faim chaque année et que, d'après les statistiques officielles de l'ONU 700 millions d'individus sont privés de nourriture ?

C'est beaucoup plus qu'une question de charité. C'est avant tout un devoir de justice. La campagne de la CROIX D'OR et de FAME PEREO est donc un moyen qui nous permet de partager nos richesses avec le monde déshérité.

La Croix d'Or mérite votre appui!

Depuis 1960, la CROIX D'OR a distribué des denrées alimentaires, des vêtements et des médicaments pour une valeur de \$6,221,720.74 à travers le monde entier. Elle a toujours fait abstraction des

DISTINCTIONS DE RACES ET DE RELIGIONS

SOUSCRIVONS GÉNÉREUSEMENT

LA CROIX D'OR EST AFFILIÉE A LA F.A.O., A CARITAS INTERNATIONALE ET AU COMITE CANADIEN CONTRE LA FAIM

LA CROIX D'OR

Oeuvre sous le haut patronage de
Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger,
Archevêque de Montréal

Florent Marcil Raoul Bernier
président trésorier

424, rue St-Sulpice, Montréal
Tél.: 842-2925

Ci-joint ma souscription à la CROIX D'OR, à titre de (424 St-Sulpice, Montréal 1)

- ☐ Associé, à raison de \$100.00 par année
☐ Membre actif, à raison de \$10.00 par année
☐ Membre souscripteur. (Toute contribution (si minime soit-elle) est la bienvenue pour permettre à la CROIX D'OR d'aider les déshérités à s'aider eux-mêmes.)

Prière de me faire tenir un reçu pour mon rapport d'impôt sur le revenu

NOM PRENOM

ADRESSE VILLE PROV.

TEL. : SIGNATURE

L.D.-23-1-65

DIMANCHE

24 janvier

12e

journée
mondiale
des
lépreux

FAME PEREO

Oeuvre fondée par

Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger,
Archevêque de Montréal

1071 rue Cathédrale

Montréal

Tél. : 866-1661

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard "Gerry"
Gosselin

Plus de 400 convives étaient réunis jeudi soir en l'immeuble des Chevaliers de Colomb d'Ottawa, sous les auspices du journal Le Droit, pour rendre hommage à l'effort colossal de compréhension sportive de la population de cette région et honorer ses représentants les plus talentueux dans diverses disciplines du sport. Fait à noter, cette réunion spectaculaire, la plus importante du genre au pays, réunissait un groupe d'expression française dans une proportion de 99 pour cent, de tous les milieux; on y voyait des éducateurs de carrière; des hommes de profession; des hommes d'affaires; le recteur de l'Université d'Ottawa; des jeunes et des vieux; même des dames et des demoiselles, sans oublier des vedettes chevronnées comme Maurice Racine, Jacques Laperrière, Maurice Richard, Claude Raymond, Camille Henry, Claude Larose, et des jeunes prometteurs comme Gilles Roy, Jacques Chouinard, Paul Desjardins et le golfeur émérite André Nezan.

Un ami me confiait à l'oreille: "La population de la région est très sportive, mais sans les Canadiens français, des démonstrations de ce genre seraient impossibles." Sans vouloir transplanter les inquiétudes raciales sur les patinoires de hockey ou sur les losanges de baseball, deux faits ressortent de ces assises extraordinaires, répétées à tous les ans, pour perpétuer la mémoire de deux anciens et illustres écrivains sportifs du Droit: Gil-O. Julien et Jean-Charles Daoust.

La première constatation est qu'à Ottawa et dans la région, sur le plan sportif, il n'existe aucune ségrégation de race. Les athlètes de toutes les couleurs se retrouvent dans une confraternité d'une franchise, l'allait d'une acceptation réciproque qui sont plus efficaces, en pratique, que bien des croisades en d'autres secteurs que le sport.

FORMULE DE RALLIEMENT

Mais on sent, vibrante et passionnée, une obsession de sauvegarde. A cause de leur position démographique, les nôtres, dans ce coin du pays, qui n'est pas toujours aussi bilingue qu'on le souhaiterait, prennent tous les prétextes pour se serrer les coudes et affirmer leur présence. Le sport, et je devrais l'écrire avec un grand S, y est bien compris, non seulement comme un agent de formation des jeunes, mais aussi comme un agent de liaison, et une forme de ralliement. On se plaît à souligner le talent des vedettes, mais on songe avant tout à former des hommes complets, et la présence de l'autorité de l'Université d'Ottawa et celle du R. P. Médéric Montpetit suffisent à prouver un des points de la cause du conférencier-instituteur, René LeCavalier, à savoir que l'œuvre de former des hommes ne peut être complète si la structure et les fondations ne sont pas terminées.

ORGANISATION

M. Aurèle Gratton profitait de cette occasion pour honorer la mémoire de deux anciens membres du personnel de son journal, — Julien et Daoust, — qui, dans le sport, ont contribué au prestige du Droit. Deux journalistes, connus par tout le pays, et qui n'avaient d'un bout à l'autre du Canada, que des amis. La présence de Mme Daoust, encore plongée dans son pénible deuil, rendait la cérémonie encore plus vivante et pathétique.

Les organisateurs de cette rencontre font bien les choses et n'ont rien à envier aux grandes démonstrations de la métropole. Comment ne pas féliciter ici l'animateur omniprésent Enée Bordeleau, le maître de cérémonie hors-pair Pierre Duffault, successeur de Lionel Duval, que certains voient comme le successeur lointain peut-être de LeCavalier, ce qui permettrait alors à Duffault de résuccéder à Duval, à l'espèce de cercle "évidemment pas vicieux" qui donne une idée des talents qui font leurs premières armes dans les journaux, à la radio et à la télévision de la capitale du pays, l'ancien tiff de Charlotte Whitton, et dans la banlieue québécoise de Hull, pépinière de sportifs de grande classe.

DISCOURS

Il faudrait des pages pour résumer les excellentes remarques de ceux qui ont pris la parole:

— M. Gratton, qui a eu des mots touchants à la mémoire de Charles Daoust, devant sa veuve éplorée et qui n'a pas caché l'intérêt que son journal porte aux sports bien compris.

— R. P. Médéric Montpetit, une autorité en éducation physique, qui, au cours d'une brève allocution, entre deux mots d'esprit, a fait sentir l'influence de l'éducation physique dans la formation d'hommes complets.

— Camille Henry, avec un discours de 15 mots, s'est encore révélé très efficace pour prouver que le chemin le plus court entre deux points est la ligne droite.

— Maurice Richard, apportant les félicitations du club Canadien, dont il est l'ambassadeur écouté, respecté et aimé.

— Claude Raymond, qui raconte l'histoire suivante. Au cours d'une partie disputée à Houston, il fait tellement chaud que le thermomètre indique 115 degrés. Les joueurs se plaignent et espèrent que la partie sera remise. Le célèbre instructeur avertit alors ses joueurs qu'il y aura une amende pour le premier qui dira qu'il fait chaud. Eddie Matthews cogne un triple, compte sur un coup-sacrifice, et revenu dans l'abri des joueurs, s'éponge avec une serviette, en s'écriant: "Qu'il fait chaud!" Puis, réalisant qu'il est assis à côté de Tebbets, il se ravise: "Il fait bien chaud, dit-il, mais j'aime cela".

TROPHÉES ET PRIX

Le sportsman de l'année est Joe Laflamme, âgé de 74 ans et qui se dévoue bénévolement depuis 1907 à la cause du sport.

Les deux athlètes de l'année sont Jacques Laperrière et André Nezan.

RENE LECAVALIER

Celui qui parle, tout seul, à l'année longue, devant un auditoire invisible de plusieurs millions de personnes, s'excuse de n'avoir pas l'habitude de faire face au public. Cette excuse est toutefois superflue car ses ressources, comme conférencier, ne perdent rien en chaleur, en élégance et en charme.

René LeCavalier parle de son métier avec un enthousiasme qui en explique le succès. Son œuvre, depuis 1937, en est la preuve: il ne faut pas viser des médailles, mais aider à la réussite et au perfectionnement des individus. "Il faut surtout, dit-il, ne jamais se prendre trop au sérieux, se prendre pour un autre. Le commentateur, que ce soit au hockey, ou en n'importe quel autre sport, doit donner à son auditoire une image vivante de ce qui se passe devant lui, et une image complète. On ne peut le faire, si on essaie en même temps, d'être juge, arbitre, ou critique sévère. Notre rôle n'est pas d'interpréter, de trouver des prétextes. Le faire serait s'aventurer dans un guépier inextricable.

René LeCavalier se réjouit du rôle prépondérant qu'on est à reconnaître à l'éducation physique, comme agent de formation. En fonction des jeux olympiques ou des compétitions internationales, "il ne faut pas viser des médailles, mais aider à la réussite et au perfectionnement des individus."

Au sujet de la polémique russo-canadienne, en hockey, tout en nous réjouissant du fait que le Canada est le leader mondial dans cette discipline, au lieu de nous reposer sur nos lauriers, de marquer le pas, et de nous contempler dans le miroir de nos succès passés, il faudrait corriger nos lacunes et envisager la perspective, à plus ou moins brève échéance, de disputer nos championnats contre d'autres pays. Le sport, qui n'a pas de pays, n'a pas de frontière.

Le sport, aujourd'hui est un colosse qui prend des dimensions astronomiques avec la télévision, et on n'y parle plus que de millions. Le sport est là pour rester. Il est en lutte avec lui-même. Il a surtout besoin de leaders qui soient des sportifs d'abord, avant d'être des hommes d'affaires.

Laperrière reçoit le trophée Julien

OTTAWA. Le joueur de défense Jacques Laperrière, des Canadiens de Montréal, a été choisi le meilleur athlète professionnel canadien-français de l'année en Ontario et dans l'ouest du Québec.

L'athlète de Rouyn a reçu le trophée Gil O. Julien lors du dîner annuel commandité par le quotidien français Le Droit et l'Université d'Ottawa.

Le golfeur Andy Nezan, d'Ottawa, champion québécois, a été choisi l'athlète amateur pour les mêmes régions et a reçu le trophée Jean-Charles d'Aoust.

Laperrière et Nezan furent les choix des chroniqueurs sportifs de Hull et Ottawa en vue des trophées qui portent les noms d'anciens rédacteurs sportifs en chef du Droit.

Les deux gagnants ont également reçu des bourses d'études à l'Université d'Ottawa.

AUTRES FINALISTES

A sa seconde saison avec les Canadiens, Laperrière, qui a remporté le trophée Calder décerné à la meilleure recrue de l'année la saison dernière, domine actuellement le scrutin de la première moitié de la saison en vue du trophée James Norris, accordé à la meilleure défense de la LNH.

Les autres finalistes dans la course au trophée Julien étaient l'ailier droit Claude Larose, des Canadiens; Maurice Racine, des Rough Riders d'Ottawa, et Maurice Levesque, des Alouettes de Montréal.

Pour sa part, Nezan est sorti vainqueur dans cinq tournois en 1964, y compris ceux de la province de Québec et du district d'Ottawa en match payé.

Les autres finalistes amateurs étaient Gilles Roy, des Hawks juniors de Hull; Jacques Chouinard, de Hull, lanceur à la balle melle; et Jacques Desjardins, de l'équipe de football de l'Université d'Ottawa.



Jacques Laperrière, recevant le trophée Gil-O. Julien, des mains de M. Denis Harbic, président du conseil des sports de l'Université d'Ottawa.

Elle servirait à former les nôtres pour les jeux de Mexico Réunion prochaine pour consacrer la Palestre Nationale: "Institut provincial des sports"?

Carter s'en tire

PATERSON, N.J. — Un grand jury a refusé d'accuser Hurricane Carter, aspirant au titre de poids moyens, de voies de faits graves hier. Les deux accusations remontaient à juillet et octobre dernier. Carter jouit présentement d'un cautionnement de \$5,000 avant de comparaître en cour.

Clarke échoue

WELLINGTON, N.Z. — L'Australien Ron Clarke a échoué dans sa tentative contre le record du monde de 2 milles, tentative qu'il a effectuée, à Tokoroa, Nouvelle-Zélande. Clarke n'a réalisé que 8'33" sur la distance, alors que le record du monde officiel, appartenant au Français Michel Jazy en 8'29" 4/10. Rappelons que l'Américain Bob Schul a réussi un temps inférieur à ce record, mais sa performance, 8'26" 6/10, n'a pas encore été homologuée.

Don Johns rappelé

NEW YORK — Les Rangers de New York ont rappelé la défense Don Johns de leur filiale de Baltimore, de la LAH, et ont envoyé Jim Mikol au St. Paul, de la LCH.

Pour l'organisation des jeux canadiens Un effort est fait pour convaincre le fédéral de verser près de \$700,000

OTTAWA. — Certains membres de la Fédération canadienne des sports amateurs ignorent les succès obtenus par celle-ci, se plaint le président Melville Rogers, d'Ottawa.

Depuis sa fondation en 1951, la Fédération a envoyé des rapports annuels au gouvernement fédéral, suggérant des moyens d'améliorer le sort du sport amateur au Canada.

M. Rogers soutient que ces rapports ont donné lieu à la création du Conseil de la santé nationale et au programme d'instructeurs de la Légion royale canadienne, en plus, entre autres réalisations, d'obtenir des rabais sur les droits de douane payés par l'Association pour équipements athlétiques.

Toutefois, le but le plus pratique de la Fédération de-

me le fait de pourvoir un endroit pour l'assemblée annuelle de toutes les organisations sportives afin d'échanger idées, problèmes et solutions, a-t-il précisé.

Etant donné que la Fédération n'a pas de tâche spécifique parce que le Conseil de la santé nationale l'a remplacé comme porte-parole auprès du gouvernement au sujet des sports, M. Rogers concentre ses efforts dans le but d'obtenir l'approbation et les subsides du gouvernement en vue des Jeux canadiens proposés.

Ces Jeux auraient lieu à tous les quatre ans dans différentes régions du pays. Chaque province y présenterait une équipe et plusieurs athlètes qui n'ont aucune chance de participer aux jeux olympiques et de l'Empire auraient ainsi l'oc-

casión d'affronter une compétition importante. On avait espéré présenter les premiers Jeux à Québec en 1965. La date a été retardée à 1967, mais il reste encore à convaincre le gouvernement de fournir la majeure partie de la somme de \$700,000, estimée pour la présentation des jeux.

Même si le Conseil de la Santé nationale a fait une recommandation en ce sens au gouvernement, on ignore encore si le gouvernement fournira les subsides.

Certains membres de la Fédération sont d'avis que, à moins que celle-ci dirige les jeux canadiens, elle ne répond au motif de son existence.

Les rumeurs veulent que l'Association olympique canadienne change sa constitution dans le but d'accepter les membres de tous les sports canadiens.

MESURE POUR PREVENIR LES DELAIS

Deux gardiens "habillés" dans la Nationale au cours des éliminatoires?

CHICAGO — Jim Norris, co-propriétaire des Black Hawks de Chicago, a proposé hier que toutes les équipes du circuit aient deux gardiens en uniforme lors des prochaines toutes séries éliminatoires.

Norris a déclaré que sa suggestion sera soumise à l'étude des dirigeants de la ligue Nationale, lors de la prochaine réunion du 2 février, et qu'il se pourrait qu'un règlement à cet effet soit adopté.

Il a dit espérer voir le jour où toutes les équipes auront au cours de la saison régulière deux gardiens en uniforme, afin de ne pas imposer aux amateurs de hockey des délais inutiles dans la reprise du jeu lorsqu'un gardien est blessé.

Pour cette fois cependant, sa recommandation ne concerne

que les prochaines séries éliminatoires. Il s'est demandé ce qu'il arriverait si, un bon soir, Eddie Johnson, des Bruins de Boston était blessé au cours d'une joute, soulignant que les Bruins sont présentement la seule équipe du circuit à ne pas faire usage de deux gardiens.

Les gardiens utilisés par les autres équipes ne sont pas tous des deux habillés, mais le port de l'uniforme serait obligatoire lors des prochaines séries, si la suggestion est acceptée par la ligue.

On se rappellera qu'au cours des dernières séries, Terry Sawchuk avait dû s'excuser à deux reprises par suite de blessures, au cours d'une joute. Il avait fallu une trentaine de minutes pour permettre à son substitut de se réchauffer.

Whelchel peut évoluer comme demi, botteur ou quart-arrière

"En dévoilant l'engagement de Robert Whelchel, nous aimerions souligner une chose. La ligue canadienne de football n'a pas l'intention de se laisser damer le pion par les deux ligues américaines.

"Si un jeune a des dispositions évidentes pour le genre de football que nous préconisons dans la ligue canadienne, les équipes du circuit déploieront tous les moyens disponibles pour l'engager. C'est ce que nous, les Alouettes, avons fait dans le cas de Whelchel".

Ces paroles sont de l'instructeur Ed Enos. Enos a passé une semaine et demie en compagnie de la nouvelle acquisition des Alouettes. Ensemble, ils ont assisté à la projection des films de plusieurs joutes des Alouettes, question d'amener le jeune Whelchel à s'acclimater avec la stratégie préconisée par l'instructeur Jim Trimble.

Il semble donc que Whelchel aime ce qu'il a vu,

puisqu'il a finalement décidé d'apposer sa signature au bas d'un contrat des Alouettes, ignorant par le fait même une offre des Chargers de San Diego, qui l'avaient honoré en le choisissant à leur 9e tour de scrutin.

"Whelchel ne vit que pour le football. Il mange en pensant au football, il dort en songeant au football, et son "hobby", c'est le football.

Autrement dit, s'il a le talent nécessaire, Whelchel devrait briller au football canadien.

Et Enos de continuer:

"Nous avons engagé Whelchel à cause de sa versatilité. Avec nous, il pourra profiter des précieux conseils de Bernie Faloney tout en jouant au poste de demi offensif, en remplacement de Don Clark, ou encore comme flaqueur. Il peut évoluer comme quart-arrière, demi défensif ou encore comme botteur de précision.

Y.A. Tittle se retire!

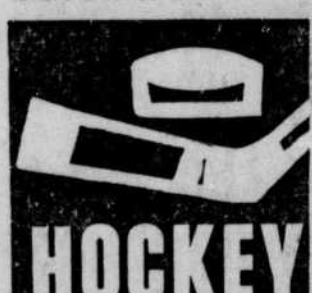
NEW YORK — Y.A. Tittle, le rusé quart-arrière des Giants de New York, a annoncé sa retraite du football professionnel, hier. Il a établi un record de longévité en y demeurant 17 années au cours desquelles il devint l'une des plus grandes étoiles de toute l'histoire du football américain.

En annonçant sa décision, il a dit avoir songé à la retraite lorsqu'il a constaté que son substitut, Gary Wood, lui avait littéralement enlevé le poste aux Giants, et qu'il commençait à lui demander des permissions pour fréquenter sa jeune fille...

Reprenant son sérieux, il a précisé que sa jeune fille n'a que 15 ans, et que les permissions demandées par Wood sont de son invention. Il ajoutait que l'an dernier il n'avait été qu'un joueur médiocre, et qu'il n'aurait pas les joueurs médiocres; autant me retirer alors, dit-il. Il était passé aux Giants en 1961, après avoir évolué pour les Colts de Baltimore, à sa sortie de l'université Louisiane, puis dix ans avec les 49ers.

Les livres de records de la ligue Nationale consacrent une pleine page aux seuls exploits accomplis par Y.A. Tittle au cours de sa carrière.

Il conservera un poste avec les Giants; celui d'agent des relations extérieures.



HIER	
LIGUE NATIONALE (Aucune partie)	
LIGUE AMERICAINE	
Buffalo à Baltimore	
Hershey à Toronto	
Québec à Providence	
Springfield à Rochester	

AUJOURD'HUI	
LIGUE NATIONALE	
Boston à Canadiens	
New York à Toronto	
LIGUE AMERICAINE	
Springfield à Rochester	

DIMANCHE	
LIGUE NATIONALE	
Canadiens à Boston	
Toronto à Detroit	
New York à Chicago	
LIGUE AMERICAINE	
Springfield à Rochester	
Sherbrooke à Verdun	

CLASSEMENT	
LIGUE NATIONALE	
P J G P N P D Pts	
Montréal	40 22 11 7 124 100 31
Chicago	40 22 11 5 137 108 49
Toronto	43 19 13 10 121 103 46
Detroit	41 19 16 6 114 108 44
New York	42 14 20 8 103 129 38
Boston	42 10 28 4 92 145 24

LIGUE AMERICAINE	
DIVISION EST	
P J G P N P D Pts	
Québec	45 30 14 1 171 124 61
Hershey	42 22 17 3 146 122 47
Baltimore	42 16 23 3 141 143 35
Springfield	43 18 13 10 121 103 46
Providence	41 15 23 1 112 153 31

DIVISION OUEST	
P J G P N P D Pts	
Rochester	43 28 13 2 152 109 58
Buffalo	41 21 16 4 143 120 45
Pittsburgh	41 19 19 4 127 141 40
Cleveland	42 11 28 5 113 161 27

LIGUE JUNIOR "A"	
P J G P N P D Pts	
Niagara Falls	39 23 8 8 158 116 54
Toronto	38 21 11 2 168 134 52
Phonograph	36 19 11 6 158 121 44
Oshawa	40 16 17 7 157 164 39
Montréal	36 13 18 5 146 138 31
Kitchener	36 13 18 5 146 138 31
St. Catharines	35 9 20 6 141 170 24
Hamilton	35 8 19 8 128 170 24

Les Canadiens s'améliorent	
ST. MORITZ, Suisse — Les Canadiens étaient au nombre des athlètes qui ont amélioré le meilleur temps de la saison lors de la dernière pratique en vue des championnats de bobsleigh à deux hommes, lesquels ont lieu aujourd'hui. Vic Emery et Mike Young ont réussi un temps combiné de 2:38, 37, tandis que le Dr. John Emery et Purvis McDougall enregistraient un temps de 2:40,80.	

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays.

Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DUMOND
MONTRÉAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et tout ce qui concerne la dactylographie, à 114 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notre nouveau téléphone: 861-5771

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTRÉAL

VI. 9-2371

CANADIENS RANGERS

SEULEMENT \$44.95

BILLETS DE TRAIN ET DE HOCKEY

SERVICE D'HOTEL RECEPTIONS TAXES

TOUT COMPRIS VOYAGES

TRAVELAIDE

101, RUE STE-CATHERINE O. - MONTRÉAL (UN. 1-7272)

HOCKEY

NEW-YORK

ACCOMPAGNEZ NOS CANADIENS

VOYAGE DES SPORTIFS.

HOCKEY 19-20-21 FEVRIER

Les meilleurs sièges au populaire Madison Square Garden

Un simple appel téléphonique réserve votre place.

Ouvert le Soir

à 8 heures précises

à 8 A.M. 9 P.M. du Lundi au Vendredi